

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU JEUDI 04 AVRIL 2026

- - - o O o - - -

Le Conseil Municipal dûment convoqué le s'est réuni le jeudi 9 avril 2026, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Kadir MEBAREK, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS :**

M. Kadir Mebarek,  
**Maire**

M. Henri MELLIER, Mme Ségolène DURAND, M. Mathieu DUCHESNE, Mme Eliana VALENTE, M. Emmanuel ADJOUADI, Mme Aude ROUFFET, M. Guillaume DEZERT, Mme Leïla ADLIMI, M. Noël BOURSIN, M. Baytir THIAW, Mme Karine JOURNAULT,

**Adjoints**

M. Luc GARCIA, M. Louis BOUMESBAH, M. Jules NGUBU, Mme Odile RAZE, M. Mourad SALAH, Mme Angélique DEHIMI, Mme Sophia HALIFA, Mme Touria KAHLI, M. Jérôme LUCCHIARI, Mme Claire GUILLEMINOT, Mme Warda MANNIER, Mme Julienne SIGNING DJOUFACK, Mme Géraldine GENTRIC, Mme Monica RADU, M. Jean-Hugues BARBÉ, Mme Sophie MUYL-CHARRIER, M. Jean CLARYS, M. Mohammed KHELOUFI, Mme Catherine ASDRUBAL, M. Philippe MARTIN, M. Michaël GUION, Mme Caroline Kimberley LEGERNARD, Mme Fatiya MOTHAY, M. Rémy BÉHAGLE, Mme Céline GILLIER (À partir du point 2), M. Jason DEVOGHELAERE (À partir du point 2),

**Conseillers Municipaux**

**ABSENTS NON EXCUSES :**

Mme Céline GILLIER (Pour le point 1), M. Jason DEVOGHELAERE (Pour le point 1)

**REPRESENTES :**

Mme Salima YENBOU, donne pouvoir à Mme DURAND

M. Louis VOGEL, donne pouvoir à M. MEBAREK

Mme Sophie ROCHER, donne pouvoir à M. DUCHESNE

M. Gérald GALLET, donne pouvoir à M. MELLIER

M. Éric TORTILLON, donne pouvoir à Mme MOTHAY

**SECRETAIRE : Monsieur MELLIER**

## 1 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

*M. Mebarek* : Nous allons désigner, première délibération, le tout premier secrétaire de séance du tout premier, à part le conseil d'installation, mais du tout premier Conseil Municipal de ce mandat. Donc secrétaire de séance Henry Mellier.

M. Mellier : D'accord Monsieur le Maire.

*M. Mebarek* : Très bien.

Adopté à l'unanimité le Conseil Municipal :

**DESIGNE** Monsieur Henri MELLIER en qualité de Secrétaire de séance.

## 2 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE ET DES MARCHES

*M. Mebarek* : Délibération numéro deux, le compte- rendu des décisions du Maire et des marchés. Y a-t-il des questions ? Madame Mothay.

*Mme Mothay* : Bonsoir à toutes et tous. Est-ce que je fais tout d'un coup, ou...

*M. Mebarek* : Sauf si vous en avez beaucoup.

*Mme Mothay* : Je vais faire tout d'un coup. Alors il y en a 260008, 260014 et 260020 qui concernent la mise en place de différents groupes d'analyse, des pratiques professionnelles. Ce qui ne me semble pas avoir été développé lors du précédent mandat. Si je comprends bien, ces dispositifs concernent notamment le champ de l'enfance et des centres sociaux. Pouvez-vous nous préciser à quoi correspondent concrètement ces groupes et à quels enjeux ils répondent ? Ensuite, il y a 260022 sur la maintenance, vidéoprotection. On sait combien cela vous est cher et combien cela coûte cher à la ville. Vous indiquez un coût de presque 36 000 € pour un contrat d'une durée de quatre mois qui fait suite au marché 2101121 de février 2022 et le précédent marché indiquaient un montant estimé de 600 000 € par an, sur une durée de quatre ans. Donc deux questions combien est-ce que cela va réellement coûter cette année ? Si c'est le montant total, comment expliquer ce passage de 60 000 € à 36 000 € ? Et un dernier pour la route de 260031 sur la fête du Brie. Il y a quelques années, la question de l'internalisation de la fête du Brie avait été posée. Elle avait été alors écartée au motif que cela reviendrait à repartir de zéro. Il est vrai qu'une part importante de la réussite de cet événement repose depuis de nombreuses années sur une seule et même personne à qui sont versés chaque année et 12 900 €. Mais cette situation pose aujourd'hui une vraie question de fond, celle d'une dépendance totale de la ville dans l'organisation d'un événement auquel les habitants sont particulièrement attachés. Dès lors, comment collectivité anticipe-t-elle l'avenir ? Quelles mesures sont mises en place pour garantir la pérennité de cette fête, indépendamment d'une personne qui pourrait, du jour au lendemain, ne plus être en capacité ou ne plus souhaiter assurer cette mission ?

*M. Mebarek* : Alors sur la dernière question, sauf erreur de ma part, la fête du Brie existait bien avant l'arrivée de Monsieur Paulin. Nous ne sommes pas dépendants de cette personne-là pour l'organiser. On s'appuie sur son expertise de réseau puisque le fait d'organiser des salons ou des marchés de Noël ou de marchés de produits artisanaux, gastronomiques...ça suppose quand même de réseauter, c'est à l'échelle nationale et Monsieur Paulin, il est Melunais, il a cette expertise, donc on s'appuie sur lui. On verra comment les choses évolueront. Nous sommes sur un nouveau mandat, avec d'ailleurs un

élu qui s'appelle Luc Garcia, qui travaillera avec Mathieu Duchesne. Luc Garcia qui est expressément dédié, aux animations, aux fêtes et à l'événementiel, et on verra comment les choses évolueront dans le mandat. Mais bon, là on est en tout début de mandat, on reconduit le travail de Monsieur Paulin, peut être que ça sera encore le cas l'année prochaine. On verra ce que l'on fera avec les élus. Mais évidemment, cette fête a vocation à perdurer pendant encore 50 ans au moins. Ça c'était pour la fête du Brie. Concernant la vidéoprotection, Bruno si tu as des éléments de réponse.

*M. Pinard (Directeur de la stratégie de sécurité) :* Oui, c'est un petit contrat de maintenance, uniquement de maintenance, pas d'installation qui avait été passée, pour fonctionner de janvier à avril, le temps de passer sur la vidéoprotection qui sera un marché global à la fois maintenance et installation, là c'est que de la maintenance.

*M. Mebarek :* Merci beaucoup.

*M. Mellier :* On a la question du plan de formation.

*M. Mebarek :* Alors, on a par ailleurs, des prestations de formation pratique professionnelle, pour la petite enfance et les centres sociaux, tout ça, c'est la mise en œuvre du plan de formation. Alors, ce n'est pas quelque chose qui est décidé dans le cadre de ce nouveau mandat. D'ailleurs, tous les marchés dont on parle ici, ce sont des marchés qui ont été conclus avant ce nouveau mandat. Maintenant, précisément, Aude, tu peux nous en dire quelques mots, d'ailleurs sur les deux sujets, finalement, centres sociaux et la petite enfance, puisque c'est ce que tu traitais dans le mandat écoulé ?

*Mme Rouffet :* Oui effectivement. Pour en ce qui concerne la petite enfance, c'est quelque chose qui est récurrent, on a des analyses de pratiques depuis un bon moment, et d'ailleurs on a des financements supplémentaires. Donc il y a trois journées d'échanges de pratiques par an pour l'ensemble de notre personnel, alors qu'avant on n'en avait que deux. On a vraiment choisi d'accompagner nos personnels et de les former, de leur donner davantage d'outils. En ce qui concerne les centres sociaux, c'est la deuxième année effectivement, où on se positionne sur de l'analyse de pratique professionnelle. Et ensuite, vous avez aussi les échanges de pratiques dans le cadre du RPE. Le RPE c'est le Relais Petite Enfance anciennement en RAM pour ceux qui sont plus anciens. Et on a fait le choix à Melun de prendre une disposition supplémentaire pour accompagner les assistantes maternelles indépendantes dans leur pratique professionnelle.

*M. Mebarek :* Merci beaucoup Madame Gillier.

*Mme Gillier :* Bonsoir à toutes et à tous. Désolé, je suis arrivé avec un petit peu de retard. J'espère que ce ne sera pas redondant avec des questions que je n'aurai pas entendues. Juste à titre d'information, je ne sais pas si vous êtes au courant sur la question de la formation des crèches. La réglementation a évolué, il faut 60 % aujourd'hui, enfin, ça va être mis en place pour 2027, 60 % d'auxiliaires de puériculture dans les crèches, qui sera une obligation légale, je sais qu'un nombre de crèches extrêmement important en Ile de France et partout en France, ne sont pas aujourd'hui aux normes, et c'est sans doute quelque chose sur lequel j'attire la vigilance pour pouvoir accompagner nos crèches en direct, mais aussi les crèches privées, lucratives ou non, lucratives, associatives, pour voir des dispositifs, en tout cas pour mettre, les crèches à niveau, parce que ça a un impact, en tout cas sur ce secteur-là, avec une incidence potentielle derrière de services publics par rapport aux habitants. Donc ça, je ne sais pas si vous le saviez, mais j'en profite, vu qu'on parlait de formation. On a une question sur le marché euh 260019, sur la question de la programmation, du cinéma, on aimerait savoir en fait si ce marché-là concerne toute la programmation, qu'est-ce qui vous a amené

finalement à décider d'externaliser, de passer un marché dessus avec une interrogation pour nous c'est comment se fait-il qu'on ne s'appuie pas sur les collaborateurs, les agents du cinéma, de leurs compétences pour construire justement la programmation du cinéma ? On s'est aussi posé la question sur l'incidence qu'il y aurait pu avoir sur des événements partenariaux du type festival du film social. Est-ce que c'est toujours possible ou pas, en passant par un prestataire sur la question de la programmation ? Donc ça c'était une première question, en complément de ce qu'a pu dire Madame Mothay, sur le la fête du Brie de Melun. Au-delà de dire, c'est un peu toujours le même, il y a quand même un principe normalement, qui est de ne pas toujours contractualiser avec les mêmes et il y a un usage d'une limite de trois années. Or, on voit que déjà en 2021, c'était le cas. La question à minima d'une mise en concurrence, ça permet de garantir une forme de transparence et de permettre à toutes les entreprises ou indépendants, d'accéder quelque part au marché de la ville. Donc, il y a cette vigilance aussi derrière de dire, il a une vraie compétence, une expertise, il est melunais, oui mais on ne peut pas garder comme ça, même si c'est un petit marché, un marché captif qui ne permette pas à d'autres aussi de pouvoir avoir l'opportunité de travailler avec la puissance publique, en l'occurrence la Mairie de Melun.

*M. Mebarek* : Merci. Alors je vais répondre à la question, sous couvert d'Odile et de et d'Emmanuel. Emmanuel non, tu as changé de délégation, mais pas de prénom encore, de Mathieu. Le prestataire, ce n'est pas vraiment un prestataire, c'est un groupement qui permet d'assurer la distribution des films auprès des cinémas indépendants. Vous savez comment fonctionne la diffusion de cinématographique ? On a des films qui sont produits, qui font l'objet de copies, et ces copies sont diffusées à l'échelle nationale. Et plus vous êtes gros et puissants, plus vous avez de copies et d'accès à beaucoup de copies de films. Plus vous êtes faibles et isolés, moins vous avez de copies et parfois vous avez même zéro copies sur des sorties nationales parce que vous ne comptez pas dans le marché. Et donc, à Melun, c'est un cinéma de proximité avec historiquement trois salles et maintenant quatre. Face aux majors du cinéma que sont les Pathé et autres Gaumont..., si on ne se rattache pas à une structure qui permet d'avoir des copies, la programmation du cinéma municipal de Melun risque d'en souffrir. En conséquence, à Melun, depuis maintenant quinze ans, on a contracté avec cette structure qui est une sorte de coopérative qui regroupe à l'échelle nationale, une centaine de cinémas, c'est 110 cinémas, pour environ 200 écrans, qui sont des petits cinémas de proximité. Grâce à ce regroupement sous forme coopérative que constitue cette entité, ça nous permet d'avoir une programmation de sorties nationales, une programmation de qualité à Melun. Si on ne l'avait pas, ben on serait bien en peine de pouvoir démarcher les sorties de films. C'est un outil absolument indispensable aujourd'hui pour pérenniser notre cinéma. Et j'ajoute même, et d'ailleurs je vais sans doute faire une intervention auprès du Ministère de la Culture et du Président de l'AMF parce qu'aujourd'hui, il y a une vraie pression exercée par les grandes chaînes de cinéma, donc les grands multiplexes qui aujourd'hui sont en train de se dire que les salles indépendantes comme les nôtres, leur grignotent des parts de marché. Ces grandes enseignes, exercent une forme de pression sur les distributeurs pour que ces distributeurs ne nous délivrent pas des copies parce que délivrer une copie à des cinémas indépendants comme les nôtres, c'est permettre d'avoir accès à un coût d'entrée qui est faible. Et donc quelque part, pour eux, ça tue la concurrence. Il y a un vrai enjeu aujourd'hui où nos petites salles sont mises sous pression à cause des gros distributeurs. On va réagir auprès du Ministère de la Culture et de l'AMF puisque, évidemment, beaucoup de villes en France gèrent des cinémas en régie et sont concernés par cette situation. Voilà, je ne sais pas Odile, si tu veux rajouter quelque chose à ce point précis.

*Mme Razé*: Rappeler que ça fait quinze ans qu'on collabore avec eux et qu'effectivement ça nous permet de d'avoir des films en sortie nationale.

*M. Mebarek* : Mathieu voulait compléter sur le festival du film social.

*M. Duchesne* : Alors il me semble vous avoir entendu parler du festival du film social... (Je suis de ce côté-là, on a changé de côté, je suis passé de droite à gauche cette fois-ci. Ah oui ! On ne regarde pas, dans la même direction.) Vous parliez du festival du film social. Vous êtes peut-être étonné que, en septembre dernier, on n'ait pas organisé Festival du Film social. C'est la première fois depuis cinq ans. Ces cinq dernières années, dans le cadre d'une tripartite, nous avons travaillé avec l'IRTS qui est, dont l'école, le centre de formation est à côté de l'avenue Thiers et avec une association nationale qui regroupe d'autres écoles qui forment des travailleurs sociaux comme IRTS. Ça se passait bien, c'était sur trois jours et les étudiants notamment, mais le grand public aussi pouvait venir assister à des projections de courts-métrages, de longs métrages, découvrir un petit peu différentes thématiques autour du social, le travail dans l'ombre dans le milieu carcéral... Il y a plein de thématiques qui étaient abordées et c'était très intéressant, sauf que, l'association en question, « la 25<sup>e</sup> image », a augmenté ses tarifs. L'année dernière, elle a décidé de faire payer aux écoles, une participation aux étudiants et aux écoles, si bien que l'IRTS s'est retirée et vu que c'était dans le cadre d'une tripartite, on n'a pas pu continuer ce partenariat avec l'IRTS est « la 25<sup>e</sup> image ». Voilà pourquoi ça s'est arrêté.

*M. Mebarek* : Merci. D'autres questions ? Madame Asdrubal.

*Mme Asdrubal* : Merci, Monsieur le Maire. C'est une question concernant « Lumiplan », le contrat qui est reconductible trois fois. La ville de Melun s'était dotée de l'application déjà il y a quelques années. « Lumiplan » était destiné à l'information et à la communication auprès des habitants. Nous n'avons rien concernant l'évaluation l'efficacité de cet outil financé sur fonds publics. Nous souhaiterions disposer d'un bilan, si c'est possible, alors pas tout de suite, d'un bilan précis de son utilisation depuis sa mise en service, notamment nous communiquer certains éléments, peut être le nombre total de téléchargements de l'application, le nombre total d'utilisateurs actifs et peut être la fréquence aussi moyenne d'utilisation et la durée des sessions, les rubriques aussi ou contenus les plus consultés et l'évolution de ces indicateurs dans le temps. Voilà, on a aussi des indicateurs de performance, notamment quand on regarde sur Internet et qu'on se renseigne sur cette application qu'on appelle KPI, qui sont retenues par la municipalité pour évaluer l'efficacité de cet outil. Voilà, si ces données font l'objet aussi d'un suivi régulier. Et puis enfin, les éventuelles données collectées sur les utilisateurs et leur utilisation, ainsi que les garanties mises en œuvre en matière de protection des données personnelles. On n'a vraiment jamais eu de retours là-dessus. Ce serait quand même intéressant, notamment sur les signalements qui sont retenus. Enfin, on sait qu'il y a des signalements qui sont en cours, notamment sur une personne qui avait un souci avec un câble qui était sur ces thuyas et qui avait ça depuis pas mal de mois. Et c'est vrai qu'on l'a signalé, c'est toujours en cours. Voilà, on aimerait vraiment avoir un retour là-dessus, peut être un écrit avec un bilan complet si c'est possible dans les jours à venir. Oui merci.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup. Je vous invite à nous adresser votre question parce qu'elle était assez précise. Alors je ne sais pas si ça sera dans les jours qui suivent, mais rapidement vous aurez un bilan. Ça serait intéressant pour tout le monde d'ailleurs, parce qu'effectivement, ça peut être intéressant d'avoir un retour d'expérience. C'est une application qui marche quand même pas mal. Il y a beaucoup, beaucoup d'interactions avec les services, en particulier services techniques. Beaucoup d'habitants se le sont approprié. Maintenant, c'est vrai, je dis ça un peu dans le vide parce que je n'ai pas de chiffres, mais d'accord pour vous donner les éléments. Oui Monsieur Guion.

*M. Guion* : Bonsoir. Je voudrais revenir sur le contrat signé avec Eco Terra pour la location de quatre caprins sur le site du parc de Faucigny Lucinge d'avril à novembre. Sauf si ça a été rouvert depuis, mais le 6 avril, le parc était fermé pour cause de danger de chute d'arbres. C'était le 6 avril. Je

voudrais savoir si les caprins sont arrivés et s'ils sont en danger, et si vous avez rouvert depuis le parc.

*M. Mebarek* : Alors, a-t-on des nouvelles des chèvres ? Jérôme, je ne sais pas.

*M. Olzier (Directeur des services techniques)* : Alors là, je ne peux pas vous répondre, savoir si elles sont arrivées effectivement, mais on avait fait une opération de nettoyage du parc et normalement alors là, je ne sais pas si elles sont arrivées le 6 avril, mais comme chaque année d'ailleurs, c'est programmé à cette période-là.

*M. Mebarek* : De même manière, on vous donnera les éléments de réponse.

*M. Guion* : Ouais et est-ce que le parc est rouvert ou quand est-ce que vous comptez le rouvrir ?

*M. Mebarek* : Il est rouvert ou pas ? Alors le parc a fait l'objet de mesures de sécurité. Parce qu'effectivement, par suite d'une tempête il y a quelques mois, des arbres, étaient tombés et menaçaient de tomber. Un diagnostic phytosanitaire a été réalisé qui a permis d'identifier des risques de chute d'arbres. Il y a une mesure de suppression sanitaire qui a été faite il y a quelques semaines. Une quarantaine d'arbres ont été supprimés parce qu'ils menaçaient de tomber. Par suite de cela... là on parle de quelques semaines avant les élections...,il faudrait refaire le bilan pour voir si maintenant on est en mesure de rouvrir. On est censé rouvrir puisqu'on a sécurisé, Et évidemment que ce parc, c'est un élément essentiel de notre projet. Donc on va bien devoir le rouvrir et mettre en place le chantier de modernisation. D'autres questions ? Très bien.

Le Conseil Municipal prend acte du compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.

### **3 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRE ET JURY DE CONCOURS ELECTION DES MEMBRES**

*M. Mebarek* : On passe à la délibération suivante, la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres et jury de concours. Ce Conseil, il y a deux désignations, mais le Conseil prochain en fin de mois et le Conseil encore d'après, on en passera beaucoup. Comme vous le savez, en début de mandat, c'est toujours comme ça, désignation de membres à la fois de la majorité et de l'opposition dans différentes instances et associations, commissions, bureaux, etc. Là, on procède à celles-ci parce qu'elles sont urgentes. Donc, la Commission d'Appel d'Offres, en application des règles de calcul de représentativité, c'est réglementé, le CGCT fixe les règles, le code de la commande publique, précisément, le nombre de sièges disponibles dans cette Commission d'Appel d'Offres est de cinq. Donc, cinq postes titulaires et cinq suppléants. En application des règles de représentativité des différents groupes composant le Conseil, quatre sièges titulaires sont dévolus au groupe « Melun Terre d'Avenir » et un siège titulaire au groupe « Relevons Melun », à chaque fois avec un suppléant en face. Donc, quatre titulaires, quatre suppléants pour le groupe majoritaire et un titulaire, un suppléant pour le groupe « Relevons Melun ». Malheureusement pour les autres groupes, les règles de calcul de représentativité font que vous ne pouvez pas bénéficier, sauf éventuellement à fusionner vos différents groupes. Je vous le suggère... Oui Madame Gillier.

*Mme Gillier* : Je n'ai pas de scoop. Néanmoins, il est inscrit dans « Union de la gauche et des écologistes ». Il y a une erreur en fait.

*M. Mebarek* : Oui, oui, oui, il y a une coquille,

*Mme Giller* : Il y a une coquille à chaque fois. Et donc on vous demande, s'il vous plaît, de modifier. On est bien écologiste et pas écoligiste.

*M. Mebarek* : Oui, il y a une coquille, c'est vrai, mais au demeurant, on va corriger la coquille, mais vous n'aurez pas de siège à la commission d'appel d'offres non plus, et.

*Mme Giller* : C'est bien dommage.

*M. Mebarek* : Malheureusement, c'est la loi. Donc, pour le groupe majoritaire, nous proposons, Henri Mellier, Guillaume Dezert, Jean-Hugues Barbé et Gerald Gallet en titulaires et en suppléants, Sophia Halifa, Aude Rouffet, Jean Clarys et Mathieu Duchesne. En ce qui concerne « Relevons Melun ». Vous avez donc communiqué les noms de Michaël Guion en tant que titulaire. Je me trompe ?

*M. Martin* : Non. C'était Monsieur Guion en suppléant et Madame Legernard en titulaire.

*M. Mebarek* : Ah oui, au temps pour moi effectivement, c'est sa spécialité je crois, au département ? Ah oui oui, c'est pour ça. Oui oui effectivement. Pardon. Et en plus c'est écrit. Donc Caroline, Legernard et en titulaire et Michaël Guion suppléant. Très bien. Ben on va délibérer.

*M. Mellier* : Alors on vote à main levée.

*M. Mebarek* : Qui s'oppose ?

*Mme Mothay* : Vous pouvez rappeler, juste les noms pour Melun terres d'avenirs »?

*M. Mebarek* : Oui. Henri Mellier, Guillaume Dezert, Jean-Hugues Barbé, Gérald Gallet. Ah oui, c'est vrai ça. Ouais mais bon.

*Mme Mothay* : Que des hommes

*M. Mebarek* : Ah oui, c'est vrai, quel est le problème... En suppléant, Madame Halifa Aude Rouffet, Jean Clarys et Mathieu Duchesne. Bon... C'est bon pour vous ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Merci. Adopté.

Adopté à l'unanimité le Conseil Municipal :

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres ;

**PREND ACTE** du dépôt des listes suivantes : Liste «

MELUN, TERRE D'AVENIRS » :

Titulaires :

- Monsieur Henri MELLIER
- Monsieur Guillaume DEZERT
- Monsieur Jean-Hugues BARBÉ
- Monsieur Gérald GALLET

Suppléants :

- Madame Sophia HALIFA
- Madame Aude ROUFFET
- Monsieur Jean CLARYS
- Monsieur Mathieu DUCHESNE

Liste « RELEVONS MELUN » :

Titulaires :

- Madame Caroline Kimberley LEGERNARD

Suppléants :

- Monsieur Michaël GUION

**PROCLAME** élus membres titulaires de la commission d'appel d'offres :

- Monsieur Henri MELLIER
- Monsieur Guillaume DEZERT
- Monsieur Jean-Hugues BARBÉ
- Monsieur Gérald GALLET
- Madame Caroline Kimberley LEGERNARD

**PROCLAME** élus membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

- Madame Sophia HALIFA
- Madame Aude ROUFFET
- Monsieur Jean CLARYS
- Monsieur Mathieu DUCHESNE
- Monsieur Michaël GUION

#### **4 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GROUPE HOSPITALIER SUD ILE-DE-FRANCE**

*M. Mebarek* : La délibération suivante concerne la désignation de représentants de la ville au sein du Conseil de Surveillance de l'Hôpital. Alors là, il est possible, Henri, de procéder à une candidature. Deux membres en ce qui concerne la ville de Melun. Il est proposé de désigner moi-même et Emmanuel Adjouadi en tant qu'Adjoint aux solidarités. Y a-t-il d'autres candidats ? Madame Gillier, et Madame Mothay. On va donc voter. On ne vote par personne. On ne va pas voter à bulletin secret, rassurez- moi.

*Mme Gillier* : Cette démarche qui a peu de chances d'aboutir, mais on va le faire quand même. Elle a pour vous qui soyez.

*M. Mebarek* : Ne soyez pas pessimiste... Vous êtes réaliste, d'accord.

*Mme Gillier* : Peut-être un peu réaliste et lucide. Ce qui n'empêche pas un engagement fort en tout cas. Mais derrière en fait une forme de représentation. On entend bien que la Mairie se représente dans ce cadre-là avec la majorité, mais c'est aussi une espèce de manière en termes de surveillance, les questions de santé. Et je ne veux pas polémiquer sur ce qui a pu paraître dans la presse et des éléments autour de ce qui se passe en psychiatrie à l'hôpital de Melun, mais c'est un sujet en fait, qui est au-delà d'une question partisane et sur lequel on porte un intérêt extrêmement fort. D'où le sens, en tout cas de ma candidature pour le groupe de « l'Union de la gauche et des écologistes » dans ce cadre-là.

*M. Mebarek* : Très bien. Je note votre commentaire. Mais soyez rassurée Madame Gillier, votre député Olivier Faure dont vous êtes assez proche j'imagine, pour l'avoir vu en vidéo au marché de Montaigu, siège au Conseil de Surveillance. Donc, ils veillent au grain à mes côtés. D'autres remarques ? Enfin pas d'autres remarques. Oui, d'autres remarques sur les candidatures. Donc je vous propose de voter à main levée. S'agissant donc de moi-même, donc qui s'oppose ? Non, moi je suis membre de droit ? Donc moi, je suis membre de droit, on ne vote pas, c'est la dictature. Donc en réalité, celui que l'on doit élire, c'est Emmanuel Adjouadi. Oui, mais là on va commencer par Emmanuelle Adjouadi. Qui s'oppose à l'élection d'Emmanuel Adjouadi au Conseil de Surveillance de l'hôpital. C'est moche, c'est moche. Qui s'abstient ? Très bien. On peut faire voter pour Céline Gillier. Puis après vous vous mettez d'accord avec Emmanuel, peut-être, il démissionnera. Allez, Céline Gillier qui s'oppose ? Enfin, ça n'a pas d'intérêt, mais bon, qui s'oppose ? Voilà, Qui s'abstient ? Bon, très bien. Allez, on fait la même chose pour Fatiya Mothay. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Bravo, Emmanuelle Adjouadi.

Adopté par 5 voix contre et 38 voix pour, le Conseil Municipal :

**PREND ACTE** de ce que le Maire de Melun, membre de droit du Conseil de Surveillance du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France en sa qualité de Maire de la commune siège, siègera au sein de cette instance.

**PROCEDE** au scrutin qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants	: 43
Bulletins blancs	: 0
Bulletins nuls	: 0
Abstentions	: 0
Suffrages exprimés	: 43
Majorité absolue	: 22

Ont obtenus

- Monsieur Emmanuel ADJOUADI : 38 voix
- Madame Céline GILLIER : 2 voix

- Madame Fatiya MOTHAY : 3 voix

**DESIGNE** pour représenter, avec le Maire, la commune de Melun au sein du Conseil de Surveillance du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France :

***M. Emmanuel ADOUADI***

**AUTORISE** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment sa transmission au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé compétent aux fins de nomination des représentants de la commune de Melun au sein du Conseil de Surveillance du GHSIF.

## 5 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

*M. Mebarek* : On va passer à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire. Comme je vous l'avais dit, pour ceux qui étaient là au mandat précédent, la majorité avait choisi de voter le budget postérieurement à l'élection, ce qui était démocratique. Cela permettait à la nouvelle équipe en place de présenter ses propositions. Une proposition avait été faite qui était de faire le débat d'orientation budgétaire dans le mandat d'avant, de façon à voir quelles sont vos orientations. Et puis le budget sera voté dans le nouveau mandat. Ce n'est pas possible parce que le débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu avec le même Conseil Municipal que le vote du budget. Il n'était donc pas possible de dissocier le débat lors du mandat d'avant et le vote du budget lors de ce mandat-là. On se retrouve donc ce soir, 9 avril pour procéder au débat d'orientation budgétaire. Et j'ai l'honneur, le privilège, la joie extrême de passer la main à Henri Mellier.

*M. Mellier* : Bien, pour le baptême du feu, si je puis dire, entre guillemets. Merci, Monsieur le Maire, chers collègues. Effectivement, nous allons examiner tous ensemble le Rapport d'Orientation Budgétaire et ses annexes. Je vais simplement faire une petite présentation. Il y a trois mots importants. Débat.

*M. Mebarek* : Excuse-moi, Henri, je suis désolé. J'en profite. Pourquoi Henri Mellier ? Premier Adjoint en charge des finances, des affaires juridiques, du protocole et des élections. Donc, en tant qu'Adjoint en charge des finances, il présente le débat d'orientation budgétaire. Voilà, c'est important de le dire.

*M. Mellier* : Merci de rappeler à la délégation et merci de la confiance que tu m'as donnée pour ce travail assez compliqué, mais passionnant. Débat d'orientation budgétaire trois mots clés. C'est un débat sans vote pour lequel on prend acte par un vote que le débat a eu lieu. Pas de « pour » ou « contre ». Un débat entre nous sur les orientations, le mot clé, un mot vraiment bien choisi. Il ne s'agit pas de décision, il ne s'agit pas encore de choses définitives. Il s'agit d'orientations notamment pour l'année 2026. On se consacre sur l'année 2026, il n'y a pas de prospective au-delà pour le moment. À chaque jour suffit sa peine. Tout ça se traduira et se traduit déjà dans les orientations des chiffres budgétaires et des sommes qui sont déjà préfixées et dont on reparlera dans quelques instants. Je veux m'assurer que vous avez tous reçu le document, la note de présentation et les six annexes. La première s'appelle « analyse rétrospective ». La deuxième est la synthèse provisoire, je dis bien provisoire, du compte administratif 2025. La troisième : Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs pour l'année 2026. Enfin, le tableau de bord de l'analyse de la dette du budget principal pour l'année 2026 et puis deux documents qui concernent le PPI qui pour l'instant n'est pas définitif, sur les dépenses d'investissement par mission pour l'année 2026 et les recettes d'investissement par mission pour l'année 2026. Ces annexes sont là, je suppose que chacun a pu, du moins essayer de prendre connaissance de la totalité de ces documents. Les annexes servent à expliquer de façon un peu plus détaillée certains points du ROB dont nous allons parler. Sur la construction de ce ROB, pas une nouveauté pour les anciens qui sont là, de la majorité ou de l'opposition. Le ROB, est construit depuis des années à peu près sur la même structure. Donc il part, si je puis dire, d'un contexte très lointain qui est le contexte international mondial. Il se rapproche du contexte européen, le contexte français et surtout la loi de finances 2026 qui a été votée tardivement, comme vous le savez, pour les raisons que vous savez. Sur le contexte mondial, je ne dirais qu'un mot, parce que, au moment où il a été construit, on ne savait pas ce qui allait se passer avec la guerre en Iran, et

notamment l'impact très fort aujourd'hui qu'il y a sur le yoyo pétrolier et toute l'énergie. C'est à dire que là il faut mettre un bémol par rapport à ce qu'on a écrit, il faut tenir compte absolument que si ça continue,... on ne sait pas comment ça va se terminer... il peut y avoir des impacts forts au final sur le prix de l'énergie qui ne sont pas actuellement intégrés dans ce document. Je crois qu'il faut avoir l'honnêteté de le dire, parce qu'on ne savait pas au moment où on l'a écrit, mais on le sait aujourd'hui et on connaît... Hier, ça s'est effondré, avant hier, c'était monté... on ne sait pas comment ça va se terminer dans quinze jours, si les négociations aboutissent ou si elles n'aboutissent pas. Tout ça peut avoir des conséquences très, très fortes sur le prix de l'énergie, même si on arrive pour nous en fin de course de la période de chauffage, donc, je pense qu'il y aura moins d'impact là-dessus. Sur le reste, il peut y avoir des impacts. Notamment, vous l'avez appris tous aussi, sur le prix du gaz qui va monter. Voilà pour le contexte international et européen. Il n'y a rien d'autre à dire, là-dessus. Sur les mesures de la loi de finances, par contre, on a déjà des indications de ce qui va nous arriver. Il y a deux choses en matière budgétaire, ce qui dépend de nous et ce qui ne dépend pas de nous, il faut rendre à César ce qui est à César. Alors, il y a deux choses : premièrement, sur les baisses fiscales, elles dépendraient de nous si on voulait augmenter les taux. Je vous le dis tout de suite, mais on le verra plus tard ; Il n'est pas question pour l'année 2026 d'augmenter le taux des impôts pour la 12<sup>e</sup> année consécutive. Ça, c'est acté dans ce ROB et ça sera comme ça dans la présentation du budget définitif. En revanche, ce qui est certain sur les nos baisses fiscales, le Parlement a décidé une revalorisation des bases de 0,8 %, donc l'impact existera bien sur nos bases, à la fois sur les bases du foncier bâti non bâti et sur les bases des taxes d'habitation pour les résidences secondaires dont on reparlera au moment du budget. Ça, c'est le premier point. Il y a une mesure qui est une mesure technique mais qui est intéressante quand même, et je pense que Guillaume l'a vu. On a abaissé le seuil, vous savez, pour tout ce qui concerne la taxe d'aménagement, il y a un versement qui était prévu pour les surfaces supérieures à 5000 mètres carrés. On a abaissé les surfaces à 3000 mètres carrés et surtout on peut demander un acompte. Donc, c'est un problème de trésorerie plus qu'autre chose. Mais la taxe d'aménagement, c'est quand même une recette importante dans notre budget. On pourra se servir de ce levier si on en a besoin, ça, c'est le premier point. Le gros point négatif mais très négatif celui-là, parce qu'il va durer plusieurs années ; je ne vous fais pas une présentation de la carte et de la pyramide des âges au niveau national, pour la CNRACL, c'est à dire la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales, qui a été longtemps, très, très longtemps excédentaire, pendant des années en tout cas ; moi je l'ai connu comme ça jusqu'au moment où j'ai pris ma retraite 2013. Donc c'était une caisse qui avait vraiment des excédents sur lequel d'ailleurs les gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, on aisément pris le dedans pour compenser d'autres régimes, mais c'est un autre débat. Aujourd'hui, la mesure qui est prise par le gouvernement, c'est de relever le taux employeur de cette CNRACL et pas de le relever de façon minimale ; quand vous lisez les chiffres, cette caisse de National, c'est dans le projet de loi de finances de la Sécurité Sociale qui a été voté, portant ce taux de 34 % 65 en 2025 à jusqu'à 43 % en 2028. Donc, ça veut dire que ça va faire une charge lourde sur cette caisse de retraite et qui revient à notre employeur. Et pour l'année 2026, on connaît déjà la punition, le coût estimé de cette hausse de cotisation pour la ville, est de 308 000 €. Pour vous donner un point de repère, un point d'impôt aujourd'hui, pour la ville, c'est 365 000 €. On est donc pas loin de l'équivalent d'un point d'impôt. L'Etat nous impose 308 000 € comme il imposera à toutes les collectivités de France et de Navarre. Ce n'est pas spécifique à Melun, mais il faut avoir conscience de ça et ça va continuer en 2027 et ça va aller jusqu'en 2028. Est ce qu'on arrivera à redresser la CNRACL avec tout ça, on verra. En tout cas, les mesures sont prises, elles s'imposent à tous. Ça a un impact très fort sur le budget du personnel, pour l'année 2026 et les suivantes, et je

pense qu'il faut que notre Conseil Municipal en ait conscience, en soit lucide, c'est important et ce ne sont pas de petites sommes. Deuxièmement, ce qu'on peut dire sur les niveaux d'épargne qui sont les nôtres, on le verra dans détail tout à l'heure, mais on est resté pour cette année de 2026, dans les moyennes du mandat. Il y a des baisses, c'est vrai, mais globalement, on peut quand même se dire qu'on a fait le nécessaire pour garder à peu près des niveaux d'épargne qui restent dans la moyenne. Tout le reste de ce débat ou de ce contenu, est bâti sur le programme de la majorité qui a gagné les élections. C'est à dire que c'est le programme « Melun, Terre d'Avenirs » que vous avez en traduction orientations budgétaires, c'est à dire une ville plus sûre, une ville plus attractive, une ville plus agréable et une ville qui prend soin de ses habitants. Tout ça, c'est le socle politique du ROB 2026. Et on ne pouvait pas faire autrement puisque c'est ce que les melunais nous ont demandé de façon assez claire. En détail, je ne vais pas reprendre toutes les pages là-dessus, vous avez tous lu le programme « Melun Terre d'Avenir » donc vous savez tout. Page 19 du ROB porte sur les éléments de l'analyse financière de la rétrospective. Vous avez l'épargne brute, dégagée en 2025, qui est de 9 millions €. Elle est inférieure de 8 %. L'épargne nette, est de 4 192 000 €. Le résultat de l'exercice, est de 3,5 millions €. Le résultat global de clôture, est d'1 millions neuf. On est encore dans des chiffres positifs qui, certes, baissent par rapport à ce qu'on a connu mais qui nous permettent sans aucun problème, notamment le remboursement en capital de la dette, c'est à dire 4 970 000 €. L'épargne nette 2025 était de 4 190 000 €. Pour 2026, on va continuer, c'est l'objectif politique de « Melun Terre d'Avenirs », de continuer d'investir à un rythme maîtrisé mais important. On est sur une base de 23 millions d'euros, si on y met les reports, je parle sous le contrôle de Sylvie Bray Payer, c'est 25 millions en tout en termes d'orientations budgétaires. Est ce qu'on réalisera 100 % de ces investissements ? La réponse honnête qu'on vous doit, c'est non. On n'a jamais réalisé 100 %. On ne voit pas pourquoi d'un seul coup, par quel miracle on réaliserait 100 %. Donc après, il y a une priorisation, on en reparlera tout à l'heure. Il y a beaucoup d'inconnues aujourd'hui. Tous les projets d'investissement sont inscrits, la plupart dans notre PPI ancien, c'est le Plan Pluriannuel d'Investissement que vous avez en annexe, vous l'avez regardé, il y a une mise à jour du PPI qui sera faite au moment du budget 2026 sur un point notamment important, qui a déjà été signalé par plusieurs d'entre vous, parce que vous avez très bien lu le programme « Melun Terre d'Avenirs » en disant que ne figure pas dans ce PPI le projet théâtre. Il ne peut pas y figurer pour la bonne et simple raison que, avant de faire figurer un chiffre dans le PPI, il faut le voter en Conseil Municipal, on fonctionne en autorisation de programme et en crédits de paiement. Ce n'est pas ancienne majorité qui a pu le voter mais, il appartiendra à la nouvelle majorité de le faire au moment du vote du budget, avec des crédits de paiement qui s'étaleront ensuite sur plusieurs années. On va continuer à agir très fortement parce que ça a été un des moyens pour lesquels on a dégagé un excédent en 2025. Je voulais en faire une incidence sur les la qualité des documents qui vous ont été produits qui sont vraiment remarquables. Ça faisait longtemps que je ne les avais pas lus de façon aussi pointue, il y a toutes les dépenses en toute transparence, vous avez toutes les références à toutes les données, vous avez les données comparatives, vous avez les courbes, les camemberts ou les briques qui permettent de vous y référer. Sur les recettes, l'année 2025 a été une très bonne année en matière de rentrées de recettes, mais toutes ne sont pas rentrées. Donc, un de nos efforts sur l'année 2026, c'est vraiment d'agir sur les recettes puisqu'il faut aller chercher de l'argent là où il est, en montant des dossiers, en allant voir les gens, en les convainquant qu'on peut être éligible à telle ou telle subvention. Et jusqu'à preuve du contraire, je ne connais pas beaucoup, sur le moyen terme, de subvention qui nous ont été refusées. Elles ne sont pas toujours à la hauteur de ce qu'on veut, mais en tout cas, on n'a pratiquement jamais eu de refus par rapport à des projets forts d'investissement. C'est très important pour l'autofinancement, puisque tout ce qu'on a en

subvention, on ne l'a pas en emprunt par derrière. Sur les dépenses, on a vraiment deux niveaux de réflexion commune. Il y a deux groupes de dépenses importantes le 011, c'est à dire les charges à caractère général, c'est à dire toutes les charges des services de la ville en passant par l'énergie, en passant par toutes les fournitures, tous les contrats, les assurances, ... Il y a une litanie énorme de tout ça. C'est la première grosse dépense, le 011, sur laquelle on peut agir de façon assez volontaire si on a la volonté politique, de rationaliser ces dépenses, d'essayer d'être plus sobre dans certains points sur ces dépenses et d'avoir une certaine rigueur dans les dépenses du 011 ; rigueur qui ne veut pas dire rigidité, ce n'est pas le même mot. On peut avoir de la souplesse tout en étant rigoureux. Il faut savoir choisir les bons curseurs, il faudra agir sur le 011 comme on l'a fait d'ailleurs en 2025. C'est d'ailleurs un de mes regrets que je veux partager avec vous. Quand vous lisez les résultats de 2025, vous voyez qu'on a fait quasiment 1 million d'euros d'économies sur l'énergie. C'est énorme. Merci aux services, merci aux services techniques, merci Alexis, merci aux services financiers, à tous ceux qui ont surveillé tout ça. C'est un petit peu dommage qu'on arrive là alors qu'on était parti sur une très bonne pente. Merci aussi à tous les travaux qu'on a faits pour isoler nos bâtiments, avoir des performances énergétiques un peu à droite et à gauche. Est ce qu'on pourra agir encore sur ces dépenses en 2026, de la même manière qu'on l'a fait en 2025 ? La réponse est dans ce que je vous ai dit tout à l'heure, ça dépendra beaucoup du prix de l'énergie au niveau mondial, qui se répercutera au niveau européen et français, mais c'est important. L'autre gros point, il y a une annexe dessus dont on pourra parler tout à l'heure si vous le voulez, ce sont les dépenses de personnel qui pèsent énormément, ce sont de vrais postes équivalent temps complet et tout ce qui permet de faire fonctionner les services publics Melunais. J'ai entendu longtemps que le service public était dégradé. Il n'est pas dégradé du tout, il est conforme à la demande qui est faite. Actuellement, je ne connais pas, je vous le dis en toute sincérité, de service de la ville qui refuse des inscriptions, que ce soit la restauration scolaire, les crèches, que ça soit en foyers, résidences... partout où on a de la place où on peut le faire en toute sécurité, on fait en sorte que. Nous avons une évolution population importante au 1<sup>er</sup> janvier 2026 qui a des répercussions, on verra tout à l'heure sur nos dotations puisqu'on a gagné plus de 2 200 habitants, qui ne sont pas que des personnes âgées avec des cannes, mais beaucoup de jeunes couples, qui sont arrivés sur notre ville depuis quelques années, avec des enfants et qui ont besoin de services pour leurs enfants, pour leurs modes de garde... Là-dessus, nous aurons une grosse augmentation du budget de personnel sur l'année 2026. Outre les cotisations employeurs, il y a effectivement dans ce ROB, la création de 50 postes budgétaires. Des postes qui ont été budgétés, c'est à dire dans l'enveloppe que vous avez, ils y sont, ce sont des postes vacants, qui ne sont pas pourvus au moment où on l'a fait et qui vont être pourvus. Alors, je veux mettre aussi un petit bémol pour tous ceux qui ont l'expérience des ressources humaines, je pense à Céline Gillier, notamment, on sait très bien que, lorsqu'on a un poste vacant, on ne le remplace pas du jour au lendemain, là en plus, on n'est pas dans la meilleure période pour recruter parce qu'il y a une concurrence terrible entre les villes après les municipales. Si on parle que des policiers municipaux, ça va être une grosse bagarre pour pouvoir avoir le maximum de policiers municipaux. Les animateurs, c'est pareil. Effectivement, aujourd'hui, beaucoup de villes ont fait des promesses à leurs habitants en disant qu'elles augmenteraient les postes. Nous, nous les avons budgétés, c'est à dire qu'ils sont inscrits sur le plan des finances. Ensuite, on constatera ou pas sur le financier unique, c'est le nouveau nom du compte administratif, si on a pu pourvoir 10 postes, 20 postes, 30 postes, 40 postes, on verra ça à « l'autopsie », c'est à dire après le vote du compte administratif 2026. Ce que je voulais vous dire, c'est qu'il n'y a pas à chercher le financement de ces 50 postes, ils sont dans l'enveloppe que vous avez dont je parlerai tout à l'heure. La dernière chose importante, ça ne vous surprendra pas : agir sur l'endettement. Ce qui est important, c'est la

trajectoire qu'on s'est donné qui n'a pas beaucoup changé. On la connaît depuis des années, on la respectait à l'Euro pendant tout le mandat qui vient de s'achever, c'est à dire qu'on avait décidé au début du mandat, en 2020 que le poids de la dette, le remboursement de la dette, n'excède pas en moyenne 9 millions d'euros par an, 5 millions en capital et 4 millions d'intérêts. Quand vous regardez les chiffres qui sont maintenant publics, c'est exactement ce qui s'est passé. Donc, on garde la trajectoire en capant, si je puis dire, le maximum à 10 millions d'euros si c'est nécessaire et faire en sorte également que notre capacité de désendettement ne dépasse jamais les 12 annuités. Cette année, vous verrez, on est à 10,7, donc on est bien sur ce plan-là. La dette, c'est quelque chose qu'il faut surveiller et ce n'est pas un épouvantail à moineaux. La dette, elle est nécessaire, en tout cas c'est notre point de vue pour financer nos investissements. Et je regardais encore tout à l'heure ce que vient de déclarer le Président du Département en disant « On va emprunter cette année, je ne sais pas combien, parce qu'on en a besoin, on va emprunter plus ce qu'on avait prévu ». Nous, on empruntera un maximum de 13 millions d'euros. Je dis bien un maximum si c'est nécessaire. Ça dépendra essentiellement du cadencement des travaux. Est-ce que tout ça suivra bien, est-ce qu'il y aura des impondérables ? Actuellement quand on chiffre des travaux ont les chiffres par rapport à des estimatif des services techniques qui sont vraiment bien faites. Mais ce n'est pas fait par rapport à ce qu'on a vu tout à l'heure, à une CAO. Il y a une Commission d'Appel d'Offres elle va lancer des consultations pour des travaux et on aura des vrais résultats d'entreprises. Aujourd'hui, vous aurez aussi l'impact, toutes les entreprises aujourd'hui sont impactées par ce qui se passe au niveau mondial français, européen, etc. On pense tous, en tout cas quand on est assez proches des opérations BTP, mais là, Ségolène, pourra en parler mieux que moi, on pense tous qu'il va y avoir un renchérissement du coût des travaux. A partir de là, c'est à nous d'ajuster les choses si d'un seul coup, ça explose, on verra bien ce qu'il en est. Voilà ce que je voulais vous dire. Sur la section de fonctionnement, on en a dit deux mots tout à l'heure, il y a le gros morceau, c'est le foncier bâti. Il y a quelque chose quand même d'important, c'est la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Alors, ça n'aura pas d'impact en 2026, mais sera sûrement un impact quand on choisira le nouveau taux qu'on voudra éventuellement faire peser sur ces résidences secondaires qui existent à Melun et qui peuvent rapporter un peu d'argent, mais on n'en est pas là. Quant à l'inflation, aujourd'hui, le dernier chiffre est un peu en hausse, mais vous avez aussi le tableau sur la moyenne de l'inflation de ces six dernières années. L'inflation peut avoir un effet sur les baisses fiscales, ça peut être le cas, là, c'était 0,8, combien ça sera en 2026. Vous avez les évolutions en chiffres, je ne vais pas les commenter. Le produit fiscal attendu pour 2026, c'est important, je dis bien attendu, là aussi on verra quand on aura la réalité des bases, ça s'élèverait à 36 800 000 €, soit une progression attendue de 0,75 %, c'est à dire 275 000 €, voilà ce qu'on attend en termes de progression. Quelque chose donc qui est assez atone aujourd'hui au niveau Seine et Marnais, n'est pas forcément en Ile de France, mais c'est ce que remarque aussi le Président du Conseil Général et il espère que ça va aller mieux, c'est le marché de l'immobilier qui est quand même assez flasque. Tout ce qui ce qu'on appelle les droits de mutation, ce qui nous vient via les notaires, on a volontairement été prudent en le mettant à 1 million d'euros. Alors, je rappelle qu'il y a quatre ans, on était à 1 800 000 €, tout ça peut un peu changer. Si demain, pour une raison X, il y a une reprise de l'immobilier et que ça impacte notre secteur, on en sera bénéficiaire. On pense que à 1 million d'euros, c'est difficile de descendre en dessous. Donc on a été très prudents là-dessus. Sur les dotations, elles ne sont pas si mauvaises que ça pour 2026, parce qu'il y a un effet population et cette fois ci, il est réel. Pendant longtemps, il y a eu parfois des remarques, pas très amènes. Là-dessus on a la population de Melun, elle évolue, mais maintenant ça a des effets très fort sur notre dotation de base. Ça fait longtemps que la dotation de base de Melun n'a pas augmenté. Elle va augmenter en 2026. La DPV

aussi, la dotation de péréquation également. Les seules participations qui vont baisser en 2026 sont celles du Conseil Départemental. Ça a été annoncé, pour le soutien au fonctionnement des établissements du d'accueil du jeune enfant, c'est en diminution de 41 %. Mais le Département a des charges aussi importantes. Il a des compétences sociales très importantes et il nous faut faire des choix, il les a faits, ça aura des répercussions sur la ville de Melun et sur d'autres villes en Seine et Marne. Une bonne nouvelle, c'est le produit des services, c'est à dire, ce que payent nos habitants pour les services que nous nous rendons. C'est dû aussi à une fréquentation augmentée, notamment sur la restauration scolaire, sur les accueils de loisirs, il y a une crèche entière qui est réouverte. Ça, bien sûr, ça a un effet en termes de recettes, ça a un effet boom aussi en termes de financement de personnel. Parce que tout à l'heure, sur les 50 postes dont je vous ai parlé, il y a 20 postes fléchés pour la crèche, « les Dauphins », je dis bien 20 postes pour 60 berceaux. Donc voilà, ça c'est la conséquence de la réouverture d'une crèche. Il y a des vases communicants. Il y a des chiffres en plus aussi sur la redevance indigo, c'est important mais pas non plus dans des proportions délirantes. Le contrat territorial global de la CAF est une bonne chose puisque ça procurera environ 65 000 € de recettes en plus. Sur les fonds de concours de la Communauté d'Agglomération, il n'y aura pas de changement, on sera vraiment à peu près à la même somme, 618 000 €, il n'y a donc pas de souci là-dessus. Sur les dépenses, je vous ai dit, le coût des fluides, on en a parlé, on ne va pas en reparler, mais c'est vraiment à surveiller comme le lait sur le feu, parce que c'est ça qui peut dérapier et il faudra regarder. Dans le domaine de la sécurité, on l'a dit, c'est une des priorités du mandat, dès cette première année. On mettra ce qu'il faut pour la première étape de ce redressement des effectifs et des moyens en matière de sécurité. En ce qui concerne l'enfance, l'éducation, les centres de loisirs... on reste dans ce qu'on a écrit, ça restera. Le premier budget de la ville de Melun est largement à l'éducation, l'enfance... Quand vous regardez, vous avez tous les pourcentages, il n'y a pas photo. On est toujours à 17, 18 %, pour l'éducation, pour l'enfance, pour les culturelles, etc. Donc, nos services publics ne sont pas en diminution en termes de masse budgétaire. C'est la trajectoire qu'on va garder pour 2026. Les dépenses de personnel, on en a beaucoup parlé, vous en avez le détail, page 27, 28. Donc, vous avez même les effectifs en équivalent temps complet. Tout ça vous est bien détaillé et vous voyez très bien quand vous passez la page 29, quels sont les pôles importants. Le pôle éducation enfance loisirs, c'est 364 postes équivalents temps complet sur 1189. C'est quand même de loin le premier budget. Le deuxième, c'est le pôle du cadre de vie. C'est tout ce qui est, les services techniques, le nettoyage, le fleurissement de la ville, l'entretien des parcs et jardins, etc. Et le troisième pôle, c'est la culture, la vie associative et le logement avec 156 postes. Donc on voit très bien le gros morceau des postes budgétaires, c'est éducation enfants en centre de loisirs, deuxièmement, le cadre de vie et troisièmement, pour l'associatif. En fait, le total de tout ça, vous êtes à 750 emplois sur 1189. Il faut toujours ramener tout ça en termes de service public, c'est à dire qu'il y a 790 postes qui sont affectés directement au service public. C'est tout à l'honneur de notre Conseil Municipal de préserver les moyens du service public. Le montant total du 012 tel qu'il est prévu aujourd'hui, avec les 50 postes que je vous ai dit tout à l'heure, il est à 53,4 millions d'euros. Alors, c'est une somme importante, c'est un peu plus de 60 % du budget de fonctionnement, vous l'avez tous vu. Quand vous regardez, d'ailleurs, ce qui est bien dans le document, c'est que vous avez eu le rétroviseur sur les dix dernières années et vous voyez l'évolution et vous voyez que ça n'a pas beaucoup bougé. On est vraiment entre 60, 61, 62, 63. On garde cette trajectoire, il n'y a pas eu une explosion à 70 % des dépenses de personnel. Non. On est toujours resté dans cette épure de l'ordre, entre 60 et 65 %. Et je crois qu'il faut s'en tenir là pour essayer de garder le cap. Ça demande des efforts, ça demande de la rationalisation, ça, demande, au niveau ressources humaines de bien gérer les emplois et les compétences, de bien anticiper les départs en

retraite, etc. Voilà, j'en viens à l'encours de la dette, il est aujourd'hui connu, sur 2026, on confirme qu'en deux on pourrait porter l'emprunt à 13 millions d'euros. Donc ça ne sera pas une surprise si ça arrive, mais ça peut être moins, ça va dépendre beaucoup du cadencement des travaux du coup qui va sortir des différents appels d'offres de ces travaux. Voilà, la dette, elle est au 31/12/2026 à 109 300 000 d'euros et de 1291 et par habitant. Donc, je ne vais pas refaire ce que j'ai dit depuis des années. Ce qui est important, ce n'est pas le stock, c'est la capacité de remboursement de la ville. Cette capacité, elle n'a jamais varié, elle n'a jamais fait défaut. J'ai regardé tous les contrôles de CRC, etc, il n'y a jamais eu une ligne sur les difficultés d'endettement de la ville de Melun, quoi que certains groupes aient envoyé directement à la Chambre Régionale des Comptes leurs analyses sur la question. La capacité de désendettement, elle reste à 10,7, elle ne change pas. Je vous passe les camemberts et j'en viens au dernier, au dernier point : ce sont les principales opérations qui sont actuellement prévues. Je dis bien prévu dans ce ROB, c'est donc ce qu'on appelle les opérations en crédits de paiement pour l'année 2026, qui se terminent par un budget total de 24 733 000 €, avec dans le trio de tête, des opérations qui solde le cinéma, l'école Decourbe et les travaux du pôle gare qui, eux, prennent leur envol avec un peu plus de 2 millions d'euros. Ensuite, il y a toute une série de chiffres qui sont ajustés au moment du budget, que nous verrons. Donc, la conclusion, elle est toute simple. Pour ce mandat 2026-2032, versus 2033, Nous saurons dans quelques semaines le projet de loi qui doit allonger d'un an les mandats municipaux à l'étude du Parlement, donc normalement, ça ne devrait pas poser trop de problème parce que sinon il y aura une sorte de difficulté avec la campagne présidentielle de 2032. Voilà, un rythme soutenu d'investissements dès cette année. On essaiera de continuer la sécurité, renforcer l'attractivité, on en parlera si vous voulez, tout ce qui concerne l'environnement n'est pas sacrifié, au parc Faucigny Lucinge etc, et puis tout ce qui permet de mieux servir les melunais dans les différents services publics, nous y veillerons beaucoup à travers des mesures bien ciblées dans le budget, et on parlera notamment des subventions au moment du budget. Donc, ce nouveau cap, est le cap « Melun, Terre d'avenirs », qui est proposé aux habitants de Melun pour une ville plus sûre, plus attractive, plus agréable, Et ainsi nous pensons, nous, la majorité municipale qui vous présentons ce ROB, être fidèle à nos engagements pris devant les melunais lors de l'élection du premier tour le 15 mars dernier. Et surtout auprès de tous les menus qui nous ont fait confiance pour diriger notre ville et surtout continuer à la faire avancer.

*M. Mebarek* : Henri Merci beaucoup.

*M. Mellier* : Je n'ai pas trop dépassé.

*M. Mebarek* : Tu m'avais dit une demi-heure, Tu as fait une demi-heure. Même si ça pouvait paraître long, tu as bien tenu 30 minutes. Alors, on va ouvrir le débat. Avant ça, je veux ajouter deux, trois petites précisions. Ce rapport qui vous a été présenté, remis surtout et puis présenté en synthèse par Henri, n'est pas, même si ça a été dit par Henri, mais ce n'est pas, à ce stade, la traduction du programme sur lequel les habitants nous ont élus pour six ou sept ans. Nous n'avons pas entre, l'élection d'il y a eu trois semaines ou un mois et la production de la documentation qui vous a été adressée, eut le temps de faire travailler avec les services, dans le détail sur les perspectives financières, sur les nouvelles dépenses en matière d'investissement, en matière de fonctionnement, en matière de politiques publiques nouvelles que l'on souhaite mettre en place, etc. C'est quelque chose qui va se faire, par suite d'un travail que la majorité réalisera d'ici l'été, on va se réunir en séminaire majoritaire pour planifier, cadencer, d'un point de vue budgétaire et chronologique, les éléments

programmatisques, qu'il s'agisse de politiques publiques en fonctionnement et en investissement. En fonction de cela, ça se traduira par des décisions modificatives qui interviendront dans le cours d'année 2026 ou dans le cadre des budgets qui suivront à partir de 2027, 2028. C'est important parce que, évidemment, vous ne trouverez pas, les melunais ne trouveront pas dans ce rapport, dans ce document, les éléments précis qui ont fait l'objet du vote de confiance du premier tour de l'élection municipale. Néanmoins, et ça a bien été dit par Henri, la trame vers laquelle on s'oriente reste une trame de transformation profonde de la ville, poursuive la transformation de notre ville en matière de travaux, en matière de modernisation des espaces publics, en matière de renforcement de l'offre de services à nos habitants et évidemment aussi, en matière de de sécurité, de solidarité. Ces trames-là, sont ce pourquoi on a été élu, ça sera traduit dans des éléments budgétaires, mais à ce stade, on n'a pas le détail tout de suite sur la brigade d'intervention qui va être créée avec la PM, la brigade fluviale, nous n'avons pas le détail encore sur les politiques en matière de jeunesse qui seront développées, nous n'avons pas le détail encore en matière de politique d'attractivité, si ce n'est tous les coups déjà partis au titre de la fin de mandat ou un certain nombre de coûts étaient déjà partis et ont déjà fait l'objet d'un exposé par Henri. Et on retrouve ici notamment, la société d'économie mixte sur l'acquisition de locaux commerciaux, etc. Voilà, je voulais le préciser parce que dans le débat, je voulais tout de suite préempter la question, « Monsieur le Maire, nous ne retrouvons pas dans vos les éléments sur lesquels vous avez été élus ». Voilà, le débat est ouvert. Monsieur Martin.

*M. Martin* : Oui, bonsoir à tous. C'est bien de le préciser parce qu'effectivement..., mais malgré tout quand même, le paysage budgétaire de la ville qualité, il est plutôt alarmant. Et tous les rapports d'orientations budgétaires qu'on a pu étudier ces cinq ou six dernières années, celui-ci est très certainement le plus préoccupant. Alors pourquoi ? Eh bien d'abord, il y a le coup de tonnerre de la dette. Et là, on comprend pourquoi vous avez pris soin de proposer le DOB, le Débat d'Orientation Budgétaire après et non avant les élections, car vous avez pris soin en quelque sorte de cacher aux électeurs ce que vous nous annoncez officiellement aujourd'hui, c'est à dire une dégradation de la dette de près de 10 millions d'euros en un an. Et on passe au niveau des prévisions à fin 2026, un capital de 100 à 110 millions d'euros. Si on raisonne sur les deux dernières années, c'est pire. On a une dégradation de près de 15 millions d'euros. C'est quand même très conséquent. Je le rappelle quand même dans le programme de Louis Vogel pour les élections de 2020, ça date un peu, mais quand même, c'est assez présent. Et puis vous êtes là et vous, vous en êtes l'héritier. Il était mentionné textuellement une trajectoire de désendettement de 2 millions d'euros par an. C'était textuellement écrit ainsi dans le programme. Vous n'avez rien désendetter du tout. Et à l'inverse, vous avez fait exploser la dette. Alors pourquoi c'est grave ? Eh bien d'abord parce que cette dette produit une facture, celle des intérêts versés aux banques, c'est à dire près de 5 millions d'euros par an qui, pour les melunais, partent en fumée. 5 millions d'euros par an, c'est l'équivalent d'un bel équipement tous les deux ans, d'un groupe scolaire tous les trois ans. C'est l'équivalent en moyenne, en coût chargé de 100 agents additionnels, ce qui serait quand même plus utile à la collectivité que de payer les banques, d'autant plus qu'on se retrouve avec une épée de Damoclès encore plus menaçante sur la tête, celle de l'évolution des taux d'intérêt qui peut montrer quand même, au regard de la situation nationale et internationale, des signes d'inquiétude. Ensuite, c'est grave parce que vous justifiez ces d'endettements par une politique d'investissement au-delà de ce qui se fait pour les villes de notre strate. Alors c'est vrai, ça pourrait être une bonne raison ou une bonne nouvelle. Sauf que, lorsqu'on regarde les investissements réalisés, ils sont en fait principalement de deux ordres. Soit ils visent à couvrir des besoins reliés à une politique d'augmentation de la population que vous n'êtes pas

obligés de faire mais que vous pratiquiez tête-bêche et qui, du coup, rend nécessaire la construction d'un nouveau groupe scolaire, de l'agrandissement d'une autre école dans un investissement relié à la construction d'un gymnase pour le nouveau collège qui est rendu nécessaire par une augmentation de la population, etc, etc. Soit ils visent à couvrir des dérapages incontrôlés et donc la mauvaise gestion du coût de certaines opérations. Et je pense particulièrement au cinéma, qui est passé de 5,5 millions d'euros à 12,6 pour un équipement de quatre salles, ce qui est quand même exorbitant. Et on a eu des discussions pendant cinq ans. Je ne reviendrai pas sur les causes du dérapage de ce coût, on ne tourne pas la page parce qu'on paye encore l'addition. Et dans les prévisions budgétaires, l'enveloppe pour ce nouveau cinéma qui justifie encore un endettement supplémentaire, il est autour de 4 ou 5 millions d'euros, c'est quand même très conséquent. Donc on paye l'addition et on continue de la payer. Donc on ne tournera pas la page, Monsieur Mebarek. Le paysage budgétaire de la ville et produit des inquiétudes également, car en face de votre politique d'augmentation de la population et au-delà de la politique d'investissement qu'elle induit, on vient d'en parler, on se rend compte et c'est classique, qu'il y a en fin de compte une augmentation des dépenses de fonctionnement qui augmente bien plus fortement que les recettes de fonctionnement. Ce qui menace encore davantage les équilibres. D'ailleurs, à propos des recettes, on constate quoi ? On constate par exemple d'abord que les produits fiscaux, ne suivent pas vraiment. Ce qui interroge quand même sur la structure de la population additionnelle qu'on accueille, alors que les taux d'impôt fonciers, pour ceux qui les paient, sont quand même déjà assez élevés. Ensuite, vous en avez parlé, Monsieur Mellier, que les droits de mutation évoluent peu. Ce qui nous renseigne sur le dynamisme en termes de cession et de valeur immobilière et donc ce qui nous renseigne aussi d'une certaine manière sur l'attractivité de la ville qui est plutôt en berne. Enfin, on a une évolution des dotations, vous en avez parlé, on a une évolution des dotations en tout genre de l'État qui n'est plus en adéquation avec l'évolution des dépenses. Et d'ailleurs, ça ne risque pas de s'améliorer car même si vous avez fait de Melun, en quelque sorte une ville pauvre, ce qui lui permet d'échapper, à ce stade, à la baisse de la plupart des dotations de l'Etat en lien avec des seuils, vous anticiper quand même malgré tout une baisse, par exemple, c'est mentionné tel quel, des dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, de la dotation de soutien à l'investissement local, du fonds d'accélération de la transition écologique, de l'accompagnement financier de la Région et du Département, etc. Et tout ceci ne risque pas de s'arranger avec le temps, car la situation financière de l'Etat, on la connaît, elle va de plus en plus se répercuter sur le financement des collectivités territoriales en général et Melun en particulier. Pour en finir, le paysage budgétaire, au-delà des chiffres, un vote politique d'augmentation de la population, elle conduit à une dégradation des conditions de vie pour tous. On a des transports publics saturés, on a des conditions de circulation qui deviennent de plus en plus difficile, avec des bouchons partout et donc une augmentation sensible de la pollution. Elle sera et ce sera loin de s'améliorer avec le passage du Tzen sur les axes principaux du centre-ville qui vont saturer encore plus la circulation. On a des places en crèche qui manquent. On a des clubs sportifs qui débordent, etc etc. Donc en passant de 40 000 à 50 000 habitants, puisque ce sont à peu près les prévisions qui sont établies, et c'est le résultat de votre politique, on ne le voit pas bien, et c'est une question, ce que les melunais y gagnent en termes de qualité de vie et ce que la ville y gagne en termes de finances publiques. Alors ensuite, il y a vos priorités, en tout cas, celles que vous exposez, et sur certaines d'entre elles, on va vous soutenir car elles suivent également notre programme. Donc, c'est très bien, par exemple, le recrutement de policiers municipaux pour renforcer la sécurité, vous avez repris notre proposition de recruter 25 policiers, on suivra ça de près, et bien sûr, on vous soutiendra dans cette démarche. Pour l'attractivité, vous évoquez l'entretien de voirie. Bon, on est plutôt pour, la poursuite de l'effort en termes de rénovation de façades

d'immeubles. Tout ça, ça va dans le bon sens. Idem, le passage de l'éclairage public au LED en partie, la sécurisation et la rénovation du parc Faucigny Lucinge, la poursuite de plantation d'arbres. Voilà, ce sont des choses que j'ai notées, on avait ça dans notre programme. Donc on vous soutient pleinement sur ces sujets, on vous soutient à 200 %. Mais on note aussi, et c'est assez courant chez vous, un décalage entre vos déclarations publiques et ce qui risque de se passer dans la réalité. Alors, par exemple, vous envisagez de baisser fortement les subventions aux associations. C'est écrit tel quel, de toute sorte, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales. C'est écrit tel quel dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, alors même que vous tenez sans cesse, en tout cas avant les élections, des discours démontrant leur rôle essentiel. Dans les faits, ce n'est pas vraiment leur rendre hommage que de baisser leurs dotations. Autre exemple, vous avez déclaré dans la presse, Monsieur Mebarek, que, c'était dans la République, avoir entendu la colère par rapport à l'évolution des tarifs de stationnement, et vous avez déclaré que vous prendrez contact avec Indigo. Mais vous reparler ici dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, de la construction du parking souterrain de trois niveaux à l'emplacement de Lebarbier. Alors, vous le savez très bien, l'augmentation des tarifs, elle est induite par le coût de construction de ce parking estimé par Indigo à 19 millions d'euros. Alors ça, ce n'est pas quelque chose qui est imposé par Indigo. C'est la ville qui a voulu prendre cette option. Donc si vous voulez vraiment agir sur le sujet et de manière efficace, vous devriez effectivement reprendre contact avec Indigo et leur expliquer que vu le coût de construction, vu la répercussion sur les prix, il est peut-être préférable d'envisager un scénario alternatif et celui que nous avons proposé pour un plan à la campagne. Et je vous...

*M. Mebarek* : Philippe Martin. Je sais bien, vous pouvez ressortir votre programme, il a fait 18 % des voix, vous n'avez pas été élu. Donc à un moment donné, laissez la majorité. Franchement, je ne vais pas changer mon programme pour faire plaisir à Mr Martin. Merci.

*M. Martin* : Moi je vous rappelle Monsieur, que 80 % des électeurs inscrits n'ont pas voté pour vous. Donc je vous recommande un peu de modestie.

*M. Mebarek* : Allez-y. Terminez, terminez.

*M. Martin* : Et ce n'est pas parce qu'on n'a pas été élu que tout ce qu'il y avait dans notre programme n'est pas à étudier ou à réétudier. D'ailleurs, il y a des choses qu'on avait en commun et je suis le premier à le signaler. Et donc si vous avez quand même un discours bienveillant, où vous appelez à la co-construction, et dès qu'on vous propose quelque chose, finalement, vous expliquez qu'on n'a pas été élu, donc on doit se taire. Moi je vous dis, je suis désolé, on avait un scénario alternatif. Plutôt que de construire un parking à 19 millions d'euros et de faire répercuter le coût de construction sur l'augmentation des tarifs payés par les usagers, on vous propose de reprendre les discussions avec Indigo et de proposer un scénario alternatif qu'on avait proposé pendant la campagne et qui pour nous, est plein de bon sens, qui était celui de construire des structures légères sur le parking du Mails Gaillardon, ce qui est beaucoup moins cher que de construire un étage en souterrain à 19 millions d'euros, est ce qui pourrait nous permettre d'avoir une maîtrise des augmentations de tarifs de stationnement et d'assurer un minimum l'attractivité de la ville. Parce que pour aider le commerce, je pense que, avoir des tarifs de stationnement compétitif, c'est plutôt intéressant. On a aussi dans vos déclarations à la presse, alors ça, vous venez d'expliquer que vous avez pas dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, vous ne précisez pas tous les éléments de votre programme à venir puisque vous n'avez pas eu le temps de le faire, mais quand même, vous auriez pu le signaler, il est absolument absent du Rapport d'Orientation Budgétaire, le rappel de votre engagement

de campagne sur la construction d'un théâtre à l'emplacement de l'ancien centre culturel, donc je pense que vous allez l'intégrer ultérieurement. Mais c'est vrai que là on a été surpris de pas en voir..., vous auriez pu quand même le citer au moins, parce que vous citez quand même des choses. On le verra plus tard. Nous, vous savez ce qu'on en pense, on pense que c'est pas du tout une dépense utile, aux melunais, mais on pense qu'on a des équipements culturels aujourd'hui qui sont sous exploités en termes de programmation de spectacles vivants. Et j'ai regardé à l'Escale au mois de mai. Au mois de juin, il n'y a pas plus de deux spectacles vivants par mois, ça, c'est rachitique, c'est pareil au conservatoire de musique, c'est pareil à l'espace Saint Jean, etc. Donc on a des scènes, on a des espaces culturels avec des jauges très différentes, qui sont pas du tout optimisées, avec une programmation qui pourrait être densifiée plutôt que de se lancer dans une dépense additionnelle à coup de plusieurs millions de millions d'euros parce que ça va coûter plusieurs millions d'euros, qui ressemble plutôt à une dépense qu'on pourrait qualifier, de notre point de vue, d'un peu bling bling. Et surtout, on a les équipements culturels existants pour densifier une programmation de spectacles vivants. Je vous le dis, je vous le répète, deux spectacles vivants au mois de mai, au mois de juin, à l'Escale par mois, c'est rachitique, On pourrait faire beaucoup plus. Pour finir, vous prévoyez pour servir votre voix politique, vous en avez parlé, Monsieur Mellier, un recrutement de 50 agents en ETP (en équivalent temps plein) en plus pour 2026, mais alors c'est curieux parce que vous mettez en face de cette exigence une évolution de la rémunération globale de 395 000 € pour accroissement d'effectifs sur la ligne, accroissement d'effectifs, ce qui fait une moyenne de 7 900 € par agent en salaire chargé, pour l'année, ce qui est quand même très peu. Alors, ce montant est ce qu'il n'est pas d'ores et déjà sous-évalué ? Est-ce que vous allez l'adapter lors de la présentation du budget, on l'espère, ou est-ce que finalement vous nous annoncez dès maintenant dans les faits, que vous ne procéderez pas au recrutement de ces 50 agents ou alors qu'ils sont tous recrutés en fin d'année, mais ce serait quand même étonnant. En tout cas, on vous le dit, des policiers en plus, on en a besoin dès maintenant, vous pouvez peut-être essayer de recruter ceux de Saint-Denis, je crois qu'ils cherchent du travail. Voilà, je vous remercie pour votre attention.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup, Monsieur Martin. Henri, tu veux répondre à tout ?

*M. Mellier* : Non, je ne veux pas répondre à tout, mais je vais répondre quand même à trois choses. Alors sur les personnels, je ne sais pas si vous m'avez entendu ou si vous avez bien lu, mais je le redis, les 50 postes, il s'agit de postes vacants. On les a budgétés en années pleines. On est déjà au mois d'avril, Monsieur, vous savez faire une règle de trois. Je ne lis pas dans le marc de café comme vous, mais vous, vous avez des dons que nous n'avons pas. Si vous pensez qu'on va recruter les 25 policiers municipaux parce que c'est la ville de Melun et parce qu'effectivement, ils sont armés..., on est en concurrence dans ce domaine-là. On va tout faire pour les avoir, y compris ceux qui voudront partir d'ailleurs. Rien ne dit qu'ils vont être tous recrutés, là, au 1<sup>er</sup> juin. Ils sont peut-être recrutés au 1<sup>er</sup> septembre. Donc tout ça va s'étaler sur l'année. Moi, ce que je vous dis en toute transparence, c'est que, ce qu'on a budgété pour ces 50 postes ne sera pas dépensé à 100 % dans le budget 2026. Comprenez-le une bonne fois pour toutes. Mais comme vous n'avez jamais été aux affaires, vous n'y connaissez rien. Alors moi, je n'y peux rien. Je ne veux pas polémiquer, mais sincèrement, vous nous ressortez les vieilles lunes des six dernières années. Vous allez continuer pendant six ans, j'en suis convaincu. Ça fait partie de votre ADN, j'en prends acte. La dette, je ne vous réponds même pas. Parce que si je vous répondais, je vous lirais les trois pages d'un grand économiste qui s'appelle Thomas Porcher et qui n'est rien d'autre que docteur en économie de Panthéon-Assas, qui a écrit une très belle chose sur la dette publique. Mais ça ne vous intéresse pas

parce que vous, ce que vous voulez, c'est être l'épouvantail à moineaux et nous faire croire que depuis des années, la ville de Melun, ne fait pas face à ses responsabilités en matière d'endettement. Elle y fait face. Les CRC l'ont dit. Les contrôles de légalité. Il n'y a que Monsieur Martin qui n'y croit pas, pas plus Monsieur Guion bien entendu. Mais ça c'est votre débat. Nous, on n'a aucun problème avec la dette melunaises. Derrière cette dette, il y a un actif, je vous le rappelle. Vous le voyez, que le passif, ce n'est pas ce que dit Thomas Porcher, ce n'est pas ce que disent tous les économistes qui s'y connaissent derrière tout ça, la dette, ce n'est pas un épouvantail. La dette, il faut savoir la financer, on sait la financer, on sait la capé, on sait renégocier les emprunts quand il faut. Tout ça, on l'a fait et on continuera à le faire pour bien gérer notre dette. Donc il n'y a pas à faire peur au melunais là-dessus. C'est ça a été votre nœud. Je répondrai comme Monsieur le Maire, il n'y a que 18 %... mais même pire que ça, parce que sur l'affaire, que vous avez mis dans la République il vous a cru que sur parole, sur ce qu'on appelle..., vous avez fait le pourcentage par rapport aux inscrits, mais moi, je l'ai fait par rapport à vous-même, il y a 94 % des gens qui n'ont pas voté pour vous, Monsieur Martin. Vous êtes le seul élu de la République qui fait référence aux inscrits pour un résultat. Je vais prendre cette comparaison parce que je pense que vous la comprendrez, parce que vous êtes quand même un garçon intelligent. C'est comme vous avez 800 personnes qui sont inscrits pour un marathon et puis le jour du marathon, il y en a 400 qui déclarent forfait parce qu'ils ont ceci, parce qu'ils ont cela, ils ont déclaré forfait. Le marathon se court quand même. Vous n'allez pas diminuer la victoire de celui qui a gagné en le comparant, en disant oui mais s'il y avait 800 participants, son succès serait moindre. Tout ça n'a pas de sens. Il n'y a que vous qui faites ce genre de chose, alors comme il n'y a que vous qui le faites, gardez le pour vous. Mais je dis aux melunais, ne prenez pas pour argent comptant ce que vous dit Monsieur Martin, c'est faux, ARCHI-FAUX. Il n'a pas fait d'étude, d'économie. Je ne lui en veux pas. Pour ceux qui font des études statistiques, tout ça ne tient pas la route. Alors arrêtez de vouloir délégitimer l'élection de « Melun Terres d'Avenir », Vous avez pris 2500 voix dans la vue, et celle-là, elles sont bien là.

*M. Mebarek* : On va on va on va revenir sur le fond.

*M. Martin* : Je vais revenir sur le fond.

*M. Mellier* : Ah ben c'est lui qui l'a allumé ce n'est pas moi.

*M. Mebarek* : Tu as soufflé sur les braises Henri. Non mais revenons sur le s'il vous plaît.

*M. Martin* : Je voudrais revenir sur le fond, mais je vous demanderai quand même d'être un petit peu respectueux dans vos propos et de respecter l'opposition. Je suis désolé, et y compris nos électeurs, parce que ce sont des melunais comme ceux qui ont voté pour vous. Voilà. Donc je ne vais pas revenir sur le résultat des élections, je suis désolé, mais les chiffres, ils sont ce qu'ils sont. Ensuite, moi je vais revenir sur ce que vous avez dit sur les recrutements. Bon, la dette, je peux y revenir. Vous êtes dans les choux, on le sait. Bon bref. Mais par contre sur les recrutements, je suis désolé. Vous avez un objectif de recrutement. C'est textuellement mentionné comme ça dans votre ROB de 50 agents sur l'année 2026. Évidemment, l'année 2026, elle est entamée. Évidemment, vous n'allez pas tous les recruter cette année, ça, on a bien compris. Évidemment, le coût qu'il y a derrière, il sera au prorata de leur date d'entrée. Ça, effectivement, on est tous d'accord. Mais quand même, vous mentionnez une ligne en regard de cet objectif de 50 agents, de 395 000 €, ce qui est quand même eu très peu quand on connaît le coût du salaire chargé d'un moyen d'un agent.

*M. Mebarek* : Je vais répondre, Monsieur Martin. Non mais ce qui n'est pas dit dans le débat et on va tous comprendre, c'est que ce qu'évoque Henri, ce sont les recrutements de 50 sur postes vacants. D'accord, ça ne tient pas compte du fait que par ailleurs, nous allons avoir des départs, il y a aussi ça et en fait ce qu'il faut comprendre, non, mais Monsieur Martin, laissez-moi terminer s'il vous plaît. Puis après peut être que j'aurais tort, mais là on évoque uniquement la partie positive, c'est à dire les entrées sur postes vacants. Par ailleurs, on a le turnover habituel sur 1200 agents. Il y a aussi des départs naturels en retraite, en mutation, en que sais-je. Et il faut prendre les départs et ces 50 et voir le solde net. C'est ça qui n'a pas été dit dans le propos.

*M. Martin* : Monsieur Mebarek, moi, on peut avoir une discussion...les tableaux, ce qu'ils montrent, ce ne sont pas les départs, les arrivées des postes vacants, etc. Ce qu'il montre, c'est un effectif global des employés entre l'année dernière et cette année de +50 en valeur absolue, ce n'est pas autre chose. Ce sont les tableaux d'effectifs qui sont... Moi je prends vos chiffres, c'est les vôtres. Je commente vos chiffres, je suis désolé, mais ce n'est pas les miens, donc, c'est + 50 ce que vous mentionnez, en termes d'évolution d'effectifs, c'est plus 50 en solde net.

*M. Mebarek* : On va enfin là, ce n'est pas le... Et d'ailleurs ça sera l'occasion lors du vote du budget où là il y aura vraiment les inscriptions budgétaires. À ce moment-là, on vous donnera de manière précise les entrées, les sorties, le résultat net, la progression de la masse salariale liée aux nouvelles entrées. Faisons ça pour le vote du budget dans trois semaines et là on pourra revoir la discussion là-dessus. Henri, sur tes réponses, tu as terminé ? Je vais revenir sur deux trois points Monsieur Martin.

*M. Mellier* : C'est terminé, sauf que je dis gentiment à Monsieur Martin qu'il a lu en transversal l'annexe concernant le personnel, c'est marqué noir sur blanc, annexe, page deux. Vous avez un tableau avec les 50 postes, c'est tout à fait bien décrit et on vous dit dans un contexte de marché de l'emploi, besoins en tension, en compétences nouvelles... Bon, je ne vais pas tout vous lire. Tout est expliqué. Sauf que vous, vous ne voulez pas d'explications, vous voulez absolument avoir raison, c'est tout.

*M. Mebarek* : Pas de subjectivité dans le propos, restons objectif. Je reviens sur quelques éléments de réponse que je souhaiterais apporter à Monsieur Martin. Je vais reparler rapidement de la dette sans trop alourdir. Déjà, vous évoquez une notion qui est déjà en soi, prend le sujet de manière négative, par principe. Vous dites, il y a une dégradation de la dette. Alors vous auriez pu dire il y a une augmentation de la dette, ce qui est logique, ce n'est pas pareil. Une dégradation de la dette, le terme employé montre un élément négatif. On associe le principe de la dette à quelque chose de négatif. On dégrade quelque chose. La réponse est non. Il y a une augmentation de la dette qui est liée à un niveau d'investissement en face, avec du patrimoine qui entre dans la collectivité. Ça, c'est important. La dégradation, c'est quand il s'agit d'une dégradation de la capacité de la collectivité à rembourser. Je vous mets au défi de le démontrer, s'il y a une dégradation de la capacité de la collectivité à rembourser la dette, je veux bien être d'accord avec vous, aller dans votre sens, là, ce n'est pas le cas. Il n'y a jamais eu de dégradation de la capacité de la ville à rembourser sa dette. La ville le rembourse tous les ans, et non seulement la rembourse, mais en plus elle, elle génère une épargne nette. C'est à dire qu'après avoir payé toutes ses dépenses de fonctionnement, après avoir remboursé son capital de la dette en question, elle génère encore une épargne nette qu'elle réinvestit en investissement. C'est ça, c'est ça l'enjeu. Ce n'est pas le fait que le niveau de dette augmente.

Le niveau dette, il est à corrélérer à l'investissement. Maintenant, vous avez évoqué la trajectoire de désendettement, elle a été totalement respectée et je vous invite à revoir les chiffres. Vraiment ! En 2016, on décide de réduire le niveau de recours à l'emprunt, en deçà de ce qu'on remboursait de façon à générer un solde net de désendettement. Et on l'a fait en 2016, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24. À partir 2025, on a réhaussé, ça a permis de désendetter de manière nette de 10 millions. (J'ai l'impression d'avoir un perroquet à côté de moi). La trajectoire a été respectée et on l'a fait. Et pourquoi on l'a fait, Monsieur Martin ? Parce qu'on avait aussi anticipé le besoin de recourir aussi à des financements importants pour financer nos programmes d'investissement sur une période qui allait venir. Et on savait effectivement. Vous parliez d'accroissement de population, j'en dirai deux mots. Mais on avait anticipé des livraisons d'écoles, des livraisons d'équipements publics, on avait anticipé le NPRU, on avait anticipé les aménagements de l'écoquartier. Tout ça a été anticipé. Et je me souviens, avec Louis Vogel, on s'était dit on va partir sur une trajectoire de dix ans de réduction, de façon à pouvoir réenclencher un recours à l'emprunt pour financer le programme lourd d'investissement qui va nous mener de 2025 à 2029. On est exactement dedans. Donc, la trajectoire qu'on avait annoncée, elle est totalement respectée, vraiment, puisque vous étiez là au mandat d'avant, je vous invite à regarder la trajectoire de l'endettement entre 2016 et 2024.

*M. Martin* : Donc, on baisse la dette, mais on passe d'un capital restant de 100 millions à 110 millions d'euros.

*M. Mebarek* : Non mais attendez, attendez, je réitère, il n'y a pas de blague dans ce que je raconte. La dette a baissé entre 2016 et 2024. C'est mathématique. On pourra regarder. Vous avez les dossiers. La dette a baissé de 2016 à 2024, c'est évident. On a remboursé plus que ce que l'on empruntait. Il n'y a pas de débat là-dessus. A partir de 2025, franchement, les melunais m'écourent là je ne mens pas, j'invite les melunais à aller regarder les chiffres, je ne mens pas Monsieur Martin, vraiment. Je ne fais pas d'effets de manche, je dis la vérité des chiffres. 2025, on réenclenche le recours à l'emprunt, où on emprunte plus que ce qu'on le rembourse, ce qui génère un endettement supplémentaire, parce qu'on finance des nouveaux équipements, on finance des écoles, on finance des équipements culturels et autres, on finance des travaux, on transforme la ville. Non, laissez-moi terminer s'il vous plaît. On transforme la ville, c'était notre stratégie, c'était de faire bouger cette ville. Et donc je reviens sur un sujet, on n'a pas de politique d'augmentation de la population. Non, ce n'est pas vrai, ce n'est pas le Maire qui décide de faire venir des habitants dans une... Attendez, attendez, mais laissez-moi terminer.

*M. Martin* : Attendez, les autorisations de construction, c'est quand même vous !

*M. Mebarek* : Ah ben oui ! Vous êtes légalistes. On est quand même dans une démocratie. Un Etat de droit.

*M. Martin* : Woody, ce n'est pas vous ? Non mais attendez...

*M. Mebarek* : Woody, c'est une volonté d'il y a quinze ans.

*M. Martin* : Woody, c'est 8000 habitants Monsieur Mebarek.

*M. Mebarek* : Laissez-moi terminer, Monsieur Martin. Woody, c'est une décision d'il y a quinze ans d'urbaniser et cette partie nord de la ville qui était la dernière partie urbanisable

de la ville. Décision il y a quinze ans. Bien avant 2008. Il avait 20 ans, quasiment 20 ans, plus que quinze ans. Moi je n'étais pas encore élu. Pour le reste, Monsieur Martin, l'augmentation de la population, elle ne résulte pas que de Woody. Elle résulte de l'ensemble des programmes. Non. Elle résulte de l'ensemble des programmes qui ont eu lieu dans la ville. Nous sommes... Mais laissez-moi.

*M. Martin* : Les permis de construire, c'est bien vous qui les signez.

*M. Mebarek* : D'accord. Et si vous êtes Maire à ma place...

*M. Martin* : Le PLU, c'est bien vous qui le déterminez.

*M. Mebarek* : Monsieur Martin, vous êtes Maire, malheureusement, ce n'est pas le cas.

*M. Martin* : Les règles du PLU, c'est vous qui les déterminez. Ne dites pas que vous n'autorisez pas d'une manière directe ou indirecte une augmentation de la population.

*M. Mebarek* : Eh bien, je vais répondre. On est dans un État de droit, Monsieur Martin. D'accord. Je peux vous prêter mon stylo de Maire et je vous laisse refuser la signature d'un permis de construire lorsque ce permis de construire est conforme, laissez-moi terminer. Lorsque ce permis de construire est conforme au PLU, je vous mets au défi oui ou non... mais laissez-moi terminer. Je vous mets au défi de dire à un demandeur de permis de construire, qu'il s'agisse d'une maison individuelle ou d'un programme de 150 logements, de lui dire Monsieur, je refuse. Vous êtes conforme au PLU, mais je dis non..., attendez, laissez-moi terminer. Donc sa première étape, Monsieur Martin, ce n'est pas possible à ma place, peut-être l'auriez-vous fait, mais évidemment il y aurait un recours administratif qui vous aurait sanctionné. Deuxième point, le PLU a été adopté, il a été révisé ici ensemble au dernier mandat. Et vous savez bien que ce PLU obéit à une norme urbanistique supérieure. On ne peut pas faire ce qu'on veut. Un PLU rentre dans un cadre réglementaire qui est la norme immédiatement supérieure. Aujourd'hui, on n'a pas de SCoT à l'agglomération, c'est la Région, le SDRIF, le Schéma Directeur de la Région Ile de France, qui fixe des règles d'urbanisation et de construction de logements et des règles d'urbanisation de consommation de l'espace. Ces règles s'imposent aux collectivités, aux Maires. Et un PLU qui n'est pas conforme au SDRIF, il est annulé. Donc le PLU qui a été adopté ici est révisé ensemble, il est conforme au SDRIF. Et d'ailleurs, lorsqu'on a lancé l'enquête publique, la Région, comme l'ensemble des personnes publiques associées, a donné son avis sur notre PLU. Et si notre PLU n'avait pas été conforme au SDRIF, il aurait été annulé. Et je complète, Madame Péresse, Président de la Région, lorsqu'elle adopte son SDRIF pour gérer la consommation du foncier à l'échelle de la Région elle-même, elle est contrainte par des règles supérieures, qui est le code de l'urbanisme et de la construction, qui sont des règles d'urbanisme légal qui s'impose également à la Région. Et donc, Monsieur Martin, c'est toute cette hiérarchie des normes qui fait qu'en bout de course, mon stylo fait que je ne peux pas refuser un permis de construire quand tout est conforme à ce que je viens de raconter. Donc c'est facile de raconter ce que vous dites et de dire que le Maire c'est un Maire de politique d'augmentation de la population. Pas du tout. On est une politique, on a des opérateurs privés qui achètent du foncier et qui sont dans les clous d'un PLU, des SDRIF, d'un code de l'urbanisme... C'est ça la réalité.

*M. Martin* : Mais vous venez de l'admettre, le quartier Woody, ce n'était pas une nécessité, ce n'était pas une obligation.

*M. Mebarek* : Mais vous voyez vous rétropédalez.

*M. Martin* : Je suis d'accord, mais ça fait une augmentation de la population conséquente.

*M. Mebarek* : Donc, vous êtes d'accord.

*M. Martin* : Mais ne dites pas qu'il n'y a pas eu une politique d'augmentation de la population avec la mise en œuvre de Woody. Ce n'est pas vrai, vous avez la main dessus.

*M. Mebarek* : Monsieur, le programme Woody c'est 20 ans. Franchement, la grande différence entre... Je vais vous dire, c'est ce qui a fait la grande différence de votre campagne.

*M. Martin* : Aussi, ce n'est pas un problème, mais le résultat...

*M. Mebarek* : Dans le rétroviseur.

*M. Martin* : Le résultat, c'est qu'on a une politique d'investissement qui doit suivre cette politique d'augmentation de la population parce qu'on y est contraint. En fin de compte, on doit construire une nouvelle école, on doit agrandir nos écoles, on doit, on doit augmenter les capacités en équipements sportifs, etc. Et ça se produit. Et ça, c'est le résultat d'une augmentation de la population. Et par rapport au PLU, je suis désolé, mais on aurait pu avoir un PLU beaucoup plus contraignant tout en étant, mais aussi tout en étant de la hiérarchie des normes.

*M. Mebarek* : Monsieur Martin, que n'ai-je entendu pendant ces longs mois de débats ici même en commission d'urbanisme, en Conseil Municipal ? Que n'ai-je entendu de votre part sur des contre-propositions ?

*M. Martin* : Les commissions d'Urbanisme, vous n'y avez jamais été présents, mais moi.

*M. Mebarek* : Pas besoin, j'ai des Elus pour ça.

*M. Martin* : Ne me racontez pas ce que j'ai dit en commission d'urbanisme, vous n'y étiez pas.

*M. Mebarek* : Et en Conseil Municipal que n'ai-je entendu, Monsieur, vos propositions, pour réduire...Donc c'est facile. Mais franchement, Monsieur Martin, changeons ensemble de logiciel. L'élection est passée.

*M. Martin* : Alors respectez et respectez la parole des oppositions. Et quand on vous parle par exemple, de revenir sur cette perspective de construction d'un parking à 19 millions d'euros en souterrain, il n'y a rien qui vous empêche d'essayer de revoir ce scénario. Parce que c'est ce coût exorbitant qui produit une augmentation des tarifs de stationnement.

*M. Mebarek* : On va aller sur ce sujet puisque sur le premier sujet, je vous ai répondu et manifestement, vous êtes un peu coincé. Maintenant on va aller sur un autre sujet puisque

vous parlez du parking. On a porté tous, vous, la majorité, le groupe de gauche, on a chacun d'entre nous porté un projet pour les six ans ou les sept ans à venir pour les melunais. Je pense que la campagne, a été suffisamment...

*M. Martin* : Ça, vous pourrez le dire pour tout et n'importe quoi. Donc dans ce cas-là c'est plus la peine de nous demander notre avis sur rien.

*M. Mebarek* : Monsieur Martin, laissez-moi terminer. Vous avez pu dire, faire, écrire tout ce que vous vouliez sur ce sujet du parking et du stationnement. C'est normal, c'est une campagne, c'est la démocratie. Vous avez fait parler le Président de l'Union des Commerçants, vous avez fait parler vos colistiers, vous avez fait des super vidéos. Il en est résulté quoi à la fin ? Vos propositions n'ont pas été retenues, point final. Les propositions que nous avons portées ont été retenues. Maintenant, on va les mettre en œuvre. J'ai absolument aucune raison de me déjuger sur un projet qu'on a porté auprès des melunais. Oui, nous avons proposé la création d'un parking, demandé aussi par les commerçants de 250 places en cœur de ville, avec un parc urbain en surface. Les Melunais nous ont fait confiance. Point dont je ne discuterai pas.

*M. Martin* : Non mais attendez, si vous nous balancez ça à chaque fois qu'on vous fait une proposition, ce n'est pas réaliste. Pas la peine de démarrer dans une forme de co-construction. Après, les gens ont voté pour vous majoritairement et je suis bien d'accord sur l'ensemble de votre programme. Ça ne veut pas dire que sur quelques mesures précises, mais les gens, bien qu'ils aient voté pour vous, ils pourraient peut-être voir les choses autrement. Voilà, donc ça ne vous empêche pas de continuer à réfléchir et d'être modeste. Et encore une fois, on vous invite à l'être parce que les résultats des élections, le taux d'abstention qui est énorme, etc. Je ne vais pas y revenir. Ils devraient vous inciter à la modestie.

*M. Mebarek* : On a le même taux d'abstention. Franchement, si on avait Monsieur Martin...

*M. Martin* : Alors soyons plus intelligents collectivement, mais soyons plus intelligents collectivement. Monsieur Mebrek, c'est ce que je vous propose.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup de votre proposition et je le saurais, sur des sujets qui méritent de l'être et pour lequel il y a véritablement un sujet de co-construction. Celui-là...

*M. Martin* : Mais Monsieur, vous l'avez déclaré dans la presse. Vous avez entendu la colère des gens. Vous avez déclaré revenir auprès d'Indigo pour essayer d'obtenir je ne sais quoi, mais certainement...

*M. Mebarek* : Sur la tarification...Monsieur, s'il vous plaît, on va arrêter parce que franchement, j'aspire que le débat de la campagne municipale reste derrière nous. Projetons-nous vraiment. Nous sommes des élus, tous adultes, responsables, projetons-nous, ne refaisons pas les débats...

*M. Martin* : C'est ce que je vous propose de le faire, c'est un débat d'orientation.

*M. Mebarek* : C'est ce que vous faites, Monsieur Martin et je n'en veux pas. Franchement, avançons, avançons, cessons de regarder dans le rétroviseur, vraiment, parce que c'est ce que

vous faites, ça ne sert à rien. Avançons. Merci beaucoup, Madame Mothay. Oui, tous les deux avec Monsieur Behagle, à quatre mains.

*Mme Mothay* : Non, pas à quatre mains, à deux voix...

*M. Mebarek* : Moi je parle avec les mains, vous voyez.

*Mme Mothay* : Moi aussi un peu.

*M. Mebarek* : Henri Mellier Il est dans le coin. D'accord. Allons y.

*Mme Mothay* : C'était assez mouvementé. Donc dans ce Rapport d'Orientation Budgétaire dans lequel on peut effectivement débattre, je vais vous poser quelques questions. Je vais utiliser vos chiffres. On observe que votre prisme politique bien, à droite, fait que le dôme de la sécurité pèse de plus en plus lourd, sans pour autant réussir à quantifier les améliorations. C'est d'ailleurs à ce titre que nous vous demandons de régulièrement, que soient menées des évaluations objectives de ce que vous mettez en place, et notamment de la vidéosurveillance que vous généralisez. En termes de chiffres, vous augmentez de plus 10,7 % des dépenses de sécurité pour atteindre 4 660 000 d'euros. Et surtout, faites exploser la vidéosurveillance. Nous passons de 287 793 € en 2025 à 576 186 € en 2026 et 499 995 en 2027, soit un quasi doublement de la dépense pour une surveillance technologique dont l'efficacité sur les causes réelles de la délinquance reste à prouver. Et cela, sauf erreur de ma part, sans aucun détail. L'an dernier, nous savions où allaient les crédits, écoquartier, gare, remplacement de matériel. Cette année, il n'y a rien. Il n'y avait rien de notifié. Donc la question est simple. Où va l'argent ? La sécurité ne peut pas se résumer à une accumulation de dispositifs technologiques ou à une logique purement répressive, car c'est en traitant les problèmes à la racine que l'on construit une ville apaisée et non en se contentant d'en surveiller les symptômes. Les nouveaux dispositifs ne règlent rien, ils filment simplement les problèmes. Et c'est là que votre budget devient incohérent pour nous. Parce que pendant que vous doublez la vidéosurveillance, vous réduisez fortement l'investissement dans l'éducation. Malgré ce qu'a pu dire Monsieur Mellier, les crédits passent de 11,4 millions d'euros en 2025 à 6,4 millions en 2026. Même si vous évoquez normalement des effets de calendrier, le signal est extrêmement clair. Donc, je me suis basé sur la lecture du plan pluriannuel d'investissement, où on constate des choix qui interrogent. Il y a plusieurs lignes budgétaires qui montrent en effet des ajustements à la baisse sur des dépenses essentielles du quotidien scolaire. Je pense par exemple à la réfection des cours d'écoles dont les crédits diminuent de 93 332 €, alors même que ces espaces sont essentiels, notamment face aux épisodes de chaleur. Je pense également aussi aux travaux d'accessibilité, avec une baisse particulièrement marquante de 368 499 € pour l'école Mézereaux. Sur ce point, il ne s'agit pas d'un simple ajustement technique, mais d'un enjeu d'égalité et de respect des obligations légales. Et je vais avoir une question aussi sur l'exemple de l'école Jean Bonis, pourtant concernée par l'ANRU et qui doit faire l'objet de travaux. D'ailleurs, quand vont-ils commencer ? On voit que rien n'est prévu, ni pour 2026, ni pour 2027. Alors que le ROB 2025 indiquait des crédits de paiement prévus dès 2026 pour un montant de 940 000 €, puis 2,5 millions d'euros pour 2027, et encore 2,5 millions d'euros pour 2028. Là, on voit que 1,5 million en 2028. Donc est ce que les habitants vont devoir attendre encore deux ans de plus pour voir le démarrage des travaux ? On observe aussi des diminutions sur la maintenance des bâtiments de la petite enfance. -14 799 € sur le numérique éducatif -8 000 € ou encore sur certains équipements liés à la restauration scolaire. Je souhaiterais donc que vous puissiez nous apporter des explications précises sur ces choix

budgetaires et sur leur impact concret dans les écoles de notre commune. Enfin, les politiques sociales qui restent les grandes oubliées. Le budget du CCAS passe de 417 000 € à 290 000 € même si cela s'explique par la fin d'une aide exceptionnelle, le budget alloué au CCAS n'augmente que de 2,9 %, ce qui est à peine suffisant pour couvrir l'inflation et les besoins croissants d'une population précarisée. La priorité est clairement donnée à la répression plutôt qu'à la prévention et au lien social. La cohésion sociale représente moins de 1 % des investissements. Alors j'ai un petit point positif sur la charge du personnel. J'ai vu qu'il y avait un passage de 334 ETP en 2024 à 355,39 en 2025 dans le pôle éducation et enfance loisirs. Ce qui est plutôt positif, mais malheureusement, on voit que le recrutement ne suit pas donc, et qu'il reste des postes vacants. Donc je ne sais pas si ce que vous expliquez tout à l'heure, Monsieur Mellier, qu'il y ait des difficultés pour recruter, mais c'est déjà bien qu'on ait pu augmenter les ETP. Alors ensuite, en matière de végétalisation et de biodiversité, certaines orientations vont dans le bon sens. Je pense notamment au plan vélo doté de 165 882 € en 2026, ou encore aux opérations de plantation d'arbres à hauteur de 254 670 €. Ça va remplacer les 8000 arbres qu'on avait eu souvent pointé du doigt. Mais ces efforts restent largement insuffisants au regard des enjeux, car dans le même temps, vous prévoyez plus de 5 millions d'euros en 2027 pour la requalification de la RD605. Donc l'écart est saisissant. Pour une ville comme de la taille de Melun, la part consacrée aux mobilités douces et à la transition écologique apparaît, encore beaucoup trop marginale. Ce choix est d'autant plus questionnable qu'il entre en contradiction avec vos objectifs affichés en matière de transition écologique. Enfin, un mot sur les dépenses de communication dont l'évolution est tout simplement spectaculaire. Nous sommes passés de 77 000 € à 112 000 €, puis 143 000 € pour atteindre 182 000 € en 2025. Ça représente une hausse de 62 % en deux ans, avec encore plus 26,7 % entre 2024 et 2025. C'est de loin le poste qui progresse le plus rapidement. Alors la question se pose partout en cas d'information des habitants ou bien d'autres choses. Nous avons déjà dénoncé la lettre du Maire, sa parole bien davantage, et un support de communication politique et un véritable outil d'information des citoyens Sur la participation citoyenne également, l'écart est frappant. Le budget participatif reste limité à 150 000 €. C'est bien loin de l'engagement que vous aviez pris de 250 000 €. Donc comment justifier vous à un niveau aussi faible qui marginalise de fait la parole des habitants ? Donc moi, je voudrais conclure que ce sera en fait traduit une logique budgétaire où la sécurité est nettement privilégiée, alors que les autres axes sociaux, éducatifs, culturels et de prévention apparaissent moins mis en avant. On est donc face à un déséquilibre des priorités. Répondre aux tensions par davantage de moyens sécuritaires, sans donner la même visibilité ni le même élan aux politiques qui agissent en amont sur des causes sociales. Pour nous, l'équilibre budgétaire ne doit pas masquer un choix politique. Une ville vit d'abord par ses services publics, sa solidarité et sa qualité du lien social. Je vous remercie de m'avoir écouté et je vais laisser la parole à Rémy. À moins que vous vouliez peut-être me répondre avant que je laisse la parole à Rémy.

*M. Béhagle* : Je pense que ça serait mieux parce que j'ai beaucoup de questions après.

*M. Mebarek* : Allez-y Monsieur Behagle, on va grouper les réponses ensuite.

*M. Béhagle* : J'ai beaucoup de questions à vous poser. Donc moi je ne vais pas être aussi technique, je ne vais pas polémiquer, ce n'est pas mon but. Je vais vous poser des questions que j'assume, être potentiellement naïve en fonction de la compréhension que j'ai des éléments. Ce que j'ai noté surtout, c'est que dans la page 31 du rapport, je voyais que l'épargne nette dans la prévision, elle était de 0.5 millions, c'est bien ça ? Dans ce que j'en ai compris, quand on paye la dette, il y a les intérêts et il y a le capital. Les intérêts sont payés dans les

charges financières et le capital est payé avec l'épargne brute, donc il reste une épargne nette. Vous me corriger si j'ai tort. Mais donc, de ce fait là, je suis content de savoir qu'effectivement les 50 équivalents temps plein, ça va se faire au fur et à mesure et que vous faites attention à la suite. Moi, simplement, quand je pensais à l'augmentation des cotisations retraite, je sais qu'elles ne seront pas nécessairement proportionnelles, mais c'était la crainte que cette épargne nette atteigne zéro, voire soit inférieure à zéro, de sorte que finalement, ça pose un souci, surtout avec, dans une année, par exemple, l'augmentation du flux de remboursement de quelques centaines de milliers d'euros quand même. Donc, je redoutais aussi un effet ciseau, parce que si votre politique fonctionne, ce qu'on ne peut que souhaiter, on va dire, pour la ville, en dépit de nos désaccords de fond, c'est aussi le fait que les dotations de l'État qui sont dues à l'état de la ville baissent et que les traitements qu'on subit d'autres collectivités puissent aussi nous toucher et donc qu'on se retrouve en quelque sorte dans un effet ciseau, vous voyez, avec une baisse des recettes et une augmentation des dépenses. Alors Monsieur Mellier, vous m'avez partiellement rassuré sur ce sujet. Si vous avez d'autres éléments, je serai ravi de vous écouter. Mais en attendant, je poursuis simplement les réflexions. Donc, à partir de là, vous avez parlé de rationalisation dans vos priorités. Et justement, j'ai des propositions à vous faire dans tout ce qui était rationalisation. Alors, je sais que chaque année, vous avez une passion au Conseil Municipal, le sujet de la vidéosurveillance. Donc je ne vais pas vous le vous le poser à nouveau, mais j'ai une proposition à vous faire. Est-ce que ce serait possible d'avoir une sorte de commission Trans-partisane où on se met d'accord sur les critères et les indicateurs qui permettraient d'évaluer l'efficacité de cette vidéoprotection, afin qu'on arrête de se poser cette sempiternelle question pendant les sept prochaines années. Ça, ce serait le premier élément. Le deuxième élément en termes de rationalisation des dépenses, ça, c'était dans notre programme et je pense qu'il est potentiellement compatible avec le vôtre. C'était la question de l'extension de l'usage des logiciels libres. La troisième, je n'en ai pas parlé sur les marchés publics, c'était pour les produits d'entretien. Mais j'avais lu dans la Gazette des communes que quelques collectivités s'étaient mises à fabriquer leurs propres produits d'entretien afin de réduire les effets néfastes de la pollution chimique, que ça baissait aussi les coûts. Et je m'étais demandé si c'était envisageable à Melun. Je ne vais pas non plus revenir sur l'affaire du parking Indigo et ces choses-là, mais en tant qu'économiste, moi la question qui m'est apparue c'est finalement combien ça coûte à la ville et combien ça lui rapporte ? Parce que par exemple, si j'ai bien compris, les agents, ASVP, avant ils étaient pris en charge par l'indigo et c'est plus le cas. En même temps, on doit aussi reverser pas mal de choses à Indigo. Donc finalement, combien ça nous coûte nettement. Et encore un joli concept que vous apprécierez sans doute, c'est le concept de coût d'opportunité. C'est à dire si par exemple on ne refera pas le match, vous l'avez fait, ce n'est pas grave, mais juste j'aimerais savoir si vous vous êtes posé la question. Si vous aviez vous aviez plutôt repris les parkings en affermage et non pas en concession, combien ça aurait rapporté et combien ça aurait coûté à la ville ? Et est-ce que finalement le calcul était si favorable que ça que de les laisser en concession ? Donc ça c'était un autre élément. Et j'en viens maintenant sur la question de l'investissement. Ce n'est pas moi qui vous ferais le procès de la dette en tant que telle, parce que oui, les dettes financent l'investissement, mais justement, moi je n'ai pas de chapelle économique. Je pense qu'il y a beaucoup d'économistes qui proposent des modèles et que la question c'est est ce qu'un modèle fonctionne sur le réel ou pas ? Et quand il ne fonctionne pas, il faut en changer, comme tous les outils tout simplement. Et donc de ce point de vue-là, même si on n'est pas pour les grands projets d'infrastructure, parce que nous, on a d'autres priorités, vous le savez, néanmoins, ce que m'inspirent vos projets, c'est plutôt désolé, je ne vais pas être trop ésotérique, mais c'est les modèles de la croissance endogène, notamment celui de Robert Barro du début des années 90, sur l'idée que quand on met en place une

infrastructure, elle est censée provoquer une augmentation des recettes fiscales qui contribuent à induire un retour sur investissement. Et je pense notamment au cinéma. Par exemple, nous étions potentiellement d'accord sur le fait de la mise en œuvre d'un festival de cinéma afin d'augmenter sa fréquentation. J'ai bien compris que ce document, il n'avait pas pu être retravaillé à la suite des élections et c'est bien normal. Néanmoins, s'il y a un débat et si après il y a une commission, j'imagine que c'est parce que des modifications sont possibles, sans quoi je n'en verrai pas trop l'intérêt. Et donc la question c'est est ce que vous avez envisagé, cela, de vraiment le mettre sur pied. Un autre élément aussi, toujours dans cette logique de croissance endogène, là encore, c'est un point de convergence potentielle. Pour moi, un des éléments, c'est comment vous faites pour investir et en même temps être dans un souci de justice sociale et en même temps réduire un certain nombre de dépenses. Par exemple, l'isolation des bâtiments publics ou la mise en œuvre, enfin, l'installation des panneaux photovoltaïques que vous aviez euh vous-même repris seraient des éléments qui permettrait d'avoir ce retour sur investissement. Là simplement ou je le prolongerai avec une question un tout petit peu plus politique, ça concerne les bailleurs sociaux. Moi, j'aimerais savoir si, à un moment donné, il vous serait possible, si vous accepteriez ou pas, c'est tout le jeu, d'apporter des garanties de prêt aux bailleurs sociaux qui accepteraient en fait, de faire des travaux de rénovation et d'isolation dans les quartiers populaires. Pour la simple et la bonne raison que ça permettrait à la fois d'avoir des chauffages qui chauffent à plus de quatorze degrés et d'éviter d'avoir trois couvertures l'hiver, mais surtout d'augmenter leur pouvoir d'achat. Et vous savez bien qu'en économie, offre et demande vont de pair. Donc là, il y a vraiment quelque chose je trouve à penser. Et ça, c'étaient des éléments qui étaient absents. Et enfin, j'en ai une dernière et je m'arrête, promis-juré. La dernière, elle concerne la politique de l'emploi et notamment de l'emploi des jeunes. Donc j'ai lu parce que moi je l'ai fiché votre programme, et je l'ai comparé avec le nôtre, et j'ai vu tous les points de convergence et de divergence. J'ai vu que vous aviez des propositions qui ne sont pas nécessairement les nôtres, mais qui ont le même but, c'est quand même de lutter contre le chômage et notamment le chômage des jeunes. Et la question, c'est est ce que vous envisagez de mettre en place des politiques publiques dès cette année sur ce point ? Je vous remercie de votre attention.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup pour ces questions précises et dites de manière claire. Je vais repasser la main à Henry et interviendrai après.

*M. Mellier* : Monsieur Béhagle, en ce qui concerne le problème de l'écrêtement dont vous avez parlé, en disant il y a un risque. Je reprends le ROB, page 11, il est dit « La ville de Melun ne subira pas d'écrêtement, son potentiel fiscal moyen étant inférieur au seuil des 85 % du potentiel fiscal moyen et bénéficiera d'une augmentation de sa dotation forfaitaire du fait de l'augmentation de population Melunaise en 2026, qui est estimée à plus 4,8 %, soit 250 000 € ». Donc il y a aucun d'écrêtement sur les dotations de la ville. Elle ne rentre pas dans cette logique-là, Ce n'est pas le cas de la communauté d'agglomération, ça on le verra quand on sera en communauté, mais nous, on ne subira aucun écrêtement sur nos dotations. Tout ce qui est prévu dans ce ROB sur les dotations, les estimations qui sont faites, c'est net, il n'y aura pas de diminution comme ça parce qu'il y a un équipement qui va sortir du chapeau. On n'est pas dans cette logique-là, on ne connaît pas encore notre rang au niveau de la DPV, mais je pense que ça joue quand même beaucoup sur tout ça. Ça, c'est pour vous rassurer. Quand on a fait ces calculs, on a essayé de les faire honnêtement en regardant si on passait des seuils ou si on ne les passait pas. C'est le point important. Sur l'endettement, je ne veux rien dire, je pense que la logique, encore une fois, je l'ai répété pendant des années et des années, je ne sais pas

comment il faut le dire ou pas le dire, mais, si on n'avait pas fait la médiathèque l'Astrolabe, là où elle est, je me demande aujourd'hui que vaudrait la politique culturelle de Melun. Si on n'avait pas fait le conservatoire de musique là où il est, je me demande que vaudrait la politique culturelle de Melun. Si on n'avait pas fait l'escalier, je me demande ce que vaudrait la politique culturelle de Melun. Alors il faut arrêter avec tout ça, on l'a déjà payé. On s'est endetté, oui, on s'est endetté pour des projets structurants. Et je le dis, quand on regarde l'histoire de cette ville ; mais peut être que moi je suis un dinosaure par rapport à vous tous, mais moi quand je suis arrivé dans cette ville en 1977, il y avait encore dans le budget de la ville des dommages de guerre, c'est à dire qu'on subissait encore de la part de l'Etat des dotations pour réparer le fait qu'on nous ait bombardé les ponts, ceci, cela. Alors moi je veux bien qu'aujourd'hui on s'essouffle en disant « Vous avez fait les investissements parce que vous avez augmenté de population ». Mais entre nous soit dit, cher Monsieur Martin, ...

*M. Mebarek* : Non, mais c'est Monsieur Béhagle là. Il était sympa.

*M. Mellier* : Il est très sympa Monsieur Béhagle, il n'y a aucun problème. Il va remplacer Madame Monville peut être. Non, mais je veux simplement dire, quand on connaît l'histoire de Melun, je pensais que vous la connaissiez bien., la grande augmentation de population à Melun. Ce n'est pas ces dernières années...

*M. Martin* : C'est l'histoire des emprunts toxiques. C'est vous qui les avez signé !

*M. Mellier* : Ah oui, on en est sorti.

*M. Mebarek* : Il faut s'adresser à Monsieur Béhagle.

*M. Mellier* : Non, non, je veux simplement dire à Monsieur Martin et au melunais que la grande augmentation de population, elle s'est faite effectivement dans le mandat fait en 1960 par un commerçant de Melun qui s'appelait Monsieur Petit et qui n'a pas fait le bon choix pour la ville. Il a choisi effectivement quand on lui a proposé s'il voulait une zone industrielle sur les coteaux de Melun ou des logements, il a dit je veux des logements car je veux des consommateurs pour mes commerçants. Résultat de l'opération, Vaux le Pénil a pris toute la richesse avec la zone industrielle et nous on a eu les deux ZUP, l'Almont et les Mézereaux. Merci effectivement à ce Maire visionnaire qui a fait qu'on a les tours etc.

*M. Mebarek* : Ça m'a permis de venir à Melun !

*M. Mellier* : Alors, arrêtez, arrêtez avec tout ça. Il y a des choses qu'on paye très cher à un moment donné, y compris le fait de ne pas avoir fait ce qu'il fallait pour la géothermie à l'époque. Maintenant, on le fait pour traverser la Seine. Le jour où on aura un débat honnête entre vous et moi, on pourra peut-être y arriver.

*M. Mebarek* : Madame Mothay avait des questions

*M. Mellier* : Monsieur Béhagle. Donc j'ai dit sur la rationalisation, la mesure protection, on peut toujours voir. Quant au fait que les services publics ont été créés parce qu'on a une augmentation de population, encore une fois, ou il y a une demande ou il n'y en a pas. Aujourd'hui, effectivement, il y a des gens qui viennent habiter Melun, qui font le choix d'habiter Melun parce qu'il y a du service public à Melun. Est ce qu'on va s'en plaindre ? Moi,

si la majorité de ce conseil se plaint qu'il y ait des services publics pour les habitants qui le disent et on va les supprimer les services publics, et on va faire baisser la dette Monsieur Martin, car c'est votre politique.

M. Mebarek : Henry, non, mais c'est là-bas !

M. Mellier : Je pense qu'effectivement il y a des défenseurs du service public, c'est à dire des défenseurs des melunais et des familles melunaises, des gens qui ont besoin de services, qui viennent habiter Melun parce qu'ils ont trouvé du travail en région. Heureusement qu'il y a des emplois créés dans l'agglomération, heureusement qu'il y a des grandes entreprises. Et quand vous parlez le Woody, et bien, il faut quand même regarder une chose très intéressante sur Woody Monsieur Martin, mais vous ne l'avez pas vu. Tout ça est lié. Le seul bureau de vote qui a voté à plus de 56 % de ses inscrits, je dis bien de ses inscrits, Monsieur Martin c'est à Woody et vous, vous auriez dû faire quelque chose pour qu'il y en ait plus. Mais bref, vous nous aviez promis la Bérézina, C'est vous qui l'avez eu, la Bérézina.

M. Mebarek : Je vais répondre à Monsieur Béhagle.

M. Mellier : Alors, quant à Monsieur Béhagle, je vais dire simplement que je suis pour tout ce qui est en matière d'évaluation des politiques publiques, sur la notion coût avantage/coût efficacité. C'est comme ça que moi j'ai appris à travailler sur les finances publiques. On compare le coût, avantage ou efficacité de faire ceci ou de faire cela. C'était notamment valable ce que vous avez dit par rapport au fait de passer les parkings en gestion non déléguée. Alors nous, on a peut-être un défaut, mais enfin bon c'est comme ça, on ne considère pas qu'on ait la science infuse. On s'adresse donc à des gens dont c'est le métier et qui font des comparatifs objectifs. Quand on nous a comparé le coût en gestion directe des parkings et le coût en gestion déléguée, il n'y avait pas photo. Il y avait que ceux qui pensaient qu'il va y avoir un miracle, melunais, qu'on allait pouvoir embaucher des gens, etc. C'est comme quand on m'a vendu il y a quelques années, le fait de faire la gestion de l'eau en gestion directe, il n'y a pas aujourd'hui une grande agglomération qui le fait. Sauf les très, très grandes, je suis d'accord. À partir de ce moment-là, il faut regarder les choses objectivement. Quels sont les coûts qui sont répercutés pour les habitants ? Et je le dis très sincèrement, il n'y a pas photo sur la gestion déléguée, notamment sur les parkings. Aujourd'hui, c'est la seule manière, Monsieur Béhagle, de financer un nouveau parking sans impôts, sans faire appel à l'impôt des melunais. Alors après, on est d'accord, on n'est pas d'accord, on l'a fait antérieurement, ça a duré 32 ans, je vous l'accorde, c'était peut-être trop, là ça ne dure que neuf ans, ce n'est peut-être pas assez, c'est un autre débat. Aujourd'hui, ces parkings nous appartiennent, résultat de l'opération on en est propriétaire, on va payer du foncier bâti dessus. Voilà un peu l'histoire. Pendant des années, nous n'avons pas payé le foncier, c'est l'autorité déléguée. Tout cela mérite d'être regardé à l'aune de la réalité et non pas uniquement à l'aune de la théorie. Donc, en ce qui me concerne, tant que je serai dans ce Conseil, je serai favorable au partenariat public/privé. Je sais que ce n'est pas bien, je sais que ce n'est pas votre tasse de thé, mais je pense que c'est peut-être la tasse de thé de beaucoup d'autres, y compris là-bas. Donc le oui, le privé parfois fait mieux que le public. Il faut quand même avoir l'honnêteté de dire aux melunais, qu'on peut faire abaisser des coûts en confiant au privé un certain nombre de choses qu'on ne sait pas faire aussi bien qu'eux.

M. Mebarek : Merci, Je vais essayer de répondre à certaines questions de Madame Mothay parce qu'elle est un peu triste, là. Tu n'as pas répondu. Je reviendrai également sur certains

points de Monsieur Béhagle. Madame Mothay, je n'ai pas tout, j'ai noté quelques points. Bon après vous avez posé des postures politiques que je ne cherche pas forcément à contredire, c'est vos...

*Mme Mothay* : J'ai suivi le document, j'ai repris les chiffres.

*M. Mebarek* : Mais si j'oublie des choses, n'hésitez pas à redire. Je n'ai pas forcément tout noté mais voilà, vous avez pris des postures. Évidemment, on n'est pas d'accord. Par exemple, j'aime bien la notion que vous employez, elle est recherchée celle-là, parce qu'il y a tout un tas de non-dits derrière. Vous employez la notion de dôme de sécurité, le fameux dôme de fer, vous voyez, pour éviter les missiles... On veut renforcer la sécurité à Melun pour les melunais, c'est tout. Ce n'est pas Trump ou, Netanyahu qui est à Melun. Pour le coup, on partage avec le groupe de Philippe Martin, un enjeu de politique publique qu'on souhaite évidemment mettre en œuvre, de manière sérieuse et encore engagée par rapport au mandat d'avant. Et donc, ça implique des dépenses supplémentaires. Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, on n'a pas encore intégré dans notre programmation ce qui va résulter de notre programme. Les chiffres que vous avez évoqué tout à l'heure, ce sont des coups partis sur des sujets qui avaient déjà été décidés. Par exemple, vous évoquez les caméras en demandant, et je reviendrai après sur votre proposition, en demandant où sont les caméras, +400 000 etc. Oui, en 2026, on fait un effort particulier pour plusieurs raisons. La première raison, ce sont des engagements qui ont été pris auprès de l'État, en contrepartie de financement qui nous sont donnés par l'État. L'État nous a octroyé des subventions importantes au titre de divers fonds, et nous a demandé de renforcer parce qu'ils jugent, mais c'est un État qui n'est pas de votre obéissance politique, que c'est nécessaire et utile d'avoir ces caméras. L'État nous a demandé de renforcer le maillage sur certains quartiers, notamment à l'Almont par exemple, où lors des événements de l'année dernière, janvier 2025... je ne refais pas l'histoire, vous connaissez les problèmes d'armes lourdes, de personnes qui se faisaient tirer dessus sous fond de trafics de drogue. Il y avait un vrai enjeu, pour faciliter les enquêtes de police judiciaire, d'avoir un maillage au mieux des caméras. Et c'est vrai, c'est utile, on en reparlera après. L'État, face à un constat de manque de caméras, parce que certaines avaient été notamment détruites le cadre des émeutes urbaines de 2023 où elles avaient été incendiées, dégradée, et non remplacées. Donc l'État, nous a permis d'en remettre. De fait, on a par exemple, 245 000 € de réimplantation ou de remplacement de caméras à l'Almont. Mais on a également eu des nouvelles caméras qui sont implantées, euh, bon, à l'Almont Bernanos, à Montaigu, Saint-Exupéry, dans le secteur de la gare, parce que de ce côté-là de la table, on considère que c'est efficace. Ça ne permet pas de régler les problèmes de sécurité, pas d'angélisme, mais néanmoins ça permet de faciliter souvent des enquêtes et d'identifier des auteurs d'infractions, parfois lourdes. Ça, c'est une réalité. Si ce n'était pas le cas, le Procureur ne procéderait pas des réquisitions de nos caméras pour faciliter ses enquêtes. Franchement, si le Procureur s'en fichait, on n'aurait jamais de réquisitions. La police nationale et le Procureur, souvent, requièrent les bandes. Ça permet aussi à un instant T d'avoir en direct, parce qu'on a un centre de supervision, qui en direct regarde ce qui se passe. Les caméras ne font qu'enregistrer. En direct, ça permet d'intervenir sur des opérations qui, un instant T, interviennent avec des agressions, des menaces d'agression, des regroupements, des attroupements qui peuvent poser problème, là tout de suite, on voit. Si on n'est pas là, si les caméras ne sont pas là pour voir à l'instant T ces attroupements avec des risques d'infraction ou d'agression, on ne peut pas envoyer nos équipes pour les éviter. C'est quand même utile. Je ne dis pas que ça permet de régler tous les problèmes de sécurité. C'est un élément du continuum de sécurité. Il n'y a pas

que ça. Mais bon, vos souhaits, c'est supprimer les caméras pour investir cet argent. Ah non, vous ne voulez pas les supprimer ?

*Mme Mothay* : Moi, je vous ai toujours dit qu'on veut un bilan. Sinon, comment tu veux ? Comment voulez-vous on...

*M. Mebarek* : On se tutoie maintenant ? (rire)

*Mme Mothay* : Comment voulez-vous qu'on puisse justement se décider ? Ça n'a pas d'évaluation, ça fait des années qu'on vous le demande, ce n'est pas pour rien.

*M. Mebarek* : D'accord. Alors moi c'est vrai que cette question, elle est demandée de manière récurrente. Je ne sais pas, mais je vous comprends. Je ne sais pas comment on peut collectivement, organiser une forme de colloques, de séminaires, de commission générale, où on puisse avoir un débat politique, mais également avec des techniciens, des gens de la sécurité, de la justice, de la police nationale pour avoir un débat. Ça peut être une sorte de colloque, pour peut-être, partager ça, je suggère à Eliana et au Directeur de la police d'imaginer ça. C'est quelque chose qui pourrait peut-être se faire à l'échelle de l'agglomération. Colloque « enjeux, intérêts caméras » et on met tout le monde autour de la table. Et la police, la justice viendra avec ses éléments factuels aussi. Je pense qu'on peut proposer ça si ça vous va.

*Mme Mothay* : Il y avait la question de ce doublement de dépenses pour la surveillance technologique, c'était la dernière fois, on avait les endroits éco-quartier, gares, remplacement de matériel, et là, effectivement, il n'y avait rien écrit du tout, en fait, police municipale, tout était noté l'année dernière, là, il n'y avait strictement rien.

*M. Mebarek* : Alors c'était peut-être le budget, là c'est le Débat d'Orientation Budgétaire et ce n'est peut-être pas encore précis dans le détail. On l'aura de manière précise dans le cadre des inscriptions budgétaires. Je vais aller sur d'autres sujets, les travaux d'accessibilité, vous avez évoqué les Mézereaux où on réduit les crédits. En fait, ce n'est pas qu'on réduit, c'est que les travaux d'accessibilité, cette année, se feront à Capucin et à Mézereaux. Et ces travaux, on ne les fait pas en école occupée, elles sont faites pendant les vacances scolaires, donc d'été. Donc pendant la période estivale, on va des travaux importants sur Mézereaux et Capucins, et ça ne sera pas terminé, il faudra y revenir en 2027 pour finaliser. Et on utilisera les congés scolaires d'hiver 27 pour finaliser. Et c'est ce qui explique qu'on a des crédits qui ont pu riper de 26 à 27. Vous voyez, l'idée c'est que si on avait pu tout faire en année 26, on l'aurait fait. Mais on ne peut pas, l'école étant occupé. Jean Bonis, renouvellement urbain, requalification, réhabilitation de l'école, etc. c'est pour 2028. On a dans le calendrier, la planification ANRU qui est bien positionnée à 2028. Pour plusieurs raisons. Parce qu'on ne peut pas tout faire en même temps et on aura au même moment, on aura deux opérations qui vont être lancées pour Jules Ferry en 2027 et l'extension de Denis Mukwege également en 2027, avec quatre classes supplémentaires à Mukwege. Donc ça c'est 2027 et on va avoir une opération à tiroirs entre Jules Ferry et Jean Bonis, ces opérations à tiroirs font qu'on ne peut pas à la fois lancer des travaux à Ferry et à Jean Bonis. Donc Extension Mukwege 2027. Début de travaux Ferry 2027 avec opération tiroirs et de façon à mettre des élèves à Jean Bonis et Jean Bonis 2028. Le CCAS, on ne baisse pas le CCAS. C'est une dépense qui, quand on prend l'année complète entre le budget primitif, les décisions modificatives, le BS, le CCAS, on ne le baisse pas. En début d'année, c'est vrai, on tient compte des excédents de l'année d'avant et c'est ce qui fait

qu'on va voter au budget primitif un niveau de subvention qui tient compte du fait que le CCAS n'a pas tout consommé en 2025. Mais évidemment, en cours d'année, parce qu'il y aura des consommations, on rehaussera dans le cadre d'une décision modificative ou d'un BS, et on le fait systématiquement. Jamais, on ne rognera sur les besoins du CCAS au bénéfice d'autres dépenses sécuritaires ou culturelles soient elles. 490 000 € sur l'année 2026. Emmanuel Adjouadi, qui a le privilège de remplacer Monique à cette fonction en est très fier. On vous a évoqué le budget participatif, pareil, le budget participatif, le rehaussement du budget dans le cadre du programme municipal, je vous renvoie ce que j'ai dit tout à l'heure et puis l'inscription budgétaire, on a mis combien ? Vous disiez.

*M. Mellier* : On a mis 150 pour l'instant. Mais c'est juste en orientation.

*M. Mebarek* : Versus 250. Et pourquoi ? Parce que je pense que, sauf erreur, est ce que ce n'est pas lié aussi aux opérations qui ont été validées l'année dernière ? M pourquoi on a mis que 150 ?

*M. Mellier* : Dans les orientations, ça a été mis comme ça. On n'a pas dit que c'était ça qui serait mis au budget. J'ai dit tout à l'heure que les orientations ce n'était pas le budget.

*M. Mebarek* : L'élan a été lancé depuis 2023 sur la démocratie citoyenne, la proximité avec les habitants. Ça s'est accompagné d'un budget participatif de 250 000 €. On est loin des 4 millions et demi de Christopher Domba, si je peux me permettre. À l'échelle du mandat, vous vous souvenez de ce chiffre. Moi, j'ai assumé le fait que c'était un chiffre qui était excessif, parce que sur un mandat, en réalité, dépenser 4 millions et demi sur un mandat en budget participatif, quand on voit les projets qui sont lancés, et ce qui est proposé par les habitants, de manière honnête et sincère, imaginer qu'il puisse consommer à l'échelle d'un mandat 5 millions d'euros. Bref. L'élan du budget participatif ne va pas être rompu. Il va avancer et donc il sera fait sous l'égide de Salima Yenbou qui sera adjointe. J'en profite pour placer des types de qui fait quoi. Salima Yenbou, qui sera donc adjointe à la vie associative démocratie de proximité et qui travaillera en particulier et aux relations internationales, et qui travaille en particulier avec Mourad Salah sur la question de la proximité habitants, comité de quartier, budget participatif. Mais l'élan ne sera pas arrêté. Madame Mothay, je crois qu'il y avait d'autres choses ...

*Mme Mothay* : Mais Donc du coup, 150 000 € ça reste...

*M. Mebarek* : Attendons le vote du budget. Fatiya Mothay, j'ai à peu près essayé de balayer vos questions. Il n'y a pas tout, mais bon, c'est déjà pas mal. Après les questions de Monsieur Béhagle, l'épargne nette, vous êtes économiste, vous n'allez pas nous la faire, vous avez parfaitement compris le truc, c'est ce qui résulte l'épargne nette après le remboursement du capital, les intérêts, etc. Le chiffre qui est donné, il faut le prendre vraiment, 500 000, il est effectivement en baisse. Il est très relatif. Le vrai chiffre qui est à prendre en compte, c'est le chiffre du compte administratif. Et les chiffres qui sont indiqués dans le tableau, pour 2025, 2024, 2023..., ce sont bien les chiffres du compte administratif, c'est à dire la réelle exécution budgétaire. Là, ce qui est indiqué à titre, on aurait même pu ne pas l'indiquer d'ailleurs, c'est une projection de ce que pourrait être une épargne nette si on réalisait 100 % des dépenses de fonctionnement, si on réalisait 100 % des recettes, souvent, en réalité, on a finalement plus de recettes que ce qui était prévu. En réalité, on dépense moins que ce qui est prévu au BP. Ce qui, in fine, nous permet de réaliser une épargne brute plus importante et à la fin, une épargne

nette plus importante. Donc ce chiffre, il faut en tenir compte. Maintenant, c'est vrai, compte tenu de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, il y aura une baisse de l'épargne nette en 2026, c'est certain. Moi, l'objectif absolu, c'est de toute façon de rembourser le capital de la dette avec l'épargne brute qui est générée majeure. Si on ne fait pas ça, on devra faire des choix de politique publique pour dépenser moins ailleurs. Les dotations, tu as répondu. La commission transpartisane sur les effets des caméras, on a répondu sur la méthode. Fabriquer ces produits pour faire le ménage, pourquoi pas, mais je ne sais pas si c'est efficace en termes de... S'il y a des collectivités pour lesquelles ça marche.

*M. Béhagle* : Je vous en reparlerai.

*M. Mebarek* : Parlons-en, je suis open, si ça marche et ça coûte moins cher, pourquoi pas, on est à on est ouvert à toute proposition. Le combien ça rapporte ? Combien ça coûte ? Donc on a évoqué la problématique du stationnement. Dans le mandat d'avant, il y a eu une commission puis un Conseil Municipal sur le choix régi ou délégation. Bon, le choix, effectivement, après étude auprès cabinet d'études, qui nous a bien confirmé que ça coûterait moins cher. Mais maintenant faut pas se raconter d'histoires, l'Entreprise privée qui fait ça gagne de l'argent, c'est sûr. Elle gagne de l'argent sur l'usager qui consomment le service de stationnement et il est normal qu'un service donne lieu à une rémunération. Là, il s'avère que ça tombe dans les poches d'une entreprise privée et pas de la collectivité. Maintenant, la collectivité, dans le cadre de cette délégation, elle aura une redevance. Cette question du stationnement, on l'a choisie de neuf ans, qui est relativement court pour ce type de sujet, parce que, on a bien en tête, ça avait été un débat avec Michael Guion, qu'à un moment donné, ce sujet de la gestion des stationnements soit traité à l'échelle de l'agglomération, avec un outil de société d'économie, ce qui serait la SPL ou une société annexe de la SPL qui assurerait pour la ville de Melun et l'agglomération, les villes concernées, la gestion du stationnement d'une manière, semi-public. Pourquoi ? Parce qu'il y a un nouveau parking qui va être en construction. Vous le savez, à la gare 900 places. Ce parking va être en gestion, par l'agglomération et à un moment, il va bien falloir remettre tout ça dans la même besace et que cette gestion se soit coordonnée à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Donc, on a bien en tête qu'à l'issue des neuf ans, on basculerait vers ce système-là. Et Michaël Guion avait effectivement proposé cette idée pour laquelle on est également en phase. Un dernier point les bailleurs sociaux. Est-ce que vous seriez de la question que vous posez, enclin à accorder une garantie d'emprunt à des bailleurs sociaux pour qu'ils fassent des travaux de réhabilitation énergétique pour réduire la facture énergétique des consommateurs ? La réponse est oui, mais c'est déjà fait puisque les bailleurs sociaux, vous le verrez dans le cadre du mandat, on aura souvent des délais, des garanties d'emprunt. Les garanties d'emprunt visent deux types d'opérations, des constructions de nouveaux logements, il y en a maintenant finalement de moins en moins, parce que la reconstitution de l'offre du NPRU est quasiment finalisée à peu de choses près. On a aussi beaucoup de garanties d'emprunt sur des réhabilitations. Et qui dit réhabilitation, il y a rénovation énergétique, etc. La ville a effectivement donné à TMH et Habitat 77 des garanties pour permettre de rénover les logements et réduire la facture énergétique. Après, il y a un autre débat, mais je l'ouvre pour le refermer tout de suite. Je tends la perche, mais ne la saisissez pas. Il y a la question qui avait été posée « Est ce que, par ailleurs, vous seriez prêt à arrêter les garanties d'emprunt pour le bailleur social qui par ailleurs n'engage pas des travaux de rénovation de ces logements ? » Là, moi, j'étais plutôt réservé sur cette réponse-là, parce que ça pénalisera le bailleur social et il ne faut pas les pénaliser malgré tout. Voilà.

*M. Mellier* : Je voulais juste, en complément de ce que dit Monsieur le Maire, dire que les garanties d'emprunt, on l'a fait, on a même fait plus que ça sur deux opérations. L'une, c'était le mandat précédent sur Calmette puisque on a octroyé des fonds européens pour la réhabilitation, à condition que ça soit complet sur le plan énergétique. Et on vient de le faire avec une subvention de plus de 2 millions d'euros, Habitat 77 pour tout ce qui concerne le square Lorient. C'est une opération extrêmement lourde à plus de 7 millions d'euros dans lesquelles il y a 2 000 000 de fonds européen. Le but final, est qu'il n'y aura aucune, grâce aux fonds européens qui ont été octroyés, aucune augmentation de loyer pour tous ces habitants. Je l'ai dit et redit en réunion publique, je le dis ici, au Conseil Municipal, ce sont des opérations longues à mener. Au bout du compte Monsieur Béhagle, les habitants sont gagnants.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup. Allez, dernier. Madame Gillier.

*Mme Giller* : J'ai la joie de passer la dernière. Il y aura sans doute un petit peu de redite. Donc je vais essayer d'être.

*M. Mebarek* : Comment ? Avant dernière ? Alors, je vais vous dire un truc, on va on va refaire un règlement intérieur dans le cadre des travaux de ce mandat-là. Et je pense qu'à un moment donné, va falloir quand même qu'on.

*Mme Giller* : Mais alors une redite...

*M. Mebarek* : Non, non, je ne parle pas pour vous, je parle pour Michaël Guion qui veut parler. Alors que le son patron de groupe est intervenu longuement tout à l'heure. À un moment, il va falloir choisir qui prend la parole et vous répartir les sujets. Parce qu'on ne peut pas passer d'un groupe à l'autre et revenir sans cesse. On verra dans le cadre du règlement intérieur. Madame Gillier

*Mme Giller* : Donc redondant mais redondant parce que le sujet du Rapport d'Orientation Budgétaire, c'est le temps de débat politique quand même sur ce que fait la municipalité, sa traduction. Mais néanmoins, je n'ai pas voulu rentrer dans les détails en me disant qu'il y avait beaucoup de détails qui seraient abordés par ailleurs par mes collègues, en particulier sur des précisions dont vous nous avez dit qu'on les aurait par la suite, parce qu'on ne sait pas parfois où vont les dépenses. Donc, c'est le Rapport d'Orientation Budgétaire qui nous a été présenté ce soir, cherche à installer une image simple, une majorité qui investit, qui protège, qui transforme la ville sans augmenter les impôts. Et comme cela, tout semble aller dans le bon sens. Mais quand on lit sérieusement ce document, on comprend surtout une chose derrière l'affichage politique, la situation budgétaire de la ville, ce temps et les risques pour les habitants sont bien réels. Oui, ce ROB affiche 26 millions d'euros d'investissements. Oui, il met en avant des projets visibles, des chantiers, des équipements, des aménagements. Mais un budget ne se juge pas seulement à la liste des annonces. Il se juge à sa solidité, à sa sincérité et sa capacité à protéger durablement les habitants. Or, ce que montre ce document, c'est une ville qui veut continuer à promettre beaucoup, alors même que ses marges se réduisent fortement. Le premier sujet d'inquiétude pour nous, c'est l'état réel de vos équilibre financier. Les recettes de fonctionnement progressent, certes, mais les dépenses progressent plus vite, notamment sous l'effet d'une masse salariale portée à 53,4 millions d'euros, soit plus de 65 % des dépenses réelles de fonctionnement. Et surtout l'épargne nette de la ville, même si vous y

avez partiellement répondu, est annoncée à un niveau extrêmement faible 500 000 €. Pour une ville comme Melun, ce n'est pas un détail, c'est un signal d'alerte. Cela veut dire qu'une fois la dette remboursée, il reste très peu de marges de marge pour absorber les imprévus, les hausses de coûts, les retards ou les difficultés nouvelles. Et comme l'a si bien dit Monsieur Mellier, une part non négligeable de nos dépenses et de leur augmentation sont décidées par d'autres. Que ce soit le PLFSS sur les charges sociales, la revalorisation de l'indice des fonctionnaires, voire le coût de l'énergie. Autrement dit, vous nous présentez un budget d'ambition, mais avec un matelas de sécurité presque inexistant. Et ce sont toujours les habitants qui finissent par payer ce type de fragilité. Non pas forcément par une hausse brutale d'impôts, mais par des arbitrages discrets, des travaux reportés, un entretien qui se dégrade, des services qui se tendent, des associations moins soutenues, des priorités du quotidien qui reculent derrière les grands projets de communication. Deuxième sujet d'inquiétude la dette. Vous prévoyez de recourir à 13 millions d'euros d'emprunts portant l'encours à environ 109,3 millions d'euros fin 2026. Bien sûr, le problème, ce n'est pas tant la dette. On a besoin d'aide pour investir, pour investir dans la ville. Mais ce n'est pas parce qu'on reste en dessous d'un seuil d'alerte qu'il n'y a pas de problème politique. Le vrai sujet, c'est que chaque année, vous réduisez un peu plus la liberté budgétaire future de la ville. Vous engagez Melun dans une trajectoire où il sera de plus en plus difficile de tout financer à la fois : investir, entretenir, recruter, réparer, accompagner. Et cela nous conduit à une question de fond. Gouverner vous pour l'affichage immédiat ou pour la soutenabilité à long terme ? Car le ROB ressemble plus à un budget de fin de cycle politique. Beaucoup d'annonces, beaucoup de visibilité, beaucoup de symboles, mais une fragilité croissante derrière la façade. Troisième sujet la croissance démographique. Vous mettez en avant l'arrivée 2292 habitants supplémentaires comme preuve du dynamisme de Melun. Mais là encore, vous dites qu'une partie de la vérité. Plus d'habitants, ce n'est pas seulement plus de recettes, c'est aussi plus de besoins, plus de pression sur les écoles, les crèches, la voirie, les équipements publics, les services sociaux, la tranquillité publique, l'espace public. La vraie question n'est pas de savoir si cela grandit. La vraie question est de savoir si Melun suit réellement, dans son fonctionnement quotidien, dans la qualité de ses services, dans sa capacité à absorber cette croissance sans dégrader la vie de ceux qui sont déjà. Sur ce point, votre ROB reste incomplet. Il parle beaucoup d'investissements à faire, mais beaucoup, beaucoup moins du coût durable de la ville qui grandit. Construire ou réhabiliter, c'est une chose, faire fonctionner dans le temps, entretenir, accompagner humainement en est une autre. C'est là que se joue la vie réelle des habitants. Quatrième sujet, vos priorités politiques. La sécurité est érigée en priorité centrale avec le renforcement de la police municipale et de la vidéoprotection. Personne ici, en tout cas dans notre groupe, ne nie l'enjeu de la tranquillité publique. Mais assurer la tranquillité dans une ville ne se résume pas à sa capacité de surveillance. Elle, elle s'assure aussi, par la prévention et l'accompagnement social à la qualité de ses écoles, à l'entretien de ses rues, à sa vie associative, à sa solidarité, à sa proximité avec les habitants, à la vitalité de ses commerces, à la qualité de son environnement urbain. Or, votre document donne le sentiment d'un déséquilibre croissant. Plus de place pour la logique sécuritaire, moins de place pour une vision globale du lien social et du vivre ensemble. Même constat sur l'attractivité et le commerce. Vous misez sur la foncière commerces, sur les grands aménagements, sur le pôle gare, sur le renouvellement urbain. Très bien. Mais l'attractivité ne se décrète pas à coups de lignes budgétaires. Elle dépend de la réalité vécue. Pouvoir d'achat, facilité d'accès, qualité des circulations, présence de commerces utiles, sentiment de centralité, animation urbaine, continuité des parcours. Le risque, c'est de financer beaucoup de contenants sans garantir suffisamment le contenu. Pour les habitants, cela peut vouloir dire une ville qui change d'image plus vite qu'elle ne change réellement d'usage. Enfin, sur la transition écologique, le ROB contient des mesures qui

semblent à première vue utiles. Plantations, même si on voit qu'on replante là où il y avait déjà des arbres, c'est le cas au parc qu'on est en train de refaire, l'aide mobilité douce, espaces verts. Mais là encore, l'ambition paraît subordonnée aux contraintes financières. On voit des opérations, on voit des projets, mais on voit moins une stratégie profonde de résilience urbaine, de baisse structurelle des charges, d'adaptation durable de la ville au changement climatique. Et dans un budget tendu, on sait très bien ce qui arrive souvent, l'écologie est applaudie dans les discours mais repoussé dans les arbitrages. Mes chers collègues, le ROB n'est pas un document neutre, c'est un document politique. Et politiquement, il repose sur un pari. Le pari que l'on peut continuer à investir massivement, maintenir le gel fiscal, absorber la hausse des charges, accompagner la croissance démographique, renforcer la sécurité, requalifier la ville, tout cela sans fragiliser demain. Nous pensons pour notre part que ce pari est risqué, car au bout du compte, ce qui nous préoccupe, ce n'est pas seulement la ligne comptable, c'est la conséquence concrète que les melunais les melunaises. Le risque, c'est une ville qui promet beaucoup, mais qui demain devra choisir plus durement entre ses ambitions. Le risque, c'est une ville où l'on finance le visible, mais où le quotidien devient plus difficile à tenir. Le risque, c'est que les habitants paient par une dégradation diffuse des services, le prix d'une stratégie budgétaire de plus en plus tendue. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas nous reconnaître dans les orientations budgétaires qui viennent de nous être présentées. Nous appelons à plus de prudence, plus de sincérité, plus de hiérarchisation et surtout à un budget recentré sur une seule exigence améliorer durablement la vie des habitants sans hypothéquer l'avenir de la ville.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup pour cette déclaration, Madame Gillier. Nous avons l'ambition de continuer à faire avancer notre ville sans jamais dégrader le service qui est offert aux habitants, contrairement à ce que vous laissez entendre dans vos propos. Nous avons 1200 agents qui, au quotidien, travaillent pour les habitants. Qu'il s'agisse de l'accompagnement pour les plus jeunes, pour les plus les plus âgés, pour le sport, la culture, le social, que sais-je... Ça, on ne le dégradera pas. C'est aussi la marque de fabrique de Melun. Quand on compare, les services qui sont offerts par la ville, à d'autres villes de notre agglomération ou notre département, je vous assure qu'on n'a absolument pas à rougir de tout ce que la ville offre à ses habitants. Et ça, ça ne sera pas dégradé. On continuera à le faire. C'est normal que, en début de mandat, vous projetiez du négatif, c'est logique, vous projetez du négatif parce que forcément, tout ce que l'on va faire est négatif. Parce que si vous, vous aviez été à notre place, ça n'aurait été que positif. C'est normal, c'est le jeu politique. Mais je veux rassurer les melunais qui nous écoutent. Nous allons continuer à transformer, à moderniser notre ville en restant une ville équilibrée socialement, qui mettra en œuvre les politiques sociales quand elles sont nécessaires, là où elles sont nécessaires, qui fera en sorte que la tranquillité soit aussi la priorité et qui continuera à investir pour moderniser ses équipements. Oui, je suis heureux de voir notre ville en chantier. Je suis heureux quand j'entre par l'entrée nord de la ville, de constater que le rond-point de l'Europe a disparu et qu'il laisse place à un boulevard urbain, apaisé, végétalisé, avec des arbres, des pistes cyclables. La ville, je la trouve belle en entrant désormais. Et je trouverai aussi la ville belle lorsque la barre Châteaubriant aura disparu et que la tour Lamartine l'aura également été, suite à la tour Lorient. Parce que Melun avance, elle se modernise, mais sans jamais, jamais renier la qualité du service qu'on rémunère. Donc je suis hyper optimiste, ça va le faire.

*Mme Gillier* : Je n'ai pas été si longue, mais simplement sur la question de la fragilité du modèle économique. Parce que le fond de l'intervention, c'est là où c'est complexe. Soit on rentre dans le détail et on y passe beaucoup de temps. Et d'ailleurs je pense que d'un point de

vue démocratique, pour que les melunais aient une visibilité vraiment de ce qu'est le budget, la présentation ou les échanges qu'on a comme ça, mais ce n'est absolument pas adapté à ce qu'on puisse suivre étape par étape, ce que vous voulez faire, la perception qu'on en a. Mon intervention l'objet n'est pas d'aller mettre du négatif ou de refaire le match de l'élection, c'est pas du tout le cas. C'est d'observer en analyse assez fine et c'est aussi ce qu'a fait Monsieur Béhagle, de dire notre modèle économique ou le modèle économique que vous avez à énormément de fragilité. Il y a des dépenses qui sont contraintes, il y a des choix qui sont faits, il y a des vraies inquiétudes sur la soutenabilité de ce qui est décidé. Et ce qui a été mis en avant, c'est celui-là. Après, on peut rentrer dans le détail, mais ce n'est pas le cas. Vous apporterez des éclairages lors de la présentation du budget, mais c'était ça sur lequel nous souhaitions insister et certainement pas lancer une vision extrêmement négative. Mais il y a des vraies inquiétudes, en tout cas telles que le budget présent.

*M. Mebarek* : Vous savez, Madame Gillier, lorsque je suis arrivé dans cette institution, euh, je le suis arrivée en tant qu'adjoint aux finances en 2008, ça commence à faire. Depuis 2008, on nous prédit le grand soir de la chute de la ville parce qu'elle est au bord de tout. Depuis 2008, non seulement on n'est pas tombé dans le gouffre qui était annoncé et je vous assure que des élus d'opposition, j'en ai vu défiler, des patrons de groupes, ils sont partis dans d'autres villes, certains sont au Parlement européen, d'autres sont retournés en Italie, etc. Et depuis 2008, la situation financière de la ville, elle est maîtrisée. Alors oui, on n'est pas Saint-Cloud, on n'est pas Levallois-Perret ou à Boulogne. On est une ville qui est toujours en équilibre précaire, fragile parce que on est une ville avec des recettes qui ne croisent pas de manière très dynamique parce qu'on a la sociologie que l'on a. On a le terreau économique que l'on a, mais on est aussi une ville qui demande beaucoup de services, et toutes les majorités qui se sont succédé depuis, en tout cas que je suis là, ont toujours répondu aux défis de répondre aux besoins des habitants tout en continuant à investir et en faisant que la ville ne tombe pas dans le gouffre. Depuis 2008, la ville n'a jamais été mise sous tutelle. Et ça ne va pas être le cas demain, vraiment. Donc n'ayez pas peur, Monsieur Guion

*M. Guion* : Monsieur le Maire, je voudrais commencer pour la forme, sur les capacités de Monsieur Mellier à toujours dévier sur les résultats des élections au lieu de répondre sur le fond. Depuis de nombreuses années, on ne les compte plus. En tant qu'agent de la ville puis Elu municipal, on y est habitué. Malheureusement, vous les gagnez ces élections à chaque fois. Et malheureusement, la ville n'en finit plus de décliner dans tous les domaines. On le constate tous les jours. Ce n'est pas pour cela qu'on va abandonner l'intérêt général des de Melun ou des melunais. L'opposition est sous représentées à cause de la sur-prime majoritaire, vous le savez bien, mais elle reste démocratique et salutaire. Et nous nous y attèleront fermement et sans faux-semblants. Ce n'est pas la peine d'essayer de nous empêcher de façon particulièrement irrespectueuse, de parler, Monsieur Mellier, en rappelant le résultat des élections à chaque fois que l'on vous critique. Revenons sur le fond. J'aimerais revenir sur trois points précis. L'annexe sur les dépenses de communication. On peut s'y arrêter. Les dépenses de communication de Melun ont plus que doublé en trois ans 76 851 € en 2021. 182 090 € en 2025. Trois années consécutives de hausse à deux chiffres. + 46 % en 2023. + 28 % en 2024, + 27 % en 2025. Ce n'est pas une tendance, c'est un choix. Et ce choix coïncide très précisément avec les trois dernières années du mandat, celles qui précèdent les élections municipales de mars 2026. Nous sommes donc en droit de poser la question. Ces dépenses, servent-elles à informer les melunais ou a valoriser l'action de la majorité à l'approche du scrutin. La frontière entre communication institutionnelle et communication politique est ténue, et le calendrier de cette envolée budgétaire en préalable de l'élection municipale

n'invite pas à l'indulgence. Par ailleurs, il est difficile de tenir simultanément deux discours, Monsieur Mebarek. Celui de la rigueur budgétaire et du gel des taux d'imposition d'un côté, et celui d'une communication municipale dont le budget progresse plus vite que n'importe quel autre poste de dépenses de fonctionnement de l'autre. Nous demandons donc qu'un état détaillé de l'utilisation réelle de ces dépenses sur ces trois exercices soit transmis aux élus.

Deuxième point, Monsieur Mellier, vous avez rappelé à juste titre cette fois, les impacts réels et potentiels, sur le prix de l'énergie, le pétrole/gaz, quant au contexte international et notamment la guerre en Iran. Alors que la loi de finances 2026 réduit le Fonds vert de 313 millions d'euros au niveau national et que la précarité énergétique touche une part significative des melunais avec un parc important de logements anciens, la municipalité ne propose aucun dispositif d'accompagnement des habitants directs pour la rénovation énergétique ou l'installation de dispositifs à énergie renouvelable pour décarboner et contribuer à être moins dépendants des énergies fossiles. La Ville se contente de rénover son propre patrimoine, ce qui est nécessaire, mais insuffisant. Alors vous allez me dire que c'est l'agglomération qui a la compétence et vous avez raison. Mais une délégation incomplète de la part de l'Etat pour l'instruction des dossiers de rénovation énergétique avec l'ANAH. C'est vrai, mais les résultats sont insuffisants à l'échelle de l'agglomération entière, 114 bénéficiaires en 2025, seulement sur 63 500 logements sur toute l'agglomération et plus de 130 000 habitants. Combien sur Melun ? Je vous le demande. Mais c'est assurément Epsilonesque. Vous auriez tout à fait la possibilité de proposer une exonération de taxe foncière en cas de projet de rénovation énergétique. Vous ne l'avez jamais fait lors du mandat précédent, et rien dans ce rapport ne nous indique que vous seriez enclin à le faire. Nous vous le suggérons donc comme une proposition d'orientation budgétaire constructive dans ce débat.

Troisième point sur les droits de mutation. Vous vous félicitez d'une population en hausse de 2 292 habitants. Mes collègues l'ont rappelé, mais cette croissance démographique ne se traduit pas en attractivité immobilière mesurable. Les transactions stagnent, les droits de mutation s'effondrent, les droits de mutation sur Melun sont de 24 € par habitant, en baisse de 9 %, alors que la tendance nationale est à plus 21,5 %. Ce paradoxe, une ville qui grandit mais dont le marché immobilier ne redécoule pas, interroge sur la qualité de l'attractivité réelle de la ville. Certains indicateurs sont alarmants depuis longtemps, et la désignation de Monsieur Mellier en tant qu'Adjoint aux finances ne me rassure pas du tout en ce qui me concerne. La dette de Melun à fin 2024 est supérieure de 129 % à la moyenne de la strate. Et la pression fiscale est supérieure de 12 % à la moyenne de cette même strate. Ces deux indicateurs, combinés à la faible évolution des droits de mutation, brossent un tableau cohérent. Melun est une ville qui taxe davantage que ses pairs en générant moins d'activité immobilière, ce qui révèle un déficit d'attractivité structurelle. Dans ces conditions, vous comprendrez notre inquiétude quant à votre volonté ou votre capacité à effectuer les dépenses promises dans votre programme, particulièrement les dépenses attendues par les melunais en termes de gestion de la sécurité permanente, rénovation des nombreuses voiries dégradées, amélioration de l'attractivité par l'accessibilité de la ville ou encore rénovation et développement des infrastructures des services publics indispensables à l'accompagnement de l'augmentation de la population. Merci.

*M. Mebarek* : Merci. Je ne sais pas ce qu'il faut répondre. Je vais répondre sur la problématique des dépenses de communication qui ont progressé sur les trois dernières années, pour passer de 76 000 € à 120 000 €. On parle donc, d'une augmentation de moins de 50 000 € sur un budget de 100 millions d'euros. On parle ici de la ville préfecture de Seine-et-Marne, qui dépense 100 millions d'euros par an, qui fait 26 millions d'euros de dépenses d'équipement en 2025. Et on vient dire que cette ville dépense, en termes de communication,

qu'elle réalise pour ses habitants, 120 000 € et qu'elle a augmenté, donc de 50 000. Franchement, de quoi on parle ? Si nous avons des dépenses de communication de l'ordre du million d'euros, je veux bien. 1 million d'euros, ça fait 1 % du budget général de la ville. 1 million d'euros, c'est 1 % du budget général de la ville de 100 millions d'euros. Là, on est à 120 000 €, c'est à dire 0,15 % du budget de la ville. On parle de ça pour que les melunais qui nous entendent voient bien les proportions. Maintenant, de quoi il s'agit ? Les dépenses de communication, ce ne sont pas des dépenses qui sont faites pour assurer la communication du Maire, même si ça a été dit tout à l'heure par Madame Mothay. Alors oui, il s'avère que je suis le Maire, quand je dis aux habitants on a fait tels et tels travaux où je m'adresse aux habitants et il y a ma photo sur la lettre du Maire ou sur le magazine. Mais il n'y a pas que ma photo sur le magazine, il y a la photo des habitants, il y a la photo de tout, même les vôtres d'ailleurs. Qu'est ce qui s'est passé entre 2023, parce que c'est cette date-là que vous prenez en compte je pense, c'est depuis que je suis Maire et 2023, 2024 et 2025, trois ans. Oui, j'ai renforcé la communication, pas pour assurer ma campagne d'image mais pour renforcer l'information aux habitants. Il ne vous aura pas échappé que, en 2023, quand je suis devenu Maire, j'ai renforcé considérablement, je l'ai dit tout à l'heure, les interactions avec les habitants, c'est à dire les réunions publiques, les réunions de concertation, la démocratie participative. Et ça, ça suppose de mettre en place des supports pour informer les gens de ce que, il va y avoir une réunion où on va parler du pôle gare, une autre réunion, on va parler du futur collège, il va y avoir une réunion où on va vous informer du plan de circulation sur le quartier gare, etc. Tout ça, ce sont des supports, il faut bien informer les gens. Ce n'est pas fait pour assurer ma promo, c'est fait pour informer les habitants qu'ils ont la capacité de participer à la co-construction. Et c'est une demande des habitants aussi d'être informés. J'ai créé, oui, un nouveau support. Outre le magazine municipal, on a créé la lettre du Maire parce que, effectivement, le magazine municipal qui sort tous les trois mois ou tous les deux mois, il y avait un trou dans la raquette en termes d'information de proximité. Donc, on a complété ça avec un nouveau support qui sort entre chaque magazine et c'est d'abord et avant tout de l'information de proximité pour les habitants. Troisième élément d'explication, les travaux. Depuis 2023, il y a une accélération des travaux dans la ville avec de l'information aux habitants. Travaux Tzen, travaux réseaux, travaux place Saint Jean, tout un tas de travaux. Et ça suppose de communiquer, de créer des supports, des flyers ou autre pour informer les habitants. Il faut bien les payer ces supports. Et enfin, dernier élément, ce sera le quatrième qui explique cette augmentation qu'on ne va pas retrouver en 2026 parce que c'est plus nécessaire, parce que là, j'ai été réélu, donc on n'a pas besoin de communiquer. Ce n'est pas vrai. Il y a une dépense qu'on ne va pas rentrer en 2026, c'est la fameuse étude. Alors vous allez me dire elle est électoraliste celle-là. Vous savez, l'étude qui a été faite pour sonder les habitants sur leurs enjeux, leurs insatisfactions, leurs satisfactions, leurs priorités, etc. Étude qui a été communiquée à tous les élus d'opposition, enfin tous les élus du Conseil Municipal. Étude qui a été également diffusée sur les réseaux et les supports de communication de la ville où tous les melunais ont pu voir ce qu'eux même pensaient de la ville. Donc ce n'est pas quelque chose qui a été fait pour la majorité, pour piloter sa politique et encore moins piloter sa future campagne. Cette dépense c'était 20 000 €. On ne l'aura pas en 2026. Donc voilà, cette dépense disparaît. C'était 21 000 €. On a communiqué et on va pouvoir le faire sur les travaux, un nouveau support, la lettre du Maire. Accessoirement, tout ça, ça représente 0,15 % du budget total de la ville préfecture. Voilà, ça c'était pour la comm'. Après les autres. Henry, tu veux répondre ou peut-être pas ?

*M. Mellier* : Un seul point. Parce que sur la dernière intervention de Monsieur Guion en matière d'énergie, j'ai dit ce qu'il en était. Je rappelle que la ville elle-même a fait beaucoup

pour baisser ses dépenses d'énergie. 1 million d'euros quand même, ce n'est pas neutre. On ne sait pas où on va se trouver en fonction des résultats de la guerre en Iran. Quant à l'incitation pour le privé, vous l'avez très bien dit, c'est de compétence de l'agglomération. Il y a eu beaucoup de chantiers lancés à Melun. On regrette, comme vous, le retard pris, on ne comprend pas pourquoi ça n'avance pas, on fera ce qu'il faut auprès de la communauté, pour demander des explications. Maintenant, l'exonération de la taxe foncière pour ceux qui veulent faire des dépenses de réduction des énergétiques, ça peut se mettre à l'étude, oui, ce n'est pas une idée saugrenue. Il faut regarder là aussi coût/avantage, coût/efficacité de cette histoire, mais pourquoi pas. Je pense que on ne peut pas faire plus étant donné qu'on est là sur une compétence très partagée avec la communauté, et qu'on ne peut pas se substituer non plus à tout le monde. Quant aux droits de mutation, je l'ai dit tout à l'heure et je le répète, ils sont effectivement à leur niveau le plus bas depuis, cinq ou six ans. Cela dit, nous avons connu Monsieur Guion, vous comme moi, des emballées d'un seul coup. Demain le terrain anciennement Enedis c'est vendu, il n'est pas vendu pour faire n'importe quoi. Cette transaction-là pèsera très lourd dans les droits de mutation melunais, et à mon avis, ça va bientôt arriver.

*M. Mebarek* : Non, non, non, justement, ça ne va pas arriver. Je vous le dis, les locaux d'Enedis, vont être occupés en partie, par l'État. Je peux le dire Guillaume c'est officiel. L'État vient de signer un bail de plusieurs années, au moins six ans sur les locaux de ex Enedis pour leur relocaliser les agents de la cité administrative pendant le très, très long chantier de rénovation de la cité administrative. Donc Enedis, ne va pas muter avant plus de six ans, voire une option de supplémentaire.

*M. Mellier* : Nous on achète bien la parcelle quand même.

*M. Mebarek* : On l'achète la partie gymnase. Je pense qu'on a fait un long débat qui a duré 2 h. Monsieur Guion.

*M. Guion* : Juste pour éviter que vous minimisiez un petit peu les dépenses de communication. Vous êtes trompé sur les chiffres. Ce n'est pas de 70 à 120. C'est de 76 à 182 000 €, les dépenses de communication.

*M. Mebarek* : J'ai repris vos chiffres.

*M. Guion* : Voilà 182 000 et pas 120.

*M. Mebarek* : J'ai repris vos chiffres. Y a-t-il d'autres questions ? Et bien bravo aux nouveaux élus. Vous venez d'assister à votre premier Débat d'Orientation Budgétaire. J'ai détecté quelques soupirs, quelques somnolences en à peine, je ne citerai pas de noms. (rire) Un grand merci à tous. Merci au service des finances qui est représenté derrière. On a deux agents, qui ont produit beaucoup, beaucoup de documents, toujours de bonne qualité. Merci à tous les deux. Et merci à mon adjoint aux finances. On va prendre acte du débat. Oui, il faut voter. Je n'ai jamais posé cette question. Qui est d'accord pour dire qu'on a bien eu un débat. On est tous d'accord. Voilà qui n'est pas d'accord. Personne Qui s'abstient ? Personne. Bravo ! Rendez-vous au budget dans trois semaines. Je vais passer la parole pour un autre rapport les amis, ce n'est pas fini. Aude Rouffet pour le rapport sur l'égalité femme- homme.

Adopté à l'unanimité le Conseil Municipal :

**PREND ACTE** de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2026, conformément aux délais et aux conditions imposés par la loi.

**VOTE** le débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2026.

## **6 – PRESENTATION DU RAPPORT SUR L'EGALITE FEMMES/HOMMES POUR L'ANNEE 2026**

*Mme Rouffet* : Merci Monsieur le Maire.

*M. Mebarek* : Alors, c'est le dernier sujet à l'ordre du jour.

*Mme Rouffet* : Je vous vois tous ravis de la présentation, de ce rapport, ça me met en joie complète. Je suis ravie de présenter cette année encore le rapport Égalité femmes-hommes 2026 de la ville de Melun, qu'elle publie pour la 10<sup>e</sup> année consécutive. C'est un bel exploit. Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes les précédentes versions sur le site de la ville, pour ceux qui viennent d'arriver. Ce rapport a trois objectifs. Il vise à la fois à faire état de la situation territoriale de la place de la femme, de revenir sur l'action de la ville à l'endroit de ses habitants pour promouvoir la culture de l'égalité, et troisièmement, de constater les évolutions de notre politique RH parce que la ville emploie plus de 1200 agents, ça a été répété plusieurs fois aujourd'hui et se veut exemplaire. Mais avant d'aller plus loin, je tenais quand même à en remercier la rédactrice Delphine Lorient Joly, qui est référent de l'égalité femmes-hommes pour la ville, parmi ses nombreuses casquettes. Remercier également les services RH pour la compilation des données issues du RSU. Alors trois parties. Je vais essayer d'être succinct puisque je vois que l'engouement s'amenuise au fur et à mesure de la réunion. Le premier volet consiste à faire un petit état des lieux des enjeux spécifiques pour les femmes sur le territoire. Je vais venir sur deux points, les violences faites aux femmes et la question du proxénétisme. Je ne reviendrai pas sur les chiffres de la santé parce qu'il n'y a pas eu de nouveaux chiffres sortis sur ces questions-là. Nous avons la chance de pouvoir mettre en avant les chiffres de la DIPN, c'est à dire Direction Interdépartementale de la Police Nationale qui fait état d'une diminution des violences conjugales depuis 2023 et des violences intrafamiliales, si on considère les dépôts de plainte, pour autant, tout ce qui concerne le harcèlement sexuel et les viols, malheureusement, sont en hausse. Alors il peut y avoir plusieurs explications. Est-ce que c'est une réelle efficacité des dispositifs existants ? Est-ce que la prévention fonctionne, tant et si bien que finalement on a moins de dépôt de plainte ? On reviendra là-dessus parce qu'en fait, c'est à mettre en parallèle des interventions de la police municipale, souvent sollicitée par la National sur les sujets. Et c'est ce qu'on relève en fait, entre 2020 et 2025. On est passé de 17 mains courantes et intervention de la PM à 83. Donc c'est un chiffre qui a été opéré de la National à la municipale. Et ces chiffres sont aussi à mettre en parallèle avec, les chiffres de parole de femmes sur lesquels je reviendrai. Très succinct. Succinct aussi sur les questions de fait de proxénétisme, qui n'est autre que de la traite d'êtres humains. Avec une hausse des procédures de 17 % des faits de proxénétisme. Ces chiffres paraissent dérisoires face à la réalité que nous entendons par ailleurs, notamment sur la prostitution de mineures, facilitée par l'ubérisation du trafic avec le logement, le transport, les rémunérations qui peuvent se faire en ligne. Il y a un vrai travail de communication à faire

sur les conséquences pénales, que ces actes appellent, un vrai travail de sensibilisation des jeunes et de tous ceux qui les entourent. Je pense à la communauté éducative, aux parents et on reviendra dessus un peu plus tard, Succinctement aussi sur les actions qui existent, sur la ville. Et je vais faire état, et vous le retrouverez effectivement dans le rapport de quatre associations, qui sont « Paroles de Femmes, le Relais », le « CIDFF », la « Vie MEJ » et « le Planning familial ». « Paroles de femmes, le Relais » est l'association la plus importante sur le territoire qui accueille, héberge et oriente les femmes victimes de violences avec leurs enfants. En 2025, malheureusement, il y a eu une hausse terrible de femmes prise en charge dans le cadre de l'accueil, écoute, prévention des femmes, il y a 48 et une hausse également très significative du nombre de femmes mises en sécurité, on est passé de 20 à 39 et surtout des enfants. On est passé de 11 à 49. Donc la mise en sécurité se fait via le 115. Et je vous laisse imaginer quelles sont les conséquences sur le développement des enfants, et notamment sur ce qui est de la gestion du psycho trauma. Le CIDFF, c'est le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles, qui a des permanences sur deux de nos centres sociaux le centre social Picot à Montaigu et le centre social La boussole à l'Almont. Ils ont également des permanences au tribunal judiciaire et au commissariat. Il y a eu 35 personnes qui en ont bénéficié sur nos structures à nous et en plus de différents temps de formation et de sensibilisation, notamment au niveau du collège. Troisième asso, c'est « la vie MEJ » qui a des permanences également à la Mairie avec le relais d'accès aux droits et une intervenante sociale en commissariat qui facilite la prise en charge, notamment des victimes de violences dans un cadre beaucoup plus serein et que la communauté d'agglomération finance à 50 %. Le Planning familial fait état, dans son rapport de 2025, de 875 personnes touchées, notamment avec un travail au côté des du Collège Brossolette, ils sont à 200 mètres l'un de l'autre, avec également, je parlais la prostitution des mineurs, c'est plus que qu'inquiétant, une formation auprès des assos, des assistants éducatifs de la Cité éducative. Voilà, très succinctement. Un autre acteur sur le sur le territoire, c'est l'agglomération. Comme vous le savez, il y a deux dispositifs, deux actions qui sont mises en place. C'est le dispositif « Angela », dont on a eu l'occasion de parler plusieurs fois en Conseil Municipal, qui consiste à former des commerces pour recevoir les personnes victimes de harcèlement dans la rue et qui les mettent en protection jusqu'à ce que les forces de l'ordre interviennent, le cas échéant. On a onze commerces formés, onze commerces à former. Tout cela se fera le plus rapidement possible. On a les fonds pour cela. Et ensuite on a les assises sur les violences faites aux femmes qui ont lieu tous les ans, avec cette fois ci un nouveau format conférences, ateliers et une conclusion. Alors, je sais que plusieurs d'entre vous qui étaient élus l'année dernière encore, m'ont fait état d'un petit couac au niveau des invitations et on vous en tâchera de faire en sorte que ça ne se reproduise pas. La thématique avait lieu sur la reconstruction et l'idée, c'est vraiment de créer un maillage territorial actif et compétent. Au niveau de la ville, je vais partir sur deux temps. On a les temps dédiés, il y a eu le 8 mars, récemment, j'ai croisé quelques personnes sur des événements et le 25 novembre je ne vais pas rentrer sur toutes les actions mises en place. Je voulais quand même souligner le travail du groupe de travail égalité femmes hommes qui a été hyper efficace et que je remercie. L'idée, c'est de trouver à chaque fois des actions qui puissent toucher un maximum de personnes. Donc différents formats, différents types de personnes qui viennent avec nouvellement le musée qui a été impliqué, en plus de tous les traditionnels services, si je puis dire, culturels, sportifs et sociaux. Au quotidien, la protection et la prise en charge des femmes et de l'égalité femmes-hommes, ça se passe avec le CCAS en premier lieu, qui accueille la parole. Ça va être aussi sur des événements, en particulier autour d'Octobre Rose avec une levée de fonds. Ça va être aussi avec des temps, des conférences sur la question de l'endométriose qui prend enfin la place qui lui est due, si on considère le nombre de femmes qui sont touchées par cette maladie, ça va

être aussi la mise en place de distributions de protections hygiéniques. Je pense qu'on peut se féliciter. Je remercie le CCAS parce que c'est le CCAS qui a financé la mise en place de ces distributeurs de protections hygiéniques qui se trouvent dans nos quatre centres sociaux, dans notre quatre espace jeunes à Mairie+, au sein de l'association Le Sentier. Le quotidien ce sont aussi les centres sociaux qui accueillent et qui proposent des ateliers, que ce soit les ateliers de soutien au pas à la parentalité, qui permettent des fois le repérage et l'orientation, on a eu des cas cette année, Les ASL aussi, avec un énorme travail de sensibilisation aux droits et aux droits des femmes en France, qui permet aussi, et ça a été encore le cas, de repérer et d'orienter le cas échéant. Le quotidien, c'est aussi la SIJ, c'est la Structure Information Jeunesse qui est juste en face du collège Jacques Amyot qui intervient auprès des jeunes, que ce soit en accueil individuel ou collectif. C'est 6226 jeunes qui ont été touchés, dont 1232 très précis en individuel. Je vous laisse imaginer le temps que ça prend pour nos deux agents de prévention là-dessus, qui font un travail incroyable pour essayer de réorienter les jeunes qui seraient, euh, dans des impasses, que ce soit professionnel ou euh, que ce soit sur des questions plus sociétales. Et je reviens encore une fois sur la question des prostitutions de mineurs. Le quotidien aussi, c'est l'accès aux familles et notamment les familles monoparentales, aux services publics, comme on en a parlé dans le Débat d'Orientation Budgétaire, on a eu vraiment cette volonté de créer davantage de places dans les structures d'accueil, que ce soit de la petite enfance ou l'accueil des centres de loisirs, avec en 2025, l'ouverture de la crèche des Koalas. C'est une crèche privée dans laquelle la ville a réservé des berceaux. On peut rediriger comme on le souhaite, selon les demandes, les enfants, vers cette structure-là. La refonte de la halte-garderie avec un système un peu différent. Je ne sais pas si vous avez bien suivi ça, et ça s'est amplifié avec l'ouverture sur le nouveau site des Dauphins, qui permet maintenant aux familles de laisser leurs enfants sur une journée entière et non pas sur des demi-journées, ce qui est beaucoup plus facile si on cherche un travail, sur des rendez-vous médicaux avec la prise en charge également du déjeuner. En 2025 aussi, on a vu l'ouverture de 100 places supplémentaires en centre de loisirs, 50 aux Magnolias et 50 sur les Tournesols. L'idée c'est que sur chacun de ces services qui fonctionnent par système de points, une préférence soit donnée aux familles monoparentales pour qu'elles aient vraiment la capacité d'aller travailler sereinement avec un cadre qualitatif. Le troisième point, c'est la politique RH, et j'entre tout de suite en disant qu'être exemplaire, ce n'est pas facile. En relisant pour la X<sup>ème</sup> fois ce rapport, je me rends compte qu'il est encore resté quelques coquilles, mais je ne doute pas que vous m'en ferez la liste tout à l'heure. À Melun, on a 62 % de nos agents qui sont des femmes. Une petite baisse, hausse des contractuels. Principalement sur les catégories C. Une part de femmes/hommes sur par chaque filière constante. Au niveau des services techniques, c'est assez égalitaire. On a évidemment des filières qui sont extrêmement genrées, comme la filière médico-sociale où là on a 100 % de femmes, on ne peut pas faire mieux. Et puis une meilleure représentation au niveau du sport, de la police municipale et de la culture. Vous l'avez vu certainement, on a une pyramide des âges assez, assez challengeante, si on peut dire, avec un gros enjeu de vieillissement de nos agents, chez les hommes comme chez les femmes, sur l'ensemble de nos services, avec évidemment davantage de focus sur la catégorie C. Il y a un vrai travail de dentelle qui est fait. Un travail difficile de reclassement, d'aménagement. En ce qui concerne les temps non complets, c'est un peu biaisé parce que ça correspond vraiment au type de travail qui est proposé. On observe qu'il y a davantage d'hommes que de femmes 28 contre 21. Il faut savoir qu'on essaie quand même de proposer au maximum des emplois les plus complets en terme horaire. Si par exemple, on a des ATSEM, on leur propose des heures supplémentaires pour qu'elles puissent avoir un revenu qui soit plus confortable et les aider en fait, en terme économique, de cette manière-là. Au-delà des proportions sur nos effectifs, les sous. C'est beau d'avoir une belle

représentante de effectifs femmes, mais si à grade égaux, on a des salaires très différents, il faut qu'on y travaille et c'est ce qu'on fait. Vous savez, depuis 2023, on est obligé de publier, « obligé » l'index Egalité Professionnelle. Donc c'est un calcul relativement complexe et perfectionné. On a déjà eu l'occasion d'en discuter lors de précédents Conseils Municipaux, mais j'ai quand même le plaisir de vous annoncer que nous avons gagné quatre points depuis 2023 pour arriver à un index de 84 %. Au Conseil Municipal précédent auquel j'étais absente, avant le conseil d'installation, vous avez eu l'occasion d'en discuter. La différence de salaire est assez importante et en fait, elle double de catégorie C, on a une différence de 72 €, donc 4 %. Catégorie B 164 €, donc 8 %. Catégorie A 478 € soit 17 %. Donc la différence est de plus en plus marquée. Un gros travail à faire, mais je pense que vous avez lu sur la page 44 parce que je trouve que c'est vachement bien expliqué. Alors je la retrouve parce que du coup, je n'ai pas noté en détail l'explication. Il s'agit malheureusement d'un cas en grande partie de cadre d'emploi. Dans le cadre d'emploi, l'agent a un grade et un échelon. A chaque échelon est associée un indice brut qui détermine la position de l'agent sur une échelle indiciaire commune à tous les fonctionnaires. A chaque indice brut correspond un indice majoré permettant le calcul de la rémunération. Ainsi, le statut de la fonction publique est structuré de telle sorte qu'il ne peut pas y avoir des différences entre le traitement indiciaire brut des agents de même cadre d'emploi gradé ancienneté. Et vous avez l'exemple de deux types d'emploi éducateur de jeunes enfants et ingénieurs aux mêmes échelles. On se retrouve sur l'échelon 1 à 444 €, indice brut et à l'échelle. Pour l'ingénieur, on a 821 et la dernière échelle pour l'éducateur de jeunes enfants, on est à 714. Donc il y a des différentiels qu'il est très difficile de pouvoir gommer, mais je suppose qu'on aura l'occasion d'en discuter lors du débat. En termes de promotions de fonctionnaires, je ne reviens pas sur tous les éléments, On aura l'occasion d'en discuter. Pour la promotion de fonctionnaires, il y a plus de femmes que d'hommes. Proportionnellement, s'ils ont passé le concours, en revanche, c'est l'inverse pour la promotion interne. Donc peut-être qu'il y a là quelque chose à revoir, même si effectivement l'objet c'est de correspondre à un besoin de la collectivité. Le télétravail, toute proportion gardée, il y a plus de femmes qui choisissent de s'en saisir. Tout ce qui concerne la maternité, la paternité, l'enfant malade, etc. On n'observe pas de différence en ce qui concerne les chiffres. En termes de formation, vous avez un récapitulatif de tout ce qui a été fait. Mais je voulais insister sur le focus de la formation, sur les repérage et l'orientation des violences faites aux femmes. Parce que depuis 2023, on s'est vraiment attelé à former un maximum de personnes sur le repérage et l'orientation, c'est à dire toutes les personnes qui sont en contact direct avec le public. 2023 c'est tout le service de la petite enfance qui en a bénéficié. C'est plus de 100 personnes. En 2024, c'est tous les centres sociaux et une partie des effectifs de service jeunesse. En 2025, c'est toute la police municipale, 248 agents. Et je pense que ça a vraiment porter du fruit parce que malheureusement on a eu à orienter sur ces questions-là. Je vais faire vite, je vais aller sur le plan d'action 2025 2028. Donc, on l'a remarqué, je vous ai dit, il n'y a pas de trucs cachés, il y a un gros travail à faire encore, et ce pour quoi est ce qu'on a mis en place un nouveau plan d'action 2025 2028. Maintien de la philosophie de nouvelles actions en ce que nous n'avons pas fait et justifié. On a essayé de le faire, on a justifié et le cas échéant, on l'a reporté sur le nouveau plan. Le gros changement, c'est vraiment la création de ce groupe de travail sur l'écart de salaire et le régime indemnitaire qui a été planifié un peu tardivement dans un certain sens, en considérant tous les autres travaux auxquels s'attelle le service des ressources humaines sur l'ensemble de notre collectivité. Voilà, je viens à la conclusion de cette présentation et hâte d'entendre vos remarques et suggestions pour le prochain.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup. Catherine Asdrubal.

*Mme Asdrubal* : Merci Monsieur le Maire. Merci Madame Rouffet pour cette présentation et on remercie également, Madame Delphine Lorient Joly. Voilà les violences conjugales ne baissent pas. Le rapport lui-même admet que la baisse des violences conjugales entre 2024 et 2025 n'est que de -1,95 %, contre -7,22 l'année précédente. Autrement dit, la tendance positive s'effondre malgré des années de mobilisation. Le rapport qualifie cela de points de vigilance. C'est un euphémisme, avec 251 victimes de violences conjugales recensées en 2025, contre 256 en 2024. Et une femme, il faut le rappeler quand même, tuer tous les trois jours en France. Le bilan mérite d'être interpellé. C'est une quasi-stagnation alors que la mobilisation locale est décrite, je cite, considérable. On peut s'interroger sur l'efficacité réelle de dispositifs mis en place au regard des moyens engagés. Le rapport liste un nombre impressionnant d'actions. J'ai envie de mettre ça entre guillemets. Ciné-débat, expositions, ateliers krav-maga, sac à pain, marche exploratoire, conférence dansée, des sifflets distribués anti-relous. Ce n'est pas moi qui le dis, je cite ce qu'il y a dedans. Mais aucune de ces actions n'est évaluée en termes d'impact sur les victimes. On sait combien de personnes ont assisté à un événement, et cela reste la plupart du temps une participation plus que timide et jamais ce que cela a changé, c'est de la communication, pas de la politique publique mesurable. Le dispositif Angela onze commerçant formé mais sur combien ? Trop peu et insuffisant et surtout la portée, je ne sais pas si vous avez eu des gens qui se sont pointés dans les commerces. Voilà, il n'y en a pas eu. Je pense que n'importe quel commerçant sensé, si une femme vient de toute façon pour se plaindre de quoi que ce soit, je pense que certaines ont pu le faire, dans le centre-ville, aucun commerçant ne va refuser ou va fermer la porte. Des actions multiples, des actions foisonnantes et des résultats un petit peu en trompe l'œil. On mesure des sorties de violences, pas forcément des entrées en conférences ou autres. Il faut en finir avec ce que l'on peut appeler l'événementiel vitrine et imposer une culture du résultat. Vous avez évoqué les rémunérations effectivement qui persistent au sein de la ville avec ces écarts et le rapport le dit lui-même. On a 468 € pour les catégories A de différence entre les femmes et les hommes pour les catégories A, pour les catégories B, on a 164 € pour que les gens comprennent et 72 € d'écart entre les hommes et les femmes pour les catégories C, donc 72 €. Cela démontre aussi que le statut des femmes se précarise au sein même de la collectivité. Le rapport note une tendance préoccupante. Vous l'avez cité tout à l'heure, un nombre de femmes titulaires qui baissent tandis que les femmes contractuelles augmentent. La Ville reconnaît elle-même que cela est potentiellement synonyme d'un statut plus précaire. Je vous cite. En d'autres termes, pendant que la Ville organise des ateliers sur l'égalité, elle précarise ses propres agentes, c'est plus que paradoxal. Vous avez cité plusieurs associations. Effectivement, on a eu une section, une succession d'associations, notamment la vie MEJ. Moi qui m'interpelle sur une structure d'aide aux victimes et qui est conventionnée par le ministère de la Justice et qui n'a accompagné que 35 personnes contre 83 en 2024, soit une chute de plus de 57 % dues à des difficultés. Vous l'expliquez, financière interne. Le rapport, le mentionne, est passé à la suite, comme ça, comme si de rien n'était. Aucune action de soutien de la ville par, je ne sais pas, peut être un soutien écrit de la ville n'est mentionné. Si les associations tombent, et vous le savez, Madame Rouffet, toute la politique partenariale s'effondre avec elle. Une association a particulièrement retenu notre attention le Planning familial 77. Vous avez cité quelques actions qui mènent des campagnes de sensibilisation au sein du collège Brossolette à Melun. Plus de 27 séances ont été déjà organisées auprès des élèves de sixième à la troisième. Ce type d'initiative gagnerait à être étendue à l'ensemble des collèges de la ville, de tous les collèges et même au-delà. Il paraît aujourd'hui essentiel, et vous le savez, Monsieur Mebarek aussi, d'intervenir également auprès des élèves plus jeunes. Des comportements inappropriés, parfois préoccupants, sont observés dès l'école primaire, notamment dans les classes du cycle

trois, du CE2 au CM2. Plusieurs Directeurs d'écoles ont d'ailleurs évoqué des incidents récents, ainsi que des enseignants, notamment au sein de l'école Denis Mukwege. Face à ces constats, un travail de prévention et d'éducation doit être engagé plus tôt. Il est nécessaire de mettre en place des actions de sensibilisation adaptées aux plus jeunes, notamment autour du respect, du consentement et de la prévention du harcèlement. Ces interventions permettraient d'expliquer clairement certains comportements à éviter et d'accompagner les enfants dans la compréhension des limites à ne pas franchir. Ce besoin fait suite à une situation préoccupante, je le répète, observée sur le terrain, qui souligne l'importance d'agir rapidement et de mobiliser des moyens humains et financiers suffisants pour accompagner les élèves dès le plus jeune âge. J'ai lu votre plan d'action, effectivement en 2021-24, alors vous l'avez reconnu, c'est plutôt pas mal. J'ai l'impression que vous ne reconnaissez pas forcément les lacunes. Le tableau de bilan du plan 2021-24 contient de nombreux items marqués en cours, en réflexion, non réalisés. Parmi les engagements non tenus, quelques-unes. La formation à la communication sans stéréotypes. Le séminaire de formation des élus. La crèche d'entreprise pour les agentes. Pour le nouveau plan 2025-28 qui est présenté comme construit sur les acquis et les réussites. Voilà, Sans reconnaître vraiment les lacunes, même si vous les avez à demi-mot reconnu. La précarité des familles monoparentales croissant. Réponses structurelles. Vous l'avez dit, 37 % des familles melunaises sont monoparentales, onze points au-dessus de la moyenne nationale quand même. Et dans 90 % des cas, c'est la mère. Le taux de pauvreté est de 26 %. La réponse de la ville, ouvrir quelques places en crèche et des centres de loisirs, c'est utile, mais sans politique de fond sur l'emploi, le logement et tout ce qui va avec, l'accompagnement social aussi, ne traitent que les symptômes. Ce rapport est un peu le miroir d'une politique qui confond un petit peu l'agitation avec l'action. Des dizaines d'événements, des dizaines de partenaires, des dizaines de pages. Mais la femme de Melun, les femmes de Melun, restent parmi les plus précaires de France. Les violences conjugales ne reculent plus, vous l'avez cité, on a un petit tableau quand même qui est assez exhaustif. Les inégalités salariales persistent au sein même de la Mairie, et les associations qui font le vrai travail finalement sont laissées pour certaines en difficulté financière sans réponse. On mesure le nombre de participants à ciné-débat, jamais le nombre de femmes sorti d'une situation de violence. Voilà pourquoi on aimerait que ce soit peut-être un rapport dans les années à venir un peu plus constructif, avec des solutions, peut être des propositions, peut être sur une cellule municipale d'intervention peut être, j'ai jeté des idées comme ça pour conclure, peut être conditionner chaque action financée à un indicateur d'impact. Peut-être combien de victimes orientées ? Mais ça à partir de la municipalité, pas que les associations. Voilà, c'est tout ce que c'est tout Merci.

*Mme Rouffet* : Si Monsieur le Maire le permet, je vais prendre personne par personne sinon ça risque d'être assez...

M. Mebarek : Oui, vas-y.

*Mme Rouffet* : Merci à Madame Asdrubal pour vos retours constructifs. Effectivement, la question des violences faites aux femmes, ça reste un gros problème. Malheureusement, j'aimerais pouvoir prendre tout ça sur le dos, sauf que j'en suis complètement incapable à ma place d'Adjointe au Maire de Melun, je fais au maximum avec les équipes des différents services pour sensibiliser, pour former. Aller frapper à chaque porte de chaque habitation de Melun pour voir si ça va dans la famille, ça, malheureusement, je ne peux pas le faire et je ne peux pas accompagner davantage. Et effectivement, ce pour quoi on a mis en place des assises notamment, c'est créer un maillage. Pourquoi créer un maillage ? Pour que chacun ça sache

quelle est sa place dans cette dimension et orienter vers les professionnels. J'ai eu à orienter des femmes victimes de violences vers des professionnels. Est-ce que je veux en faire état sur mon rapport ? Non. Est-ce que je vais faire état sur le rapport du nombre de femmes que les différents services ont accompagné sur ces volets-là ? Je ne suis pas sûr que ce soit particulièrement bienveillant et à mettre en avant. On ne demande pas les noms, c'est vrai, mais à quoi on pourrait s'en targuer ? C'est un petit peu ça le débat là-dessus. En ce qui concerne l'évaluation de la politique publique, c'est extrêmement difficile sur ça. Ce que je peux vous dire, c'est par exemple cette année un ciné-débat où il y avait très peu de monde, beaucoup trop peu de monde, problème de communication, on aura l'occasion de retravailler là-dessus aussi. Encore une fois, je ne suis pas en train de cacher nos défauts. On est heureusement assez lucide et j'espère qu'on le restera. Parce que s'il y a un problème, il y a une solution et on va la trouver. C'est très difficile. Pour autant, cette dame m'a dit « Ecoutez, vous avez fait un cinéma il y a un an et demi, et bien en fait, je me suis rendu compte que j'étais victime de violence et j'ai pu faire les démarches qui étaient nécessaires ». À d'autres moments, j'ai eu des femmes qui avaient vécu ça de près ou de loin, personnellement ou avec leurs jeunes, des membres de leur famille ou des amis. Et on a pu en discuter, on a pu les orienter. Est-ce que j'aurais dû le noter sur le rapport ? Je ne suis pas sûr. Vous demandez une évaluation de savoir combien de femmes ont été sorties des violences conjugales. Je tiens quand même à préciser que pour qu'une personne sorte, je suis trop fort. Pour qu'une personne sorte de l'emprise, ça peut faire sept allers retour. Donc, ce n'est pas parce que la femme est allée chercher de l'aide auprès de l'association untel ou untel qu'elle va sortir demain. C'est beaucoup plus complexe que ça. C'est beaucoup plus complexe que ça. Effectivement, on peut après faire un retour sur le nombre de personnes présentes par rapport à la population. Ça fait 0,05 %, ça fait 10 % de la population qui a été sensibilisée. Mon objectif, notre objectif, c'est d'arriver à sensibiliser un maximum de personnes pour qu'elles soient très outillées et qu'elles connaissent les personnes qui peuvent être des ressources. Mon objectif, c'est que les personnes soient à l'écoute de celles qu'elles savent être en danger, à l'écoute constante. Voilà ce que c'est mon objectif. En ce qui concerne l'événementiel trompeur, je suis un petit peu déçu de de cette terminologie parce qu'en fait, à côté de ça, il y a tout le quotidien qui existe. Tout ce qui est fait au quotidien pour les femmes. Je reviens sur la vie MEJ a eu des gros soucis financiers parce qu'en fait, vous savez que les plans, le PLFSS et puis les budgets de façon générale, de façon générale, ont été votés tardivement et en fait, ils ont eu leur lot ... Je veux bien que vous m'écoutez, par contre, parce que je suis en train de vous répondre, Madame Asdrubal.

*Mme Asdrubal* : - Inaudible-

*Mme Rouffet* : OK, très bien. Donc la vie MEJ, elle a eu son financement à partir de juillet, son financement du ministère de la Justice. Vous comprenez bien que nous ne pouvons pas abonder en ce sens et des sommes beaucoup trop importantes, et ça n'aurait pas lié qu'à une semaine de fonctionnement, le cas échéant. Malheureusement, on n'a eu que la moitié des permanences de vérifiées. Le planning familial, agit, effectivement, on a mis à disposition d'ailleurs des locaux et une subvention même si elle pourrait encore être augmentée, on aura l'occasion d'en discuter, sensibilise. Après, c'est à la discrétion des Directeurs de structures de pardon. Je parle en termes service public, collectivités territoriales, mais c'est aux Directeurs des établissements de faire le nécessaire et d'aller chercher, d'aller chercher les intervenants. On n'a pas tellement la possibilité d'imposer ce genre de choses-là. Et c'est la même chose au niveau des écoles. On a des associations qui sont prêtes. Après, c'est au Directeur d'agir. Pour autant, les actions de sensibilisation, et c'est vrai qu'on ne les a pas notés là-dessus sur tout ce

qui est violences sexistes et sexuelles, même au niveau des enfants, il y a des ateliers de sensibilisation qui ont lieu à l'école multisport sous la base du bénévolat, sensibilisation au sens très large. Ce n'est pas que là-dessus, ça va être aussi sur les écrans, ça va être sur les relations, ça va être sur pleins de pleins de sujets différents et il y a un travail qui est en cours pour les mettre en place dans les centres de loisirs. Donc c'est quelque chose sur lequel on se penche. Vous le notez, on a des situations parfois complexes dans les écoles, dans le périscolaire, entre enfants, et c'est ce pour quoi on a mis en place une fiche action du PEDT. Ce n'est pas seulement du papier. C'est un travail qui est en cours d'identification des actions à mener, en plus des actions de sensibilisation qui peuvent avoir lieu. Je reviens simplement..., il y a plein de points. Je vais peut-être m'arrêter là pour prendre des questions. Et la cellule municipale d'écoute, En fait, on redirige vers les professionnels parce que c'est la meilleure chose à faire. En fait, ça ne sert à rien d'avoir plusieurs interlocuteurs pour raconter 3000 fois le même trauma. Parce qu'en fait, quand vous avez vécu un trauma, dès que vous le rencontrez, vous avez souvent les mêmes sensations, les mêmes images, la même horreur qui s'abat sur vous. Donc je ne trouve pas ça particulièrement judicieux. Je préfère rediriger les personnes vers les personnes vers les professionnels.

*M. Mebarek* : Monsieur, Devoghelaere

*M. Devoghelaere* : Oui. Et puis il y aura eu Céline qui voulait faire une petite intervention derrière en même temps. Donc je pense que peut être qu'on vous prendra les deux d'un coup.

*Mme Giller* : On va se compléter.

*M. Devoghelaere* : OK, je vous remercie. Bonsoir chers collègues. J'apporte ici une critique des questions et des propositions. Travailler au sein de l'Union de la gauche, et notamment les écologistes qui portent aussi leur voix à travers ces lignes et moi dans ce Conseil. Le rapport sur l'égalité femmes hommes présenté aujourd'hui est à première vue un document soigné et riche en chiffres et en initiatives. Pourtant, et à y regarder de plus près, il révèle une réalité bien moins ambitieuse. Celle d'une municipalité qui se contente trop souvent de s'appuyer sur les acteurs du territoire pour afficher un engagement, plutôt que de porter elle-même des actions fortes et innovantes. Déjà, l'absence criante des associations militantes féministes locales. Le rapport cite à de nombreuses reprises les associations locales. Mais où sont les collectifs féministes ? Les groupes de lutte pour les droits des femmes, les structures militantes qui pourraient pourtant enrichir la politique municipale. À Melun, aucune association féministe n'est mentionnée, alors que des réseaux comme les associations « Nous toutes », « En avant toutes », « Le groupe EGAE », pourraient trouver leur place ici. Pourquoi ne pas faciliter leur implantation, leur donner les moyens de travailler main dans la main avec la ville ? À propos de la précarité menstruelle, le rapport se félicite de la distribution de protections hygiéniques via onze distributeurs dans la ville. Pourtant, ces chiffres révèlent une réalité bien plus préoccupante. Donc, comme déjà dit à Melun, 26 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec une population dans le total d'environ 45 000 habitants, dont 52 % de femmes. Cela signifie que près de 6 000 femmes vivent dans une situation de précarité économique. Parmi elles, 2500 élèvent seules leurs enfants. Une situation qui aggrave encore leur vulnérabilité, Les protections hygiéniques n'étant pas un luxe mais une nécessité fondamentale, chaque femme utilise en moyenne 130 à 260 serviettes hygiéniques par an, soit environ 18 paquets par an, 120 à 240 tampons par an, soit environ onze boîtes par an. Donc, si nous faisons le calcul, les 640 paquets de serviettes hygiéniques correspond aux besoins annuels de seulement 35 femmes et les 33 paquets aux besoins annuels de trois femmes, 38

femmes aidées sur 6000 en situation de précarité. Donc, c'est moins de 0,6 % des femmes concernées qui ont accès à ce dispositif. Ayons là la volonté de généraliser l'accès à ces produits essentiels afin d'agir à la hauteur des enjeux. Pourquoi ne pas installer des distributeurs dans tous les lieux, dans tous les lieux publics ? Étendre au maximum ce système de distribution vu qu'il est fonctionnel. Ensuite, l'endométriose et les congés menstruels. Le rapport mentionne une conférence sur l'endométriose. Très bien, mais où sont les actes concrets pour les salariées de la commune ? L'Endométriose touche une femme sur dix en âge de procréer et ces symptômes sont souvent invalidant. Pourtant, la municipalité n'a pas mis en place de congés menstruels ou d'aménagements spécifiques pour les agentes concernées. Pourtant, des collectivités euh comme Saint-Ouen ou Lyon l'ont fait. La loi permet aujourd'hui aux collectivités d'agir via le télétravail, les aménagements de postes ou des autorisations spéciales d'absence. Pourquoi se contenter de parler de l'endométriose sans agir pour les femmes qui en souffrent au quotidien, y compris parmi vos propres agentes ? Ce rapport liste des actions, mais trop souvent portées par d'autres. Il parle d'égalité, mais sans oser bousculer les habitudes. Il évoque la précarité sans mesurer l'ampleur des besoins. Il aborde la santé des femmes sans proposer de solutions audacieuses. Pourtant, les pistes ne manquent pas. Pour résumer, généraliser la distribution gratuite de protections hygiéniques dans tous les lieux publics, en partenariat avec les commerces, les écoles, les associations, instaurer un congé menstruel pour les agentes municipales comme l'ont fait d'autres villes, et ouvrir la réflexion sur les aménagements pour les femmes souffrant d'endométriose. Soutenir activement l'implantation de l'Association féministe sur les territoires en leur proposant des locaux, des subventions, une visibilité. Renforcer les campagnes de sensibilisation auprès des jeunes, des hommes, des employeurs pour briser les tabous et faire avancer les mentalités. La dignité des femmes ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire. Votre bilan est jugé par notre groupe comme ayant des intentions louables, mais des réalisations timides, voire insuffisantes. Je vous remercie.

*M. Mebarek* : Madame Gillier

*Mme Gillier* : En complément de ce que vient de dire Monsieur Devoghelaere et parce que ce débat, on l'a tellement régulièrement Madame Rouffet. Tous les ans, on a le même débat, tous les ans on achoppe sur les éléments. Je vais vous faire grâce sur la question des agents parce qu'on en a eu le débat juste avant les élections municipales, donc je ne vais pas forcément revenir dessus. Dire que je suis très d'accord avec ce qu'a dit Madame Asdrubal, une fois n'est pas coutume, sur les éléments qu'elle a pu apporter, amener une vigilance quand même sur apporter des réponses, que peuvent apporter l'opposition sur des questions de fond politique, sur la place des femmes auxquelles on est extrêmement attaché, l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est central pour faire société. Donc nous, on y tient vraiment. On ne peut pas rentrer systématiquement dans ce que, psychologiquement, ce que vit une femme battue qui va très mal, on le sait, ça, ça peut pas être une réponse que vous apportez à l'opposition. Quand on va sur des questions de fond, de dire On a besoin d'avoir une évaluation des politiques publiques. Et donc ce que fait la Mairie, c'est là où je me suis un peu emporté en disant « on ne vous demande pas de nom », mais on a besoin de savoir combien de femmes sont orientées. On a besoin de cette visibilité-là, de ce qu'on fait pour ne pas avoir un bilan où on a uniquement l'activité des associations, parce que sinon, ça donne l'impression ou ça renvoie que la ville de Melun ne fait rien et que c'est les associations qui font. Et c'est ça qui nous pose un problème très régulièrement dans la manière dont le rapport est écrit. Et je remercie, il est très bien écrit, ce n'est pas le sujet, mais ça renvoie en tout cas cette image-là. Et si ce n'est qu'une image et que ce n'est pas une réalité, à ce moment-là, prenez en compte

ce qu'on peut vous dire l'opposition, y compris l'opposition de droite qui n'est pas du tout de mon de mon côté politique, mais parce qu'on gagnerait aussi parfois en profondeur dans les débats en disant peut être qu'on peut aller un peu là-dessus parce que personne n'a de vérité vraie, On a tous une vision, une expérience aussi, en particulier des femmes. Et là je suis ravi que ce soit Jason qui ait porté ce débat de comment est-ce qu'on fait que toutes les femmes à Melun aient leur place et arrivent à vivre dignement et en ayant les accompagnements qui sont nécessaires. Et je vous avoue que j'ai été assez surprise, Mais peut être que Monsieur le Maire peut nous répondre d'apprendre qu'auprès de la DRIET, il y aurait une démarche de la ville de Melun expliquant qu'on avait beaucoup trop de structures d'urgence et demander une diminution des places. Donc si ça s'avère vrai, que ces discussions soient rentrées avec la DRIET, ça veut dire aussi qu'on peut potentiellement avoir un double discours entre ce qu'on écrit dans un... De comment finalement, on va trouver des places d'urgence pour des femmes qui sont en grande situation de précarité, et on voit bien les difficultés qu'on a pour trouver des réponses, y compris dans toutes les structures associatives qui interviennent au niveau de la ville de Melun. Si, d'un autre côté, on va demander à avoir moins de places parce qu'on en a déjà trop. Donc moi je veux bien, en tout cas, Monsieur le Maire, si vous avez cet éclairage-là, peut être que je me trompe, peut être que je n'ai pas la bonne information, mais on a besoin en tout cas d'avoir un petit peu cet éclairage.

*M. Mebarek* : Je vais répondre, c'est bien. D'ailleurs, je suis étonné que vous ayez cette information de la DRIET, parce que, quand on a des réunions avec la DRIET et le Préfet sur des sujets de cette nature-là, je suis étonné que des informations puissent ressortir à des élus d'opposition. J'en ferai écho auprès du Préfet. Maintenant, on mélange les sujets Madame Gillier. Oui, j'ai rencontré la DRIET, pas qu'une fois pour évoquer le fait que la ville de Melun assumait sans doute une part trop importante sur la création de logements adaptés. Je ne visais pas les personnes, les femmes victimes de violences. Je parlais notamment de la des enjeux des grands marginaux, qui font que, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques. On a eu un transfert dans notre territoire à Melun et à Melun Val de Seine, d'un nombre important inflationniste de places d'hébergement. Je ne dis pas qu'il ne faut pas. Melun en accueille depuis longtemps et continuera à en accueillir. Je dis simplement qu'il faut rééquilibrer à l'échelle départementale, la création de places d'hébergement d'urgence, en particulier pour les grands marginaux, parce que on ne pourra pas répondre aux difficultés que l'on a dans Melun, qu'il s'agit du cœur de ville où le reste de la ville, si on n'est pas en capacité de répondre aux besoins sociaux et aux difficultés des gens qui sont là. Et oui, j'ai dit au Préfet que Melun et son agglomération a quand même pris sa part en matière de logements adaptés. Pas pour les femmes victimes de violences, pas du tout, et qu'il fallait peut-être répartir de manière un peu plus équilibrée à l'échelle départementale ces places d'hébergement. Voilà, je l'assume, je n'ai aucun problème.

*Mme Rouffet* : Merci Monsieur le Maire. Merci encore pour vos précisions et vos suggestions auxquelles je suis favorable. S'il y a des collectifs féministes qui souhaite s'implanter. Pas de problème, on prend rendez-vous. Pour l'instant, je n'ai pas eu de sollicitations très honnêtement. En ce qui concerne la précarité menstruelle, on serait ravis de que viennent que plus de femmes viennent pour s'approvisionner et les approvisionner en ce sens-là. Il faut savoir que la précarité menstruelle découle de la précarité beaucoup plus largement. Et là on a aussi des outils à travers le CCAS. Pour ceux qui y ont siégé, vous savez à combien les aides facultatives ont été développées sur la ville de Melun, par rapport à d'autres villes. Je ne pense pas qu'on ait à rougir, au contraire. Et si on peut le faire autrement et davantage, on le fera. Et parallèlement à ça, il y a d'autres institutions qui se sont également engagées à lutter contre la

précarité menstruelle. Ça va être les collèges, les lycées, les universités, etc. Et là aussi, c'est vrai qu'on attend à ce qu'ils soient aussi pertinents et persévérants dans la chose. En ce qui concerne les congés menstruels, et figurez-vous que ça a été un long débat avec les services pour savoir si d'ailleurs on le mettait ou pas dans le plan d'action, le nouveau plan d'action. Et en fait, vous avez cité effectivement le fait qu'il y ait des villes qui se soient proposées de mettre en place ces congés menstruels, sauf qu'ils ont été retoqué par la justice et en fait, ça a été annulé. Donc, on aurait pu faire un coup de com' en mettant ça en place. Euh, on n'a pas jugé que c'était particulièrement judicieux son se faisait retoquer ce qui était à 99 % sûr. Pour l'aménagement de poste, en fait, quand on souffre malheureusement de l'endométriose, il peut y avoir une RQTH et dans ce cadre-là, des aménagements de poste peuvent tout à fait être envisagés. De façon plus générale sur la santé des femmes, je ne sais pas si vous avez suivi, mais on a quand même mis en place grâce à l'UTEP et au PASS des actions avec les dépistages du cancer du sein, avec de la vaccination avec des consultations sur place, avec des professionnels de santé. Donc, on a vraiment cette volonté aussi d'accompagner les personnes vers une meilleure santé, quel que soit leur quartier d'habitation, leur bourse. Et cela fait suite à des campagnes de sensibilisation qu'on aura effectivement l'occasion de dimensionner à plus haute échelle. Au-delà du débat qu'on a tous les ans, c'est un constat. Et c'est vrai que le constat, on aimerait bien qu'il change plus rapidement. Je vous partage tout à fait. Vous êtes revenus et la gauche et la droite sur la hausse du nombre de femmes victimes de violences. D'un côté, je m'en réjouis parce que je me dis que s'il y a eu ces chiffres qui sont en augmentation, ça peut aussi vouloir dire qu'il y a eu davantage de personnes qui ont osé parler et qui ont osé saisir les outils qui étaient à leur disposition. Donc, j'espère que c'est que ça. J'espère que ces statistiques-là ne font pas état de de situations qui sont en augmentation. Pour le coup, cette évaluation-là je l'aurai un peu de mal à la faire. Quand vous dites que les associations font et la Mairie ne fait rien. En fait, je pars de ce principe-là, c'est que, en fait, il y a des professionnels par exemple, je reviens sur « parole Femmes le relais », ce sont des professionnels. Créer une antenne, j'ai discuté avec eux plusieurs fois, avec la déléguée du Préfet aussi, plusieurs fois sur ce sujet-là. Est ce qu'il vaut mieux qu'il y ait une entité qui soit bien repérée sur le territoire que plusieurs petites antennes un peu partout et qui diffuse, qui rend le message un peu épars et diffus et qui donne une difficulté de lecture pour les personnes. Si on voit une grosse association qui fait bien le travail partout. Je pense qu'il y aura davantage de possibilités de de les saisir le cas échéant. C'est sur ce principe là que qu'on a basé notre action à la ville de Melun. On redirige vers les professionnels capés et qualifiés qui connaissent bien les réseaux, qui peuvent mettre en sécurité et qui peuvent accompagner sur le long terme ce que nous, en tant que ville, on ne pourrait pas. On développe un pôle avec une quinzaine de personnes, et ça, malheureusement, je ne pense pas qu'on ait la capacité de le faire parce qu'il faut faire tout le reste à côté. Je vais m'arrêter là, mais en tout cas, merci. Je pense que vous l'avez déjà remarqué sur nos rapports divers et variés, il y a une évolution et j'essaie de prendre en compte le plus possible vos retours, donc n'hésitez pas. Par ailleurs, au-delà de ces de ces temps conviviaux de revenir vers moi, je serai toute ouïe. Merci.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup. Allez, pour terminer Fatiya Mothay.

*Mme Mothay* : La meilleure pour la fin.

*M. Mebarek* : Sans doute, Sans doute.

*Mme Mothay* : Non, je ne vais pas répéter ce qu'ont dit mes collègues de l'opposition. Je suis effectivement d'accord avec ce que dit Catherine Asdrubal et aussi, Jason, Mme Gillier. Je

veux quand même saluer le travail de présentation de ce rapport, parce que ce n'est pas forcément évident, ça constitue quand même un exercice important. Moi, je constate effectivement que la ville de Melun, elle est quand même engagée sur la question de l'égalité femmes/hommes et nous le reconnaissons sans problème. Mais reconnaître des efforts ne doit pas nous empêcher de poser une question essentielle. Ces actions sont à la hauteur des enjeux. Je pense que les réponses ont été données. Moi, juste, je voudrais revenir sur ce que vous. Ce que vous avez dit, en fait, Monsieur le Maire, par rapport à la DRIET, parce que je suis extrêmement choqué. Moi, je suis choqué parce que je pense que c'est important d'avoir ces places d'hébergement d'urgence.

*M. Mebarek* : Évidemment. Mais ne déformez pas mon propos. Évidemment, il est extrêmement important de pouvoir accueillir dans des villes comme les nôtres. Des logements pour des personnes en précarité, en grande précarité et même en marge. C'est le cas à Melun. À deux pas du centre-ville, sur le site de l'ex Croix-Rouge, 90 places, 90 places en hyper centre-ville, juste pour les grands marginaux très très éloignés. Ça s'ajoute à d'autres types d'hébergement. Je ne dis pas qu'il faut les supprimer, certainement pas. Je dis simplement que les nouvelles créations, il faut sans doute les répartir de manière plus équitable au niveau départemental, parce qu'aujourd'hui, y a des villes du département qui ne veulent absolument pas entendre parler de ce type d'hébergement. Et oui, il y a aussi une réalité qu'il ne faut pas contester, c'est que les personnes qui sont accueillies dans ces structures, certaines peuvent avoir des difficultés aussi mentales, ce sont des personnes qu'on peut retrouver aussi en ville avec des difficultés. C'est une réalité. Pas d'angélisme. En ce qui me concerne, pas du tout. Et donc, pour pouvoir bien les accueillir, bien traiter les sujets, bien les accompagner, nos associations qui œuvrent aux côtés de la municipalité, de l'État, auprès de ces personnes, il ne faut pas qu'elles soient débordées. Et aujourd'hui, c'est un peu le cas. Aujourd'hui c'est le cas. Et en termes d'accueil, je pense c'est Meaux et Melun qui accueillent le plus. Et je pense qu'au niveau départemental, il y a comme d'autres grandes villes, il y a d'autres grandes villes qui pourraient accueillir ces places. Je n'ai pas dit qu'il fallait les supprimer, je dis simplement qu'il faut les répartir de manière plus équitable, c'est tout. Est-ce qu'il est normal ? Ça n'a strictement rien à voir, rien à voir. Je le dis. Est ce qu'il est normal que, au niveau départemental, la seule ville qui accepte d'avoir trois fois par semaine le bus du cœur des Restos du cœur, soit la ville de Melun, département même dans l'agglomération, personne n'a voulu, même dans l'agglo et au niveau départemental. Juste Melun, c'est comme dramatique.

*Mme Mothay* : C'est scandaleux surtout.

*M. Mebarek* : C'est scandaleux. Donc à un moment donné, il faut que le Maire de Melun puisse dire au Préfet, à la DRIET de se réveiller, d'aller voir les autres aussi. C'est tout. Mais je ne dis pas qu'il faut supprimer. Pas du tout.

*Mme Mothay* : Ni le bus.

*M. Mebarek* : Voilà.

*Mme Rouffet* : Je voulais juste répondre quelque chose là-dessus parce que vous m'avez demandé des chiffres et j'ai fait le calcul rapidement. Sur cette année, je pense à sept personnes qui ont été réorientées. Alors est ce que c'est suffisant ou est-ce que ce n'est pas suffisant ? Moi je vous dis qu'à partir du moment où j'ai une personne qui a été réorientée, on aura fait le job. Et je parle là, les sept personnes ce ne sont pas les actions PM le soir, hein, ce

n'est pas de ça dont je parle. En tout cas, les efforts sont faits, on les poursuivra toujours dans la mesure du possible. Et merci de vos retours et votre constructivisme.

*M. Mebarek* : Merci beaucoup. Il n'y a pas de question. Je le dis pour les nouveaux. En général, après s'être tapé 4 ou 5 h ou 6 h de Conseil, à la fin, on a les questions et donc on répond aux questions de l'opposition. Là, il n'y en a pas pour cette fois ci. Et il y a une tradition, c'est que, à l'issue du premier Conseil, les nouveaux payent leur coup. Non, non, c'est une blague. Donc on se donne rendez-vous dans trois semaines pour le Conseil Municipal de vote du budget.

Le Conseil Municipal, prends acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes sur le territoire de la Commune de Melun pour l'année 2026 qui comprend notamment le plan d'action établi par l'Autorité territoriale pour 2025 /2028.